# metro

**Rapport annuel 2023** 





# **PROFIL CORPORATIF**

METRO INC. est un chef de file dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie au Québec et en Ontario. Par ses activités de détaillant, franchiseur, distributeur et fabricant, elle exploite ou approvisionne un réseau de 983 magasins d'alimentation sous plusieurs enseignes dont Metro, Metro Plus, Super C, Food Basics, Adonis et Première Moisson, de même que 640 pharmacies principalement sous les enseignes Jean Coutu, Brunet, Metro Pharmacy et Food Basics Pharmacy, qui procurent de l'emploi directement ou indirectement à plus de 97 000 personnes.

#### **FAITS SAILLANTS 2023**

- Exercice de 53 semaines versus 52 semaines en 2022
- Chiffre d'affaires de 20 724,6 millions \$, en hausse de 9,7 %
- Bénéfice net de 1 018,8 millions \$, en hausse de 19,9 %
- Bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup> de 1 006,6 millions \$, en hausse de 9,2 %
- Bénéfice net dilué par action de 4,35 \$, en hausse de 23,9 %
- Bénéfice net dilué par action ajusté<sup>(1)</sup> de 4,30 \$, en hausse de 12,6 %
- Niveau record d'investissement en immobilisations de près de 680 millions \$
- Rendement des capitaux propres<sup>(1)</sup> de 15,2 %
- Augmentation de 10,0 % des dividendes par action, en hausse pour une 29<sup>e</sup> année consécutive

# **RÉSEAU DE MAGASINS**

	C	uébec		Ontario	Nouveau-Brunswick	Total
Supermarchés	Metro Metro Plus	197	Metro	131		328
Magasins d'escompte	Super C	103	Food Basics	144		247
Marchés de proximité	Marché Richelieu Marché Ami	51 319				370
Magasins spécialisés	Première Moisson Adonis	22 11	Première Moisson Adonis	1 4		23 15
Total alimentation		703		280		983

Pharmacies	Brunet Brunet Plus Brunet Clinique Clini Plus		Metro Pharmacy Food Basics Pharmacy	77			220
	PJC Jean Coutu PJC Santé PJC Santé Beauté		PJC Jean Coutu PJC Santé	9	PJC Jean Coutu PJC Santé PJC Santé Beauté	28	420
Total pharmacies		526		86		28	640

Informations prospectives : Pour toute information contenue dans le présent rapport annuel et pouvant être considéré comme une information prospective, consulter la section « Informations prospectives » du rapport de gestion.



# **FAITS SAILLANTS FINANCIERS**

	2023	2022	2021	2020	2019
	(53 semaines)	(52 semaines)	(52 semaines)	(52 semaines)	(52 semaines)
RÉSULTATS D'EXPLOITATION (en millions de dollars)					
Chiffre d'affaires	20 724,6	18 888,9	18 283,0	17 997,5	16 767,5
Bénéfice opérationnel avant amortissement et pertes de valeur d'actifs, nettes des reprises	1 969,6	1 844,6	1 732,5	1 683,6	1 321,5
Bénéfice net	1 018,8	849,5	825,7	796,4	714,4
Bénéfice net ajusté <sup>(1)</sup>	1 006,6	922,1	854,2	829,1	731,6
Fonds autogénérés*	1 563,5	1 461,4	1 583,3	1 474,1	794,6
STRUCTURE FINANCIÈRE (en millions de dollars)					
Total de l'actif	13 865,3	13 401,3	13 592,1	13 423,9	11 073,9
Dette courante et non courante	2 665,6	2 342,8	2 636,8	2 633,0	2 657,6
Obligations locatives courantes et non courantes **	1 658,7	1 779,0	1 927,2	2 069,4	_
Capitaux propres	6 816,3	6 618,4	6 412,8	6 155,4	5 968,6
PAR ACTION (en dollars)					
Bénéfice net de base	4,36	3,53	3,34	3,15	2,79
Bénéfice net dilué	4,35	3,51	3,33	3,14	2,78
Bénéfice net dilué ajusté <sup>(1)</sup>	4,30	3,82	3,44	3,27	2,84
Dividendes	1,1825	1,0750	0,9750	0,8750	0,7800
RATIOS FINANCIERS (%)					
Bénéfice opérationnel avant amortissement et pertes de valeur d'actifs, nettes des reprises / chiffre d'affaires**	9,5	9,8	9,5	9,4	7,9
Rendement des capitaux propres <sup>(1)</sup>	15,2	13,0	13,1	13,1	12,3
COURS BOURSIER (en dollars)					
Haut	78,90	73,54	66,25	64,61	58,94
Bas	67,09	59,14	52,63	49,03	39,04
Cours de clôture (à la fin de l'exercice)	70,54	69,84	60,18	64,02	57,91

<sup>\*</sup> Reclassement des intérêts payés sur la dette et des paiements et intérêts au titre des obligations locatives aux activités de financement ainsi que des paiements et intérêts reçus au titre des contrat de sous-location reclassés aux activités d'investissement suite à l'adoption de la norme IFRS 16 « Contrats de location » au premier trimestre de l'exercice 2020

<sup>\*\*</sup> Tenant compte de l'adoption de la norme IFRS 16 « Contrats de location » au premier trimestre de l'exercice 2020

<sup>(1)</sup> Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »



# MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

#### Chers actionnaires,

Parmi les nombreux défis qui ont marqué l'exercice 2023, celui de l'inflation a définitivement retenu l'attention de tous. Face à ce défi, les équipes de la Société ont continué de travailler sans relâche pour offrir aux client·e·s, dans l'ensemble de nos enseignes, de la valeur avec des prix concurrentiels, des programmes promotionnels, des produits de marques privés et nos programmes de fidélisation. Le conseil a reçu des mises à jour régulières de la part de la direction de la Société sur cette question et a surveillé de près cette situation.

METRO a lancé au Québec, en mai 2023, le programme MOİ, une évolution du programme de fidélisation de la clientèle *metro&moi*, qui propose une bonification des nombreux avantages déjà offerts et une offre plus personnalisée et plus généreuse pour les client·e·s des enseignes Metro, Jean Coutu, Super C, Brunet et Première Moisson. Le conseil a revu et approuvé cette initiative et a offert son soutien à l'équipe de direction dans le déploiement de ce projet important.

Les dépenses en capital ont également atteint un niveau record de près de 680 millions \$. Ces investissements ont servi à la réalisation de projets importants pour la Société dont ceux relatifs à la modernisation de la chaîne d'approvisionnement et l'amélioration de notre réseau de magasins. Plus particulièrement, je tiens à souligner la mise en service de notre nouveau centre de distribution automatisé pour les produits frais et surgelés de Terrebonne et la poursuite des travaux en vue de la mise en service de la phase 2 du centre de distribution automatisé pour les produits frais à Toronto, prévue en 2024<sup>(2)</sup>. Le conseil d'administration appuie entièrement la direction dans la poursuite de ces grands projets et en suit l'évolution de près.

La Société a maintenu une très bonne performance financière tout au long de l'année ayant franchi, pour la première fois, le cap des 20 milliards de dollars de ventes et du milliard de dollars pour le bénéfice net. J'aimerais souligner le travail exemplaire de l'équipe de direction, des employé·e·s, de nos marchands et des pharmacien·ne·s-propriétaires qui ont permis à la Société de réaliser cette bonne performance et de relever ces défis.

#### Conseil d'administration

Tout au long de l'année, le conseil d'administration a continué de suivre et de soutenir la direction dans l'exécution et la réalisation du plan stratégique ainsi que du plan de responsabilité d'entreprise 2022-2026 pour lequel le rapport est publié en même temps que le présent Rapport annuel.

Le comité de gouvernance et de responsabilité d'entreprise a suivi les activités de la Société se rapportant aux priorités énoncées dans le plan de responsabilité d'entreprise 2022-2026 pendant l'exercice, y compris la stratégie et les initiatives mise de l'avant en matière de lutte aux changements climatiques. De plus, le conseil d'administration a appuyé la démarche de la Société dans l'analyse de la faisabilité et des coûts de l'atteinte des cibles net zéro du Science Based Targets initiative (SBTi) réalisée par la direction. À l'issue de cette analyse, la Société, avec l'aval du conseil d'administration, a ajusté la portée de son objectif actuel en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) en s'engageant à fixer des objectifs de réduction des GES à court terme pour l'ensemble de l'entreprise en s'appuyant sur la norme SBTi.

Comme chaque année, dans le cadre de la politique d'engagement avec les actionnaires, la présidente du comité de gouvernance et de responsabilité d'entreprise ainsi que moi-même avons rencontré certains des actionnaires importants de la Société afin de discuter de sujets touchant le conseil d'administration comme la relève du conseil, l'ESG et la diversité. Ces rencontres nous ont permis d'avoir un dialogue constructif avec des actionnaires de la Société sur des sujets d'importance pour le conseil, la Société et les actionnaires en général.

METRO reconnaît l'importance de la diversité des idées, des origines, des compétences et des expériences dans le design et la composition du conseil d'administration, et s'efforce de créer un environnement ouvert et réceptif où toutes les voix sont entendues, respectées et se sentent incluses. Au cours de l'année 2023, afin de refléter l'engagement du conseil à poursuivre ses efforts pour accroître la diversité et mieux représenter les communautés desservies par la Société, le conseil a décidé de modifier sa cible de représentation des femmes afin d'adopter un minimum situé dans une fourchette de 30 % à 40 %, plutôt qu'une cible fixe de 30%, et a ajouté une nouvelle cible, soit celle visant à avoir au moins un membre du conseil qui s'identifie comme faisant partie de l'un des groupes suivants : minorités visibles, personnes ayant un handicap visible ou invisible, minorité ethnique, personnes appartenant à un peuple autochtone ou personne appartenant à la communauté LGBTQ2+. Le conseil est fier de

<sup>(1)</sup> Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »



pouvoir dire qu'il rencontre ces deux cibles et qu'il continuera de les rencontrer si les candidat es présenté.e.s par le conseil d'administration sont élus lors de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires.

Siégeant au conseil depuis respectivement 17 et 11 ans, M. Christian W. E. Haub et M. Russell Goodman ont décidé de prendre leur retraite à titre d'administrateurs de la Société. M. Haub, ancien président de A&P, s'est joint au conseil d'administration en 2005, à la suite de l'acquisition par la Société de A&P Canada. Son expérience dans le domaine du commerce de détail a été fort appréciée par le conseil d'administration. M. Goodman a présidé le comité d'audit depuis 2018 et a grandement contribué à ce que le comité atteigne ses objectifs de façon efficace. Au nom de mes collègues et de nos actionnaires, je tiens à les remercier pour leur grande contribution et pour leur leadership au sein du conseil et de ses comités au fil des ans. Leur professionnalisme et leur expérience ont été très bénéfiques pour la Société.

Afin d'assurer une transition réfléchie et organisée, le conseil a nommé M. Pietro Satriano à titre d'administrateur et de membre du comité d'audit en avril dernier, et ce dernier est donc candidat à un poste d'administrateur pour la première fois. Le comité de gouvernance et de responsabilité d'entreprise a poursuivi ses efforts afin d'assurer la planification de la relève au sein du conseil d'administration et a défini les critères, profils et compétences recherchés au sein du conseil. Ces démarches ont mené à la nomination de M. Pietro Satriano et ont également permis de recruter Mme Geneviève Fortier qui est aujourd'hui candidate pour la première fois à un poste au conseil d'administration. Le conseil est convaincu que Geneviève et Pietro sauront amener une contribution positive au conseil d'administration.

Je remercie les membres du conseil d'administration pour leur collaboration et leur engagement à faire de METRO une société performante, innovante, inclusive et qui continue de bâtir pour le futur. Enfin, merci aux actionnaires pour la confiance que vous continuez à nous témoigner.

Pierre Boivin

Président du conseil

<sup>(1)</sup> Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »



# MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

#### Réalisations stratégiques dans un contexte de forte inflation alimentaire

Au cours de l'exercice, nous avons réalisé deux jalons importants de notre plan stratégique, soit le lancement du programme de récompenses MOİ et la mise en service de notre centre de distribution automatisé des produits frais et surgelés de Terrebonne. L'inflation alimentaire a continué d'être forte durant notre exercice pour se stabiliser progressivement au quatrième trimestre. Nous sommes évidemment très conscients de l'impact de la hausse des prix des denrées alimentaires sur les consommateurs et nos équipes ont travaillé sans relâche pour leur offrir la meilleure valeur dans l'ensemble de nos enseignes.

Dans ce contexte, plusieurs consommateurs se sont tournés vers les enseignes à escompte. Nous sommes bien positionnés avec nos enseignes à escompte, conventionnelles et spécialisées et nous nous efforçons chaque jour de bien servir l'ensemble de nos clients dans nos magasins et en ligne.

L'industrie de l'alimentation, de même que notre entreprise, continuent de faire l'objet d'une attention soutenue de la part du gouvernement fédéral. Nous savons que la hausse du prix des aliments a un impact sur tou·te·s les Canadien·ne·s et, comme je l'ai dit à plusieurs occasions, nos équipes s'efforcent d'en mitiger l'impact. Une réduction de l'inflation est dans l'intérêt de tou·te·s. Comme nous l'avons démontré à maintes reprises, METRO n'est pas responsable de l'inflation du prix des aliments. Nos prix sont établis sur la base de nos coûts qui ont tous augmenté : main-d'œuvre, carburant, électricité mais surtout, le coût des marchandises que nous vendent nos fournisseurs. C'est pourquoi toute solution, à laquelle nous nous engageons à participer, doit impliquer les fournisseurs et l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement car il s'agit d'un enjeu d'industrie.

C'est dans cet esprit que METRO s'est fermement engagée à adopter le Code de conduite du secteur des produits d'épicerie dirigé par l'industrie, une fois qu'il aura été finalisé, et a joué un rôle actif et de premier plan dans son développement. METRO a soutenu et continuera à soutenir les initiatives de l'industrie qui améliorent la transparence, la prévisibilité et l'équité tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

#### Notre exercice 2023

Au cours de l'année 2023, nous avons connu de très bons résultats grâce à une forte hausse de notre chiffre d'affaires et une saine gestion de nos dépenses tant dans le secteur alimentaire que dans le secteur de la pharmacie. Pour la première fois de notre histoire, le chiffre d'affaires de l'année a dépassé les 20 milliards \$ et le bénéfice net a atteint 1 milliard \$. Tout en continuant de faire progresser nos projets stratégiques, nos équipes ont continué de travailler très fort pour offrir de la valeur à l'ensemble de nos clients à travers toutes nos enseignes, avec des prix concurrentiels, nos programmes promotionnels hebdomadaires, nos produits de marques privées et nos programmes de récompenses.

Nous observons des changements d'habitudes des consommateurs et des consommatrices qui fréquentent davantage nos enseignes à escompte. Celles-ci ont connu une plus forte progression que nos enseignes conventionnelles. Nous sommes bien positionnés pour répondre à leurs besoins avec nos enseignes Super C au Québec et Food Basics en Ontario.

La forte inflation que nous connaissons depuis plus de deux ans exerce une pression sur nos coûts de main-d'œuvre. Nous avons renégocié et réouvert plusieurs conventions collectives dans les dernières années, augmentant ainsi les salaires et autres conditions de travail de nos employés. Malgré nos efforts, nous avons fait face à un conflit de travail de cinq semaines et demie dans 27 magasins Metro de la région du Grand Toronto.

#### Résultats financiers 2023

Notre exercice financier comptait 53 semaines en 2023 par rapport à 52 semaines en 2022. Le chiffre d'affaires de l'exercice 2023 a atteint 20 724,6 millions \$ comparativement à 18 888,9 millions \$ pour la période correspondante de 2022, une hausse de 9,7 %. En excluant la 53° semaine de l'exercice 2023, l'augmentation du chiffre d'affaires a été de 7,6 %. Le bénéfice net ajusté a été de 1 006,6 millions \$ et le bénéfice net dilué par action ajusté a été de 4,30 \$, en hausse respectivement de 9,2 % et 12,6 % comparativement à l'exercice 2022. Le quatrième trimestre de 2023 a été impacté défavorablement par des pertes de bénéfices et des coûts directs estimés à 36,7 millions \$ découlant du conflit de travail dans 27 magasins Metro dans le Grand Toronto.

<sup>(1)</sup> Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »



Notre marge brute a légèrement fléchi à 19,7 % comparativement à 20,0 % en 2022. Cette baisse s'explique par la forte croissance de nos enseignes à escompte, la hausse des ventes en promotion et le fait que nous absorbons une partie des hausses des coûtants reçues de nos fournisseurs.

Le conflit de travail a eu un impact défavorable d'environ 27,0 millions \$ sur le bénéfice net, ou 0,12 \$ par action. La 53° semaine a eu un impact favorable de 27,0 millions \$ sur le bénéfice net, ou 0,12 \$ par action.

Pour une 29° année consécutive, nous avons augmenté notre dividende, conformément à notre politique consistant à distribuer entre 30 % et 40 % du bénéfice net ajusté de l'année précédente en dividendes. Au cours de l'exercice 2023, le prix de l'action s'est maintenu dans une fourchette allant de 67,09 \$ et 78,90 \$ et a clôturé à 70,54 \$, en hausse de 1 % par rapport à l'année précédente.

#### **FAITS SAILLANTS 2023**

#### Modernisation du réseau de distribution

Le projet de modernisation de notre réseau de distribution annoncé en 2017, un investissement de près d'un milliard \$ dans l'avenir de METRO, a franchi une étape importante avec la mise en service en octobre dernier de notre nouveau centre de distribution automatisé pour les produits frais et surgelés à Terrebonne. Avec ses technologies de pointe et une équipe bien formée, notre nouveau centre nous permettra d'augmenter notre capacité afin de poursuivre notre croissance, gagner en efficacité, tout en améliorant le service aux magasins avec une précision accrue et une diminution du temps de manutention.

En Ontario, les travaux se sont poursuivis en vue de la mise en service de la phase 2 du centre de distribution automatisé pour les produits frais à Toronto, prévue en 2024<sup>(2)</sup>. Celle-ci s'ajoutera à la phase 1 du centre de distribution des produits frais de Toronto ouvert en janvier 2021 et au nouveau centre de distribution automatisé pour les produits surgelés qui a ouvert ses portes en janvier 2022.

Nous avons également continué d'investir dans notre centre de distribution de Varennes afin de le maintenir à la fine pointe de la technologie. Nous y avons automatisé certains processus pour une meilleure efficacité nous permettant ainsi de servir nos réseaux de pharmacie de manière toujours plus fiable.

## Réseau de magasins et de pharmacies

Nos investissements en immobilisations en 2023 ont atteint à nouveau cette année un niveau record et totalisent près de 680 millions \$.

En collaboration avec nos marchands et marchandes affilié·e·s ainsi que nos pharmaciens et pharmaciennes propriétaires, nous avons continué d'investir dans nos réseaux d'alimentation et de pharmacies. Au Québec, ces investissements se sont traduits par l'ouverture d'un magasin Metro Plus, de trois magasins Super C et par des rénovations majeures et des agrandissements dans trois magasins Metro et Metro Plus, dans deux Adonis, à Brossard et Laval, et par la conversion d'un magasin à l'enseigne Super C, à Gatineau. En Ontario, deux nouveaux magasins Food Basics et un magasin Metro ont ouvert leurs portes, et des rénovations majeures ont été réalisées dans quatre magasins Metro et un magasin Food Basics. Du côté de la pharmacie, 12 rénovations majeures dans des succursales Jean Coutu ont été réalisées dont l'une d'entre elles accueillait en septembre dernier le plus récent concept magasin de l'enseigne.

#### Lovauté

Le lancement de notre programme de récompenses MOİ a eu lieu le printemps dernier dans nos enseignes Metro, Super C, Brunet et Première Moisson au Québec et l'ensemble des succursales du réseau Jean Coutu au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick. Celui-ci marquait une étape majeure dans la stratégie numérique globale de l'entreprise, nous permettant de mieux comprendre les besoins des consommateurs et consommatrices afin de leur proposer encore plus d'offres personnalisées. La clientèle profite maintenant pleinement de la complémentarité de nos réseaux d'alimentation et de pharmacie et économise davantage sur les produits essentiels du quotidien. Depuis le lancement, nous avons doublé le nombre de membres passant de 1,2 millions membres metro&moi à 2,4 millions de membres MOİ. Ce lancement marquait également le début d'un nouveau partenariat avec la Banque Royale du Canada (RBC) avec le lancement de la carte de crédit sans frais annuels MOİ RBC Visa offrant plus de valeur à la clientèle.

<sup>(1)</sup> Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »



#### Commerce en ligne

Nous avons poursuivi le déploiement de notre plan numérique qui vise à offrir aux client·e·s de nos enseignes alimentaires et de pharmacie un éventail de services pour répondre à leurs besoins, en fonction de leurs préférences. Du côté de l'enseigne Metro, nous avons continué d'étendre le service de livraison. Mon épicerie en ligne de Metro a d'ailleurs à nouveau obtenu la 1<sup>re</sup> place parmi les grands détaillants alimentaires au Canada pour son expérience d'achat en ligne, selon l'étude WOW Numérique Léger 2022. Du côté de Super C, le service de cueillette en magasin a graduellement débuté en 2022 et nos équipes travaillent fort afin d'en terminer le déploiement en début d'année financière 2024<sup>(2)</sup>. Les enseignes Super C, Food Basics et Adonis ont été ajoutées à Instacart et Food Basics est maintenant également disponible sur Cornershop.

#### Augmentation de l'efficacité

Le déploiement de nos initiatives technologiques s'est poursuivi dans nos différentes enseignes du Québec et de l'Ontario afin de nous offrir plus d'efficacité. 498 de nos magasins d'alimentation et 63 pharmacies offrent maintenant des caisses libre-service alors que 335 magasins et 41 pharmacies sont passés aux étiquettes électroniques. 44 magasins proposent quant à eux la technologie « Scan, Bag and Go », permettant aux clients de balayer le code barre des produits à mesure qu'ils les ajoutent à leur panier.

#### Faciliter les soins de santé

Les pharmaciens et pharmaciennes de nos réseaux ont continué d'assurer leur rôle essentiel de première ligne en santé facilitant ainsi l'accès aux soins. En janvier 2023, leur champ d'exercice a été élargi en Ontario, permettant l'évaluation et la prescription de 13 affections courantes. Il s'agit de nouveaux actes professionnels qui facilitent l'accessibilité aux soins de santé pour les patient·e·s au sein de leur communauté, comme c'est le cas au Québec depuis 2020. Nous avons également complété le déploiement de la plateforme de messagerie interprofessionnelle sécurisée PrescribelT d'Inforoute Santé du Canada dans nos pharmacies de l'Ontario et dans le réseau Jean Coutu en Ontario et au Nouveau-Brunswick. Ces pharmacies peuvent maintenant recevoir électroniquement les ordonnances et transmettre les demandes de renouvellement au prescripteur, ce qui se traduit par des soins plus efficients et une meilleure communication entre les cliniciens et cliniciennes. Nous poursuivons le travail avec le ministère de la Santé et des Services sociaux afin de déployer la solution au Québec au cours des prochains mois<sup>(2)</sup>.

# Responsabilité d'entreprise

Cette année marquait la deuxième année de la mise en œuvre de notre plan de responsabilité d'entreprise (RE) 2022-2026. Nos équipes ont poursuivi le travail avec rigueur et nous sommes sur la bonne voie quant à notre progression vers l'atteinte des objectifs que nous nous sommes fixés.

Nous avons conclu un partenariat avec SupplyShift, une plateforme en ligne soutenue par une équipe d'experts ESG, pour collecter et analyser les données de nos fournisseurs afin d'évaluer leur performance par rapport à tous les principes de notre Code de conduite des fournisseurs pour un approvisionnement responsable.

Nous avons réalisé une étude de faisabilité et de coût de l'atteinte des cibles net Zéro du Science Based Targets initiative (SBTi) qui nous a menée, en novembre 2023, à nous engager à fixer des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) à court terme, pour l'ensemble de l'entreprise, en nous appuyant sur la norme SBTi.

#### Investir dans nos communautés

En 2023, plus de 7 millions \$ ont été remis à des organismes de bienfaisance pour soutenir les communautés où nous sommes présents afin de réduire les inégalités sociales, particulièrement en alimentation et en santé, et à assurer le mieux-être de la population.

Nous avons renouvelé notre engagement envers Centraide pour une 25<sup>e</sup> année. La générosité de nos équipes et de la clientèle et les efforts soutenus des enseignes alimentaires et de pharmacie de METRO au Québec, ont permis de recueillir la somme record de 2,5 millions \$ ce qui nous a valu un prix Engagement d'entreprise dans la catégorie 1 000 employés et plus, un prix remis aux entreprises ayant mené une campagne exceptionnelle à tous les niveaux.

S'investir auprès des communautés que nous servons est important pour nous et nous sommes fiers d'avoir reçu en 2023 la certification Entreprise généreuse de l'organisme Imagine Canada, attribuée aux entreprises qui font preuve de leadership en matière d'impact social et d'engagement communautaire en utilisant au moins 1 % de leur bénéfice avant impôt pour soutenir leurs communautés.

<sup>(1)</sup> Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »



Pour en savoir davantage sur nos réalisations en lien avec notre plan de responsabilité d'entreprise, je vous invite à consulter notre rapport de responsabilité d'entreprise 2023.

#### Partenaire du quotidien des Québécois et Québécoises depuis 75 ans

Nous célébrions cette année 75 ans d'histoire. Au fil des décennies, nous avons constamment innové et évolué pour répondre aux besoins changeants de notre clientèle et de l'industrie, tout en conservant notre authenticité. Le soutien et l'engagement continus des artisan·e·s et producteur·rices·s d'ici, des marchand·e·s et pharmacien·ne·s propriétaires, des employé·e·s, mais aussi des communautés et de la clientèle sont les piliers de notre succès.

C'est d'ailleurs la qualité du travail de nos collègues pour répondre aux besoins de notre clientèle qui aura permis cette année à METRO de se hisser au second rang du palmarès des entreprises canadiennes les plus respectées dans la catégorie épicerie/détaillant alimentaire tandis que l'enseigne Jean Coutu a décroché la 1<sup>re</sup> position pour le secteur du commerce de détail du classement des entreprises les plus admirées des Québécoises et des Québécois.

Une autre distinction dont je suis très fier est le prix PROSPÈRE Employeur d'Exception attribué à METRO par le Conseil du Patronat du Québec (CPQ). La distinction Employeur d'Exception est remise à un employeur qui place ses ressources humaines au cœur de la poursuite de sa mission et dont la culture organisationnelle et les pratiques favorisent une mobilisation exceptionnelle de son équipe.

#### Perspectives et priorités 2024<sup>(2)</sup>

Nos équipes travaillent chaque jour sans relâche pour continuer d'offrir la meilleure valeur possible à notre clientèle, et ce, dans toutes nos enseignes, que ce soit par le biais de nos prix concurrentiels, de notre offre complète de produits de marque privée, de nos promotions hebdomadaires efficaces et de nos programmes de fidélité, mettant tout en œuvre pour dépasser les attentes de nos client·e·s, chaque jour.

Nos priorités pour l'exercice 2024 demeurent essentiellement les mêmes :

- 1. Accroître nos parts de marché;
- 2. Poursuivre la modernisation de notre chaîne de distribution;
- 3. Accélérer la transformation numérique de l'entreprise;
- 4. Engager les clients et monétiser nos plateformes;
- 5. Développer la meilleure équipe;
- 6. Atteindre nos objectifs en responsabilité d'entreprise.

De plus, notre année 2024 sera marquée par l'accélération de la mise en service de notre nouveau centre de distribution automatisé à Terrebonne, l'agrandissement de notre centre de distribution de fruits et légumes de Laval et le lancement de la phase finale de notre installation automatisée de produits frais à Toronto au printemps prochain.

Bien que ces investissements nous placent en bonne position pour poursuivre notre croissance profitable à long terme, ils entrainent inévitablement d'importants vents contraires auxquels nous serons confrontés au cours de l'exercice 2024. Ceux-ci s'expliquent par un dédoublement temporaire des coûts, des inefficacités de la courbe d'apprentissage, une augmentation de l'amortissement et une baisse des intérêts capitalisés. Nous n'absorberons pas entièrement ces dépenses supplémentaires et nous prévoyons actuellement que le bénéfice opérationnel avant amortissement et pertes de valeur d'actifs, nettes des reprises, augmentera de moins de 2 % au cours de l'exercice 2024, par rapport au niveau déclaré au cours de l'exercice 2023, et que le bénéfice net ajusté par action pour l'exercice 2024 sera de stable à 0,10 \$ de moins que celui déclaré pour l'exercice 2023. Nous prévoyons renouer avec la croissance de nos bénéfices après l'exercice 2024 et maintenons notre objectif de croissance annuel divulgué entre 8 % et 10 % pour le bénéfice net par action à moyen et long terme.

<sup>(1)</sup> Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »



#### Remerciements

Je remercie tous nos employé·e·s, marchand·e·s et pharmacien·ne·s propriétaires ainsi que mes collègues de la direction pour leur engagement et pour le travail accompli dans un contexte exigeant. Merci également aux membres du conseil d'administration pour leur soutien constant. Enfin, merci à vous, chers actionnaires, pour votre confiance.

Eric La Flèche

Président et chef de la direction

<sup>(1)</sup> Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »



# RAPPORT DE GESTION ET ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2023



# **TABLE DES MATIÈRES**

	P
Aperçu général	
Raison d'être, mission et stratégie	
Principaux indicateurs de performance	
Principales réalisations	
Information annuelle choisie	
Perspectives	
Résultats d'exploitation	
Résumé des résultats trimestriels	
Situation de trésorerie	
Situation financière	
Sources de financement	
Obligations contractuelles	
Transactions entre parties liées	
Quatrième trimestre	
Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture	
Informations prospectives	
Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières	
Contrôles et procédures	
Jugements et estimations significatifs	
Gestion des risques	
Responsabilité de la direction relativement à l'information financière	
Rapport de l'auditeur indépendant	
États financiers annuels consolidés	

Le rapport de gestion qui suit porte sur la situation financière et les résultats consolidés de METRO INC. pour l'exercice financier clos le 30 septembre 2023 et doit être lu en parallèle avec les états financiers annuels consolidés et les notes afférentes au 30 septembre 2023. La présente analyse tient compte des informations en date du 1 décembre 2023 à moins d'indication contraire. Des renseignements complémentaires sont également disponibles sur le site SEDAR+ à l'adresse suivante : www.sedarplus.ca, dont la notice annuelle et les lettres d'attestation pour l'exercice 2023.



# **APERCU GÉNÉRAL**

La Société est un chef de file dans les industries alimentaire et pharmaceutique au Québec et en Ontario.

La Société exploite, à titre de détaillant, de franchiseur ou de distributeur, différentes enseignes alimentaires dans les segments de supermarchés et de marchés d'escompte. Les enseignes Metro et Metro Plus, qui comptent 328 supermarchés, visent à satisfaire les consommateurs qui recherchent un niveau de service supérieur et une plus grande variété de produits. Les marchés d'escompte Super C et Food Basics, au nombre de 247, offrent aux consommateurs soucieux à la fois d'économie et de qualité, des produits à bas prix. L'enseigne Adonis, qui compte actuellement 15 magasins, est quant à elle spécialisée dans les produits frais ainsi que les aliments méditerranéens et du Moyen-Orient. La Société exploite aussi l'enseigne Première Moisson, spécialisée dans la production artisanale de boulangerie, de pâtisserie et de charcuterie de première qualité. Elle vend ses produits aux magasins de la Société, à des restaurants, diverses chaînes, de même que directement aux consommateurs par l'entremise de 23 magasins. La majorité des magasins appartiennent à la Société ou à des entités structurées et leurs états financiers sont consolidés avec ceux de la Société. Un bon nombre de Metro et Metro Plus appartiennent à des marchands indépendants liés à la Société soit par des baux ou des contrats d'affiliation. Les approvisionnements à ces magasins font partie de notre chiffre d'affaires. La Société agit également comme distributeur auprès de commerces d'alimentation de proximité indépendants et leurs achats sont inclus dans le chiffre d'affaires de la Société.

La Société agit également à titre de franchiseur et de distributeur pour 420 pharmacies PJC Jean Coutu, PJC Santé et PJC Santé Beauté ainsi que 143 pharmacies Brunet Plus, Brunet, Brunet Clinique et Clini Plus détenues par des pharmaciens propriétaires. La Société exploite 77 pharmacies en Ontario sous les enseignes Metro Pharmacy et Food Basics Pharmacy, et leurs chiffres d'affaires font partie de celui de la Société. Le chiffre d'affaires inclut également les approvisionnements faits à des pharmacies non franchisées. La Société est aussi présente dans le domaine de la distribution de médicaments génériques avec sa filiale Pro Doc Ltée.

# RAISON D'ÊTRE, MISSION ET STRATÉGIE

Depuis plus de 75 ans, METRO a fait sa marque, d'abord au Québec puis en Ontario et au Nouveau-Brunswick, en répondant aux besoins en alimentation et en santé des communautés qu'elle dessert. Sa croissance organique et par acquisition la positionne aujourd'hui comme un chef de file dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie dans l'est du Canada.

L'acquisition, en 2018, du Groupe Jean Coutu renforce la position de METRO sur le marché de la santé. Le regroupement de ces deux grandes sociétés crée un leader du commerce du détail avec un chiffre d'affaires de plus de 20 milliards \$ pour répondre aux besoins croissants des consommateurs en alimentation, en pharmacie, en santé et en beauté.

La raison d'être de METRO est le reflet de sa présence accrue en santé et représente sa réalité et ses aspirations d'aujourd'hui. Pour METRO, **nourrir la santé et le bien-être de nos communautés**, c'est le travail accompli, jour après jour, par nos employés pour nourrir et servir avec excellence la population des communautés que nous desservons.

Notre raison d'être s'appuie sur quatre piliers, ancrés dans nos pratiques quotidiennes et nos façons de faire. Ces derniers guident nos actions et décisions nous permettant de remplir notre mission, soit celle de dépasser les attentes de nos clients tous les jours pour gagner leur fidélité à long terme.

#### **Focus client**

Nous plaçons le client au centre de toutes nos décisions et ce, dans chacune de nos enseignes. Lui offrir la meilleure expérience ainsi qu'une offre de produits de qualité à des prix concurrentiels et des services professionnels en santé lui permettant de vivre plus sainement sont au cœur de nos actions.

<sup>(1)</sup> Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »



#### Meilleure équipe

Nous mettons tout en œuvre afin d'attirer et de conserver les meilleurs talents en leur offrant des possibilités de développement et d'avancement dans un environnement collaboratif, sain et sécuritaire où ils peuvent se réaliser pleinement. De plus, nous avons à cœur que nos employés fassent une différence au travail et au sein des communautés où nous vivons et travaillons.

#### **Excellence opérationnelle**

Nous nous fixons de haut standards d'exploitation et sommes axés sur les résultats. Nous mesurons notre performance de façon systématique pour répondre de façon agile aux besoins de nos clients et à la concurrence.

#### Discipline financière

Nous livrons les résultats escomptés et réalisons les objectifs fixés en gérant nos ressources de manière optimale et en exerçant un contrôle financier strict.

L'assise de notre stratégie d'affaires demeure la responsabilité d'entreprise et de continuer à bien intégrer les facteurs ESG à notre modèle d'affaire. Nous visons<sup>(2)</sup> à ce que nos actions apportent de la valeur à METRO, et à nos parties prenantes - clients, employés, fournisseurs, actionnaires et partenaires communautaires.

#### PRINCIPAUX INDICATEURS DE PERFORMANCE

Nous évaluons la performance globale de la Société à l'aide des principaux indicateurs suivants :

- · chiffre d'affaires :
  - · croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables;
  - valeur de la transaction moyenne par client et nombre de transactions;
  - · chiffre d'affaires hebdomadaire moyen;
  - · chiffre d'affaires hebdomadaire moyen par pied carré;
  - chiffre d'affaires par heure travaillée par magasin pour évaluer la productivité;
  - o pourcentage du chiffre d'affaires réalisé avec les clients membres des programmes de fidélisation;
  - part de marché:
  - satisfaction de la clientèle;
- pourcentage de marge brute;
- pourcentage du bénéfice opérationnel avant amortissement et pertes de valeur d'actifs, nettes des reprises par rapport au chiffre d'affaires;
- · pourcentage du bénéfice net par rapport au chiffre d'affaires;
- · croissance du bénéfice net par action;
- rendement des capitaux propres;
- · investissements dans le réseau de détail :
  - valeur monétaire et nature des investissements dans les magasins;
  - nombre de magasins;
  - · croissance de la superficie par magasin.

<sup>(1)</sup> Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »



# PRINCIPALES RÉALISATIONS

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2023 a atteint 20 724,6 millions \$ comparativement à 18 888,9 millions \$ pour la période correspondante de 2022, une hausse de 9,7 %. En excluant la 53° semaine de l'exercice 2023, l'augmentation du chiffre d'affaires a été de 7,6 %. Le bénéfice net de l'exercice 2023 a été de 1 018,8 millions \$ comparativement à 849,5 millions \$ en 2022, soit une hausse de 19,9 %. Le bénéfice net dilué par action a été de 4,35 \$ par rapport à 3,51 \$ l'an passé, en hausse de 23,9 %. Le bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup> de l'exercice 2023 a été de 1 006,6 millions \$ comparativement à 922,1 millions \$ en 2022 et le bénéfice net dilué par action ajusté<sup>(1)</sup> de 4,30 \$ comparativement à 3,82 \$, soit des augmentations de 9,2 % et 12,6 % respectivement.

Nous avons accompli plusieurs réalisations au cours de l'exercice dont voici les principales :

- Nous avons procédé, en mai dernier, au lancement du programme de récompenses MOİ, une évolution du programme metro&moi. Le programme MOİ permet à la Société d'être encore plus compétitive et de solidifier la relation avec ses clients en répondant mieux à leurs besoins de santé et de bien-être par le biais d'un programme simple, généreux et accessible. Signe que le programme est très bien reçu par la clientèle, le nombre d'adhésions a doublé depuis le lancement au printemps dernier. Le lancement du programme de récompenses MOİ marque une étape majeure dans la stratégie numérique globale de l'entreprise alors que la clientèle profite pleinement pour la première fois de la complémentarité de nos réseaux d'alimentation et de pharmacie.
- Cet automne, nous avons inauguré notre nouveau centre de distribution automatisé pour les produits frais et surgelés à Terrebonne. L'inauguration de ce nouveau centre marque une étape importante pour METRO et confirme le rôle économique de premier plan que joue l'entreprise au Québec, notamment par un investissement de plus de 420 millions \$ dans son réseau de distribution québécois et par les dizaines de milliers d'emplois qu'elle procure aux quatre coins de la province. Le nouveau centre de distribution automatisé contribuera<sup>(2)</sup> à améliorer la qualité du service et des produits envoyés vers les magasins d'alimentation, grâce à une précision accrue des commandes et une diminution du temps de manutention, en plus d'améliorer la résilience de notre chaîne d'approvisionnement.
- En octobre 2017, nous avons annoncé un investissement de 400 millions \$ sur six ans dans notre réseau de distribution de l'Ontario. La phase 1 du projet, la section semi-automatisée de notre nouveau centre de distribution de produits frais, déployée en 2021, ainsi que la phase 2 du projet, notre nouveau centre de distribution des produits surgelés entièrement automatisé, déployée en 2022, ont été réalisées avec succès et sont pleinement opérationnelles. Le démarrage de la dernière phase du projet d'investissement, une section entièrement automatisée de notre nouveau centre de distribution de produits frais, devrait<sup>(2)</sup> avoir lieu au printemps 2024. Dotées d'une technologie de pointe, ces installations nous aideront à améliorer le service à notre réseau de magasins et à offrir une plus grande fraîcheur et variété de produits. METRO pourra mieux répondre aux préférences en constante évolution de ses clients et ainsi se positionner comme le détaillant offrant la meilleure expérience client dans chacune de ses enseignes.
- Pour une troisième année consécutive, nous avons investi un niveau record en immobilisations de près de 680 millions \$ en 2023 en rapport avec les grands projets de la Société dont ceux relatifs à la modernisation de la chaîne d'approvisionnement, au réseau de magasins et à la stratégie omnicanale.
- Nous avons poursuivi les investissements dans notre réseau de magasins. Au Québec, nous avons ouvert un magasin Metro et trois magasins Super C, converti un magasin Metro en Super C, et nous avons, avec nos marchands, effectué des rénovations majeures et des agrandissements dans cinq autres magasins. En Ontario, nous avons ouvert un magasin Metro, deux magasins Food Basics et nous avons effectué des rénovations majeures dans cinq autres magasins. Du côté de la pharmacie, nous avons procédé à l'ouverture d'une succursale, à une relocalisation ainsi qu'à des agrandissements et des rénovations majeures dans 13 succursales Jean Coutu.
- Nous avons continué d'élargir nos services d'épicerie en ligne qui sont offerts à plus de 90 % de la population de l'Ontario et du Québec par l'entremise d'applications pertinentes destinées aux clients, faciles à utiliser et offrant une expérience client transparente sur tous les canaux. À la fin de l'exercice 2023, 231 magasins Metro, 83 magasins Super C et près de 300 pharmacies Jean Coutu offraient la cueillette en magasin. Pour notre service de livraison, nous avons augmenté le nombre de nos emplacements et élargi nos partenariats par le biais de services de tiers, Instacart et Uber, qui desservent maintenant les enseignes Food Basics, Super C, Adonis et Première Moisson.

<sup>(1)</sup> Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »



- METRO recevait, en octobre dernier, le prix PROSPÈRE Employeur d'Exception lors du gala annuel du Conseil du Patronat du Québec (CPQ) qui visait à reconnaître les meilleures entreprises québécoises en 2023. La distinction Employeur d'Exception est remise à un employeur qui place ses ressources humaines au cœur de la poursuite de sa mission et dont la culture organisationnelle et les pratiques favorisent une mobilisation exceptionnelle de son équipe.
- Lors de la 30° édition du Grand Prix Canadien des Nouveaux Produits à Toronto, la Société s'est vue décernée un total de 11 prix reconnaissant les produits de Marques Privées comme les meilleures innovations de l'année au Canada. Cette année encore, nous sommes l'entreprise qui compte le plus grand nombre de produits gagnants. Ce prestigieux concours met en lumière les meilleures innovations de l'industrie à travers tout le pays.
- À nouveau cette année, METRO est la fière récipiendaire d'un Impact Award dans la catégorie engagement communautaire. Cette distinction, décernée par le magazine Canadian Grocer, une référence dans l'industrie alimentaire, reconnaît l'édition inaugurale de notre campagne annuelle Ensemble en santé. Les Impact Awards récompensent le travail des entreprises canadiennes de l'industrie alimentaire et des produits de consommation qui se dépassent pour faire une différence significative dans différentes sphères. Cette reconnaissance souligne les efforts de METRO à poser des gestes concrets qui peuvent contribuer à réduire les inégalités sociales, particulièrement en matière d'alimentation et de santé.
- Nous avons mis en œuvre la deuxième année de notre plan de responsabilité d'entreprise (RE) 2022-2026. Nous avons progressé au regard de la plupart de nos priorités et nous sommes sur la bonne voie. Nous avons notamment conclu un partenariat avec SupplyShift, une plateforme en ligne qui nous permet de mieux collecter et analyser les données de nos fournisseurs et d'évaluer ainsi leur conformité à l'ensemble des principes de notre Code de conduite des fournisseurs. À la suite de notre engagement pris en octobre 2022 d'évaluer rigoureusement la faisabilité et les coûts de l'atteinte des cibles net zéro de la Science Based Targets initiative (SBTi), nous avons également revu et ajusté la portée de notre objectif actuel en nous engageant à fixer des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre à court terme pour l'ensemble de l'entreprise, en s'appuyant sur la norme SBTi. En matière d'emballages et imprimés, nos efforts se sont concentrés cette année sur l'augmentation du contenu recyclé et de la recyclabilité de nos contenants de plastique dans les sections de produits frais de nos magasins d'alimentation. Nous avons notamment éliminé tous les contenants et emballages en plastique coloré dans l'ensemble de nos enseignes d'alimentation. De plus, nous avons continué à accroître notre divulgation. En 2023, nous avons divulgué pour la première fois nos pratiques relatives aux forêts au CDP Forests, démontrant ainsi notre engagement à contribuer à la lutte contre la déforestation. METRO travaille activement à accroître la résilience de ses activités en regard des risques climatiques physiques et de transition. La Société publie cette année son tout premier rapport sur les risques et occasions liés aux changements climatiques, qui inclut les résultats de son analyse des scénarios climatiques, selon le cadre du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques, également connu en anglais sous l'acronyme "TCFD".

<sup>(1)</sup> Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »



# **INFORMATION ANNUELLE CHOISIE**

	2023	2022	Variation	2021	Variation
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	(53 semaines)	(52 semaines)	%	(52 semaines)	%
Chiffre d'affaires	20 724,6	18 888,9	9,7	18 283,0	3,3
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère	1 014,8	846,1	19,9	823,0	2,8
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	4,0	3,4	17,6	2,7	25,9
Bénéfice net	1 018,8	849,5	19,9	825,7	2,9
Bénéfice net par action de base	4,36	3,53	23,5	3,34	5,7
Bénéfice net dilué par action	4,35	3,51	23,9	3,33	5,4
Bénéfice net ajusté <sup>(1)</sup>	1 006,6	922,1	9,2	854,2	7,9
Bénéfice net dilué par action ajusté <sup>(1)</sup>	4,30	3,82	12,6	3,44	11,0
Rendement des capitaux propres <sup>(1)</sup> (%)	15,2	13,0	_	13,1	_
Dividendes par action (en dollars)	1,1825	1,0750	10,0	0,9750	10,3
Total de l'actif	13 865,3	13 401,3	3,5	13 592,1	(1,4)
Parties courante et non courante de la dette	2 665,6	2 342,8	13,8	2 636,8	(11,1)

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2023 a atteint 20 724,6 millions \$ comparativement à 18 888,9 millions \$ pour la période correspondante de 2022, une hausse de 9,7 %. En excluant la 53<sup>e</sup> semaine de l'exercice 2023, l'augmentation du chiffre d'affaires a été de 7,6 %.

Le bénéfice net des exercices 2023, 2022 et 2021 ont été respectivement de 1 018,8 millions \$, 849,5 millions \$ et 825,7 millions \$ et le bénéfice net dilué par action de 4,35 \$, 3,51 \$ et 3,33 \$. Si l'on tient compte des éléments relatifs aux exercices 2023 et 2022 présentés dans le tableau « Ajustements au bénéfice net et au bénéfice net dilué par action (BPA)<sup>(1)</sup> » de la section « Résultats d'exploitation » ainsi que pour l'exercice 2021, l'ajustement pour l'amortissement avant impôt des immobilisations intangibles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu, le bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup> de l'exercice 2023 a été de 1 006,6 millions \$ comparativement à 922,1 millions \$ pour l'exercice 2022 et à 854,2 millions \$ pour l'exercice 2021 alors que le bénéfice net dilué par action ajusté<sup>(1)</sup> a été de 4,30 \$ pour 2023 comparativement à 3,82 \$ pour 2022 et 3,44 \$ pour 2021, soit des augmentations de 12,6 % et 11,0 % respectivement.

# PERSPECTIVES(2)

Alors que nous entamons notre nouvel exercice financier, nous procédons à la mise en service de notre nouveau centre de distribution automatisé à la fine pointe de la technologie au nord de Montréal et l'agrandissement de notre centre de fruits et légumes de Montréal comme prévu. Nous nous préparons également au lancement de la phase finale de notre centre automatisé de produits frais à Toronto au printemps prochain. Bien que ces investissements nous placent en bonne position pour poursuivre notre croissance profitable à long terme, nous sommes confrontés à d'importants vents contraires au cours de l'exercice 2024, alors que nous subissons un dédoublement temporaire des coûts et des inefficacités de la courbe d'apprentissage, ainsi qu'une augmentation de l'amortissement et une baisse des intérêts capitalisés. Nous n'absorberons pas entièrement ces dépenses supplémentaires et nous prévoyons actuellement que le bénéfice opérationnel avant amortissement et pertes de valeur d'actifs, nettes des reprises, augmentera de moins de 2 % au cours de l'exercice 2024, par rapport au niveau déclaré au cours de l'exercice 2023, et que le bénéfice net ajusté par action pour l'exercice 2024 sera de stable à 0,10 \$ de moins que celui déclaré pour l'exercice 2023. Nous prévoyons renouer avec la croissance de nos bénéfices après l'exercice 2024 et maintenons notre objectif de croissance annuel divulgué entre 8 % et 10 % pour le bénéfice net par action à moyen et long terme.

<sup>(1)</sup> Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »



# **RÉSULTATS D'EXPLOITATION**

#### **EXERCICE**

L'exercice de la Société se termine le dernier samedi de septembre. L'exercice clos le 30 septembre 2023 comprend 53 semaines d'exploitation et l'exercice clos le 24 septembre 2022 comprend 52 semaines d'exploitation. Une semaine de plus est incluse dans le quatrième trimestre tous les cinq ou six ans pour aligner l'exercice de la Société avec le calendrier. Cette inclusion a eu lieu au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2023.

#### **CHIFFRE D'AFFAIRES**

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2023 a atteint 20 724,6 millions \$ comparativement à 18 888,9 millions \$ pour la période correspondante de 2022, une hausse de 9,7 %. En excluant la 53° semaine de l'exercice 2023, l'augmentation du chiffre d'affaires a été de 7,6 %. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables<sup>(1)</sup> a été en hausse de 7,6 % (en hausse de 2,0 % en 2022). Les ventes alimentaires en ligne<sup>(1)</sup> ont augmenté de 78,0 % par rapport à l'an dernier principalement attribuables à une hausse des ventes provenant de nos partenariats alors que les ventes alimentaires en ligne avaient augmenté de 8,0% en 2022. Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables<sup>(1)</sup> a connu une hausse de 6,5 % (7,9 % en 2022), soit une hausse de 6,3 % pour les médicaments d'ordonnance<sup>(1)</sup> et une hausse de 7,0 % pour les produits de la section commerciale<sup>(1)</sup>.

# BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT ET PERTES DE VALEUR D'ACTIFS, NETTES DES REPRISES

Cette mesure du bénéfice exclut les frais financiers nets, les impôts et l'amortissement et les pertes de valeur d'actifs, nettes des reprises.

Pour l'exercice 2023 le bénéfice opérationnel avant amortissement a été de 1 969,6 millions \$ ou 9,5 % du chiffre d'affaires, une hausse de 6,8 % comparativement à 2022.

Notre marge brute pour le quatrième trimestre de 2023 a été impacté défavorablement par une perte de bénéfices et des coûts directs estimés à 36,3 millions \$ résultant d'un conflit de travail dans 27 magasins Metro dans le Grand Toronto. Notre taux de marge brute<sup>(1)</sup> a été de 19,7 % pour l'exercice 2023 comparativement à 20,0 % en 2022.

Notre pourcentage de charges d'exploitation sur le chiffre d'affaires a été de 10,2 % pour l'exercice 2023 comparativement à 10,4 % en 2022.

#### **AMORTISSEMENT**

La dépense d'amortissement pour l'exercice 2023 a été de 525,2 millions \$ comparativement à 503,3 millions \$ pour l'exercice 2022. Cette augmentation reflète les investissements en immobilisation au cours de l'année.

#### PERTES DE VALEUR D'ACTIFS, NETTES DES REPRISES

Il n'y a pas eu de pertes de valeur d'actifs, nettes des reprises, au cours de l'exercice 2023. Au cours du quatrième trimestre de 2022, la Société a comptabilisé des pertes de valeur d'actifs, nettes des reprises, totalisant 70,1 millions \$, dont une tranche de 60,0 millions \$^{(1)} découlant de notre décision de retirer Jean Coutu du programme de fidélisation Air Miles® au printemps 2023. Cette perte de valeur représente la valeur comptable totale de l'actif au titre du programme de fidélisation de Jean Coutu. Des pertes de valeur ont également été comptabilisées pour des actifs de magasins, principalement des actifs au titre de droits d'utilisation, dont la valeur recouvrable était inférieure à leur valeur comptable. Des reprises de pertes de valeur ont été comptabilisées au cours du quatrième trimestre de 2022 pour d'autres sites, par suite de changements dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable.

# FRAIS FINANCIERS NETS

Les frais financiers nets pour l'exercice 2023 ont été de 122,6 millions \$ comparativement à 117,6 millions \$ pour l'exercice 2022. La hausse est principalement attribuable à une augmentation de la dette partiellement compensée par des intérêts capitalisés plus élevés liés à nos projets d'automatisation des centres de distribution.

<sup>(1)</sup> Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »



#### IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts pour l'exercice 2023 a été de 303,0 millions \$ comparativement à 304,1 millions \$ pour l'exercice 2022, avec un taux d'imposition effectif de 22,9 % et 26,4 % respectivement. La Société a enregistré durant le troisième trimestre de 2023 des actifs d'impôts de 40,7 millions \$ (8,2 millions \$ d'actifs d'impôts exigibles et 32,5 millions \$ d'actifs d'impôts différés) avec une réduction équivalente de la charge d'impôts à la suite du jugement favorable obtenu à la Cour canadienne de l'impôt. Des pertes en capital ayant été précédemment refusées par l'Agence du revenu du Canada (« ARC ») sur la disposition des actions d'une filiale dans les années 2012 à 2014 ont été accordées. L'ARC a subséquemment accepté que la Société modifie un formulaire de roulement produit pour l'année d'imposition terminée le 3 mars 2018, résultant en une augmentation de la base fiscale des immobilisations incorporelles.

#### BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE NET AJUSTÉ(1)

Le bénéfice net de l'exercice 2023 a été de 1 018,8 millions \$ comparativement à 849,5 millions \$ en 2022, soit une hausse de 19,9 %. Le bénéfice net dilué par action a été de 4,35 \$ par rapport à 3,51 \$ l'an passé, en hausse de 23,9 %. En excluant les éléments spécifiques présentés dans le tableau ci-dessous, le bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup> de l'exercice 2023 a été de 1 006,6 millions \$ comparativement à 922,1 millions \$ en 2022 et le bénéfice net dilué par action ajusté<sup>(1)</sup> de 4,30 \$ comparativement à 3,82 \$, soit des augmentations de 9,2 % et 12,6 % respectivement.

# Ajustements au bénéfice net et au bénéfice net dilué par action (BPA)<sup>(1)</sup>

	2023		202	22	Variatio	า (%)	
	(53 sem	naines)	(52 sem	aines)			
	Bénéfice net (en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	Bénéfice net (en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	Bénéfice net	BPA dilué	
Selon les états financiers	1 018,8	4,35	849,5	3,51	19,9	23,9	
Perte de valeur au titre d'un programme de fidélisation, nette d'impôts de 15,9 \$	_		44,1				
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu, net d'impôts de 10,2 \$	28,5		28,5				
Ajustement favorable d'impôt au titre d'exercices antérieurs	(40,7)		_				
Mesures ajustées <sup>(1)</sup>	1 006,6	4,30	922,1	3,82	9,2	12,6	

<sup>(1)</sup> Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »



# RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2023	2022	Variation (%)
Chiffre d'affaires			
1 <sup>er</sup> trim. <sup>(3)</sup>	4 670,9	4 316,6	8,2
2 <sup>e</sup> trim. <sup>(3)</sup>	4 554,5	4 274,2	6,6
3° trim. <sup>(4)</sup>	6 427,5	5 865,5	9,6
4 <sup>e</sup> trim. <sup>(5)</sup>	5 071,7	4 432,6	14,4
Exercice	20 724,6	18 888,9	9,7
Bénéfice net			
1 <sup>er</sup> trim. <sup>(3)</sup>	231,1	207,7	11,3
2° trim. <sup>(3)</sup>	218,8	198,1	10,4
3° trim. <sup>(4)</sup>	346,7	275,0	26,1
4° trim. <sup>(5)</sup>	222,2	168,7	31,7
Exercice	1 018,8	849,5	19,9
Bénéfice net ajusté <sup>(1)</sup>			
1 <sup>er</sup> trim. <sup>(3)</sup>	237,6	214,2	10,9
2 <sup>e</sup> trim. <sup>(3)</sup>	225,4	204,7	10,1
3° trim. <sup>(4)</sup>	314,8	283,8	10,9
4 <sup>e</sup> trim. <sup>(5)</sup>	228,8	219,4	4,3
Exercice	1 006,6	922,1	9,2
Bénéfice net dilué par action (en dollars)			
1 <sup>er</sup> trim. <sup>(3)</sup>	0,97	0,85	14,1
2 <sup>e</sup> trim. <sup>(3)</sup>	0,93	0,82	13,4
3° trim. <sup>(4)</sup>	1,49	1,14	30,7
4 <sup>e</sup> trim. <sup>(5)</sup>	0,96	0,70	37,1
Exercice	4,35	3,51	23,9
Bénéfice net dilué par action ajusté <sup>(1)</sup> (en dollars)			
1 <sup>er</sup> trim. <sup>(3)</sup>	1,00	0,88	13,6
2e trim. <sup>(3)</sup>	0,96	0,84	14,3
3 <sup>e</sup> trim. <sup>(4)</sup>	1,35	1,18	14,4
4 <sup>e</sup> trim. <sup>(5)</sup>	0,99	0,92	7,6
Exercice	4,30	3,82	12,6

<sup>(3) 12</sup> semaines

Le chiffre d'affaires du premier trimestre de l'exercice 2023 demeure élevé atteignant 4 670,9 millions \$, une hausse de 8,2 % comparativement au chiffre d'affaires du premier trimestre de 2022 principalement attribuable à la forte inflation enregistrée ce trimestre. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables<sup>(1)</sup> a été en hausse de 7,5 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent (en baisse de 1,4 % au premier trimestre de 2022). Les ventes alimentaires en ligne<sup>(1)</sup> ont augmenté de 40,0 % par rapport à l'an dernier (stable en 2022). Notre panier alimentaire a connu une inflation de 10,0 %, le même niveau qu'au trimestre précédent. Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables<sup>(1)</sup> a connu une hausse de 7,7 % (7,7 % au premier trimestre de 2022), soit une hausse de 6,5 % pour les médicaments d'ordonnance<sup>(1)</sup> et une hausse de 10,2 % pour les produits de la section commerciale<sup>(1)</sup>, principalement les médicaments en vente libre, les cosmétiques et les produits de santé et beauté.

<sup>(4) 16</sup> semaines

<sup>(5) 13</sup> semaines en 2023, 12 semaines en 2022

<sup>(1)</sup> Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »



Le chiffre d'affaires du deuxième trimestre de l'exercice 2023 demeure fort atteignant 4 554,5 millions \$, en hausse de 6,6 % par rapport au chiffre d'affaires élevé de l'an dernier en raison des restrictions liées à la COVID en vigueur dans les deux provinces. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables<sup>(1)</sup> a été en hausse de 5,8 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent principalement attribuable à la forte inflation enregistrée ce trimestre (0,8 % au deuxième trimestre de 2022). Les ventes alimentaires en ligne<sup>(1)</sup> ont augmenté de 41,0 % par rapport à l'an dernier (6,0 % au deuxième trimestre de 2022) principalement attribuables aux ventes provenant de nouveaux partenariats. Notre panier alimentaire a connu une inflation de 9,0 %, en légère baisse par rapport au trimestre précédent. Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables<sup>(1)</sup> a connu une hausse de 7,3 % (9,4 % au deuxième trimestre de 2022), soit une hausse de 5,0 % pour les médicaments d'ordonnance<sup>(1)</sup> et une hausse de 12,2 % pour les produits de la section commerciale<sup>(1)</sup>, principalement les médicaments en vente libre, les cosmétiques et les produits de santé et beauté.

Le chiffre d'affaires du troisième trimestre de l'exercice 2023 demeure fort atteignant 6 427,5 millions \$, en hausse de 9,6 %. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables<sup>(1)</sup> a été en hausse de 9,4 % (1,1 % au troisième trimestre de 2022), principalement attribuable à la progression des ventes de nos magasins d'escompte ainsi qu'à l'inflation. Les ventes alimentaires en ligne<sup>(1)</sup> ont augmenté de 99,0 % par rapport à l'an dernier (stable au troisième trimestre de 2022) principalement attribuables à une hausse des ventes provenant de nos partenariats. Notre inflation alimentaire était d'environ 8,0 %, inférieure à l'IPC alimentaire et moins élevée qu'au trimestre précédent. Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables<sup>(1)</sup> a connu une hausse de 5,9 % (7,2 % au troisième trimestre de 2022), soit une hausse de 6,7 % pour les médicaments d'ordonnance<sup>(1)</sup> et une hausse de 4,1 % pour les produits de la section commerciale<sup>(1)</sup>, avec des augmentations dans la plupart des catégories à l'exception des médicaments en vente libre.

Le chiffre d'affaires du quatrième trimestre de l'exercice 2023 demeure fort atteignant 5 071,7 millions \$, en hausse de 14,4 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent. En excluant la 13° semaine du quatrième trimestre de 2023, l'augmentation du chiffre d'affaires a été de 5,4 %. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables<sup>(1)</sup> a été en hausse de 6,8 % (8,0 % au quatrième trimestre de 2022), principalement attribuable à nos magasins d'escompte. Les ventes alimentaires en ligne<sup>(1)</sup> ont augmenté de 116,0 % par rapport à l'an dernier (33,0 % au quatrième trimestre de 2022) principalement attribuables à une hausse des ventes provenant de nos partenariats. Notre inflation alimentaire était d'environ 5,5 %, inférieur à l'IPC déclaré et en baisse par rapport à 8,0 % au troisième trimestre. Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables<sup>(1)</sup> a connu une hausse de 5,5 % (7,4 % au quatrième trimestre de 2022), soit une hausse de 6,7 % pour les médicaments d'ordonnance<sup>(1)</sup> et une hausse de 3,1 % pour les produits de la section commerciale<sup>(1)</sup>, avec des augmentations dans la plupart des catégories à l'exception des médicaments en vente libre alors que nous croisons des ventes très élevées l'an dernier en raison d'une forte saison de toux et rhume.

Le bénéfice net du premier trimestre de l'exercice 2023 a été de 231,1 millions \$ comparativement à 207,7 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2022, et le bénéfice net dilué par action de 0,97 \$ par rapport à 0,85 \$ en 2022, en hausse de 11,3 % et 14,1 % respectivement. En excluant du premier trimestre des exercices 2023 et 2022, l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu au montant de 8,9 millions \$, ainsi que les impôts relatifs à cet élément, le bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup> du premier trimestre de l'exercice 2023 a été de 237,6 millions \$ comparativement à 214,2 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2022 et le bénéfice net dilué par action ajusté<sup>(1)</sup> de 1,00 \$ comparativement à 0,88 \$, soit des hausses de 10,9 % et 13,6 % respectivement.

Le bénéfice net du deuxième trimestre de l'exercice 2023 a été de 218,8 millions \$ comparativement à 198,1 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2022, et le bénéfice net dilué par action de 0,93 \$ par rapport à 0,82 \$ en 2022, en hausse de 10,4 % et 13,4 % respectivement. En excluant du deuxième trimestre des exercices 2023 et 2022, l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu au montant de 8,9 millions \$, ainsi que les impôts relatifs à cet élément, le bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup> du deuxième trimestre de l'exercice 2023 a été de 225,4 millions \$ comparativement à 204,7 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2022 et le bénéfice net dilué par action ajusté<sup>(1)</sup> de 0,96 \$ comparativement à 0,84 \$, soit des hausses de 10,1 % et 14,3 % respectivement.

<sup>(1)</sup> Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »



Le bénéfice net du troisième trimestre de l'exercice 2023 a été de 346,7 millions \$ comparativement à 275,0 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2022, et le bénéfice net dilué par action de 1,49 \$ par rapport à 1,14 \$ en 2022, en hausse de 26,1 % et 30,7 % respectivement. Le bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup> du troisième trimestre de l'exercice 2023 a totalisé 314,8 millions \$ comparativement à 283,8 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2022 et le bénéfice net dilué par action ajusté<sup>(1)</sup> s'est établi à 1,35 \$ comparativement à 1,18 \$, en hausse de 10,9 % et de 14,4 % respectivement. Les troisièmes trimestres de 2023 et 2022 comprenaient un ajustement pour l'amortissement après impôt des immobilisations intangibles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu au montant de 11,9 millions \$, ainsi que les impôts relatifs à cet élément et le troisième trimestre de 2023 comprenait également un ajustement de 40,7 millions \$ lié à la comptabilisation d'un actif au titre des impôts sur les exercices précédents.

Le bénéfice net du quatrième trimestre de l'exercice 2023 a été de 222,2 millions \$ comparativement à 168,7 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2022, et le bénéfice net dilué par action de 0,96 \$ par rapport à 0,70 \$ en 2022, en hausse de 31,7 % et 37,1 % respectivement. Le bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup> du quatrième trimestre de l'exercice 2023 a totalisé 228,8 millions \$ comparativement à 219,4 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2022 et le bénéfice net dilué par action ajusté<sup>(1)</sup> s'est établi à 0,99 \$ comparativement à 0,92 \$, en hausse de 4,3 % et de 7,6 % respectivement. Les quatrièmes trimestres de 2023 et 2022 comprenaient un ajustement pour l'amortissement avant impôt des immobilisations intangibles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu au montant de 9,0 millions \$, la radiation d'un programme de fidélisation de 60,0 millions \$ au quatrième trimestre de 2022 ainsi que les impôts relatifs à ces éléments. Le conflit de travail dans 27 magasins Metro dans le Grand Toronto a eu un impact défavorable d'environ 27,0 millions \$ après impôts, ou 0,12 \$ par action. La 13° semaine a eu un impact favorable de 27,0 millions \$ après impôts ou 0,12 \$ par action.

	2023				20	22		
(en millions de dollars)	T1	T2	Т3	T4	T1	T2	Т3	T4
Bénéfice net	231,1	218,8	346,7	222,2	207,7	198,1	275,0	168,7
Perte de valeur au titre d'un programme de fidélisation, nette d'impôts	_	_	_	_	_	_		44,1
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu, net d'impôts	6,5	6,6	8,8	6,6	6,5	6,6	8,8	6,6
Ajustement favorable d'impôt au titre d'exercices antérieurs	_	_	(40,7)	_	_	_	_	_
Bénéfice net ajusté <sup>(1)</sup>	237,6	225,4	314,8	228,8	214,2	204,7	283,8	219,4

	2023			2022				
(en dollars)	T1	T2	Т3	T4	T1	T2	T3	T4
Bénéfice net dilué par action	0,97	0,93	1,49	0,96	0,85	0,82	1,14	0,70
Impact des ajustements	0,03	0,03	(0,14)	0,03	0,03	0,02	0,04	0,22
Bénéfice net dilué par action ajusté <sup>(1)</sup>	1,00	0,96	1,35	0,99	0,88	0,84	1,18	0,92

<sup>(1)</sup> Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »



# SITUATION DE TRÉSORERIE

# **ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES**

Les activités opérationnelles ont généré des fonds de 1 563,5 millions \$ pour l'exercice 2023 comparativement à 1 461,4 millions \$ pour l'exercice 2022. L'écart pour l'exercice provient principalement de la hausse des bénéfices en 2023.

#### **ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT**

Pour l'exercice 2023, les activités d'investissement ont nécessité des fonds de 572,5 millions \$ comparativement à 477,8 millions \$ pour l'exercice 2022. La variation s'explique principalement par des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles plus élevées de 58,9 millions \$ en 2023.

Au cours de l'exercice 2023, nous avons procédé avec les détaillants à l'ouverture de 8 magasins, à des rénovations majeures et agrandissements dans 10 magasins et 2 magasins ont été fermés pour une augmentation nette de 256 300 pieds carrés ou 1,2 % de notre réseau de détail alimentaire.

#### **ACTIVITÉS DE FINANCEMENT**

Les activités de financement ont nécessité des fonds de 974,9 millions \$ pour l'exercice 2023 comparativement à 1 416,0 millions \$ pour l'exercice 2022. Cet écart s'explique principalement par une augmentation nette de la dette de 312,7 millions \$ en 2023 comparé à une diminution nette de la dette de 286,3 millions \$ en 2022, partiellement compensée par la hausse des rachats d'actions de 116,0 millions \$ en 2023.

#### SITUATION FINANCIÈRE

Nous n'anticipons<sup>(2)</sup> aucun risque de liquidité et nous considérons notre situation financière à la fin de l'exercice 2023 comme étant très saine. Nous avions une facilité de crédit renouvelable autorisée non utilisée de 560,1 millions \$.

Les principaux éléments de dette non courante à la fin de l'exercice 2023 se présentaient ainsi :

_	Taux d'intérêt	Échéance	Notionnel (en millions de dollars)
Facilité de crédit renouvelable	Taux qui fluctuent selon les variations des taux des acceptations bancaires	27 octobre 2028	39,9
Billets de Série J	Taux nominal fixe de 1,92 %	2 décembre 2024	300,0
Billets de Série G	Taux nominal fixe de 3,39 %	6 décembre 2027	450,0
Billets de Série K	Taux nominal fixe de 4,66 %	7 février 2033	300,0
Billets de Série B	Taux nominal fixe de 5,97 %	15 octobre 2035	400,0
Billets de Série D	Taux nominal fixe de 5,03 %	1 <sup>er</sup> décembre 2044	300,0
Billets de Série H	Taux nominal fixe de 4,27 %	4 décembre 2047	450,0
Billets de Série I	Taux nominal fixe de 3,41 %	28 février 2050	400,0

Le 30 novembre 2021, la Société a émis dans le cadre d'un placement privé des billets non garantis de premier rang de Série J, portant intérêt à un taux nominal fixe de 1,92 %, échéant le 2 décembre 2024, d'un capital total de 300,0 millions \$. Parallèlement à ce placement, Metro a conclu un swap de taux d'intérêt de 300,0 millions \$ ayant pour effet de fixer le taux d'intérêt à un taux variable équivalent au taux des acceptations bancaires à 3 mois (CDOR) majoré de 11 points de base (0,11 %) sur la durée des billets de Série J. Au 30 septembre 2023, le solde des billets non garantis de premier rang de Série J était de 288,9 millions \$ (285,1 millions \$ au 24 septembre 2022), reflétant une augmentation des réévaluations à la juste valeur se rapportant à des swaps de taux d'intérêt de 3,8 millions \$ en 2023 (diminution de 14,9 millions \$ en 2022) désignés comme des couvertures de juste valeur.

Le 1<sup>er</sup> décembre 2021, la Société a remboursé la totalité des billets de Série C, portant intérêt à un taux nominal fixe de 3,20 %, d'un montant de 300,0 millions \$ venant à échéance ce même jour.

<sup>(1)</sup> Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »



Le 6 juin 2022, la Société a procédé au remboursement de la totalité des billets de Série F, à un taux d'intérêt nominal fixe de 2,68 %, d'un montant de 300,0 millions \$ qui venait à échéance le 5 décembre 2022. La prime de rachat anticipé représente un montant de 0,4 million \$ avant impôt.

Le 6 février 2023, la Société a émis en placement privé des billets non garantis de premier rang Série K, à un taux d'intérêt nominal fixe de 4,66 %, échéant le 7 février 2033, d'un capital total de 300,0 millions \$. En prévision de cette émission la Société a conclu, le 14 novembre 2022, un contrat à terme sur obligations désigné comme couvertures de flux de trésorerie sur une composante d'une émission de dette future hautement probable d'un montant de 250,0 millions \$ ayant pour effet de fixer le taux d'intérêt à un taux sur 10 ans de 2,996 %. La partie efficace de la perte sur l'instrument de couverture était comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. À la suite de l'émission des billets Série K, les montants cumulés dans les capitaux propres sont reclassés dans les frais financiers nets sur une base linéaire sur la durée de la dette.

Au cours du deuxième trimestre 2023, la Société a procédé au remboursement de la totalité de sa facilité de crédit renouvelable tirée en USD et les swaps de taux d'intérêt interdevises conclus au premier trimestre 2023 sont arrivés à échéance.

#### **CAPITAL-ACTIONS**

	Actions ordinaires émises		
(en milliers)	2023	2022	
Solde au début de l'exercice	236 929	243 391	
Rachat d'actions en espèces	(8 170)	(7 000)	
Exercice d'options d'achat d'actions	190	538	
Solde à la fin de l'exercice	228 949	236 929	
Solde aux 1 <sup>er</sup> décembre 2023 et au 2 décembre 2022	228 236	235 476	

	Actions propre	es
(en milliers)	2023	2022
Solde au début de l'exercice	335	442
Acquisitions	99	_
Remises en circulation	(138)	(107)
Solde à la fin de l'exercice	296	335
Solde aux 1 <sup>er</sup> décembre 2023 et au 2 décembre 2022	296	335

# **RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS**

	Au 1 <sup>er</sup> décembre 2023	Au 30 septembre 2023	Au 24 septembre 2022
Options d'achat d'actions (en milliers)	2 178	2 226	2 092
Prix d'exercice (en dollars)	40,23 à 77,75	40,23 à 77,75	40,23 à 62,82
Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)	56,67	56,42	51,47

# RÉGIME D'UNITÉS D'ACTIONS AU RENDEMENT

	Au	Au	Au
	1 <sup>er</sup> décembre 2023	30 septembre 2023	24 septembre 2022
Unités d'actions au rendement (en milliers)	569	572	557

<sup>(1)</sup> Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »



#### PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Relativement à son programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités en vigueur du 25 novembre 2022 au 24 novembre 2023, la Société a racheté 7 000 000 de ses actions ordinaires à un prix moyen de 72,00 \$, pour une considération totale de 504,0 millions \$.

La Société a décidé de renouveler le programme afin de se doter d'une option supplémentaire pour utiliser ses liquidités excédentaires. Ainsi, la Société pourra racheter, dans le cours normal de ses activités entre le 27 novembre 2023 et le 26 novembre 2024, jusqu'à concurrence de 7 000 000 de ses actions ordinaires représentant approximativement 3,1 % des actions émises et en circulation de la Société en date du 13 novembre 2023. Les achats s'effectueront au prix du marché par l'entremise de la Bourse de Toronto, conformément à ses règles et politiques, ou par l'entremise de systèmes de négociation parallèles ou de toute autre façon pouvant être autorisée par un organisme de règlementation des valeurs mobilières, y compris en vertu d'ententes de gré à gré. Entre le 27 novembre 2023 et le 1<sup>er</sup> décembre 2023, la Société a racheté 375 000 de ses actions ordinaires à un prix moyen de 68,68 \$, pour une considération totale de 25,8 millions \$.

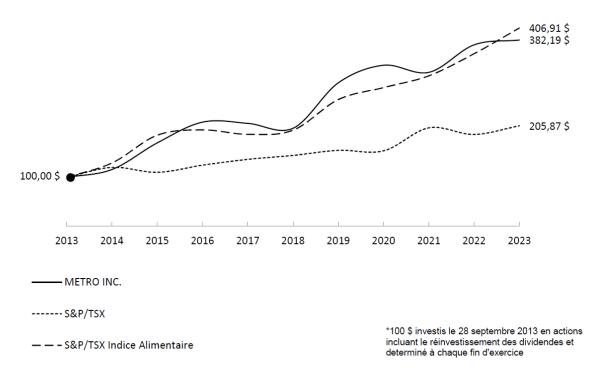
#### **DIVIDENDES**

Pour une 29° année consécutive, la Société a versé à ses actionnaires des dividendes trimestriels. Le dividende annuel a été en hausse de 10,0 % et s'est élevé à 1,1825 \$ par action comparativement à 1,0750 \$ en 2022 pour un montant total de 275,0 millions \$ en 2023 et de 257,9 millions \$ en 2022.

#### **OPÉRATIONS BOURSIÈRES**

La valeur de l'action de METRO s'est maintenue dans une fourchette de 67,09 \$ à 78,90 \$ au cours de l'exercice 2023 (59,14 \$ à 73,54 \$ en 2022). Durant cette période, le nombre d'actions négociées à la Bourse de Toronto a été de 118,6 millions (110,5 millions en 2022). Le cours de clôture du vendredi 29 septembre 2023 était de 70,54 \$ comparativement à 69,84 \$ à la fin de l'exercice 2022. Depuis la fin de l'exercice, l'action de METRO s'est maintenue dans une fourchette de 67,72 \$ à 76,15 \$. Le cours de clôture du 1er décembre 2023 était de 68,32 \$. L'action de METRO a connu une croissance soutenue au cours des 10 dernières années.

#### **RENDEMENT COMPARATIF DES ACTIONS SUR 10 ANS\***



<sup>(1)</sup> Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »



#### **ÉVENTUALITÉS**

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à diverses actions et réclamations. La Société conteste le bien-fondé de ces actions et réclamations, et à ce stade-ci, la Société ne croit pas<sup>(2)</sup> que ces dossiers auront une incidence importante sur la situation financière et les résultats consolidés de la Société. Toutefois, étant donné que tout litige comporte une part d'incertitude, il n'est pas possible de prédire l'issue de ces litiges ni le montant de pertes éventuelles. Aucune charge à payer ni aucune provision pour pertes éventuelles n'a été comptabilisée dans les états financiers consolidés annuels de la Société.

En mai 2019, deux (2) demandes d'autorisation d'actions collectives liées aux opioïdes ont été déposées en Ontario et au Québec par des usagers d'opioïdes contre un important groupe de défendeurs, dont, au Québec, une filiale de la Société, Pro Doc, et, en Ontario, Groupe Jean Coutu et Pro Doc. En février 2020, une demande d'autorisation d'action collective liée aux opioïdes a été déposée en Colombie-Britannique par des usagers d'opioïdes contre un important groupe de défendeurs, dont des filiales de la Société, Pro Doc et Groupe Jean Coutu. En avril 2021, une demande d'autorisation d'une action collective liée aux opioïdes contre plusieurs défendeurs, dont Pro Doc et Groupe Jean Coutu, a été notifiée par la Ville de Grande Prairie, en Alberta. En septembre 2021, une demande d'autorisation d'une (1) action collective liée aux opioïdes contre plusieurs défendeurs, dont Pro Doc et Groupe Jean Coutu, a également été déposée par la Peter Ballantyne Cree Nation et la Lac LaRonge Indian Band, en Saskatchewan. Les allégations formulées dans ces demandes d'autorisation d'actions collectives sont similaires à celles formulées dans la demande d'autorisation d'action collective déposée en août 2018 par la province de la Colombie-Britannique contre de nombreux fabricants et distributeurs d'opioïdes, dont des filiales de la Société, Pro Doc et Groupe Jean Coutu. Toutes ces actions collectives proposées portent notamment sur des allégations d'infractions à la Loi sur la concurrence, de représentations frauduleuses et inexactes, d'absence d'information ainsi que de négligence. La province de Colombie-Britannique réclame au nom du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux un montant (indéterminé) de dommages-intérêts au chapitre des charges qui auraient été engagées dans le paiement d'ordonnances d'opioïdes et d'autres coûts de soins de santé qui seraient liés à la dépendance aux opioïdes alors que les actions collectives proposées en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique qui ont été intentées par des usagers d'opioïdes visent le recouvrement de dommages-intérêts au nom de tous les usagers d'opioïdes directement. La Ville de Grande Prairie poursuit en son nom et au nom de tous les gouvernements locaux et municipalités canadiens et réclame un montant indéterminé en dommages-intérêts pour des coûts de sécurité publique, de services sociaux et de justice pénale prétendument engagés en raison de la crise des opioïdes. La Peter Ballantyne Cree Nation et la Lac La Ronge Indian Band ont déposé une demande d'autorisation d'action collective similaire contre plusieurs défendeurs et réclament en leur nom et au nom de tous les gouvernements et communautés des Premières Nations, Inuit et Métis du Canada un montant indéterminé. La Société estime<sup>(2)</sup> que ces procédures sont sans fondement et que, dans certains cas, il y a même absence de juridiction. Aucune provision pour pertes éventuelles n'a été comptabilisée dans les états financiers consolidés annuels de la Société.

En 2017, le Bureau de la concurrence du Canada a débuté une enquête relativement à la fourniture de pain commercial impliquant certains fournisseurs et détaillants canadiens, dont la Société. En se basant sur l'information disponible jusqu'à présent, la Société ne croit pas qu'elle, ni qu'aucun de ses employés, ait enfreint la *Loi sur la concurrence*. Des demandes d'actions collectives ont été déposées contre la Société, des fournisseurs et certains détaillants. Le 19 décembre 2019, la Cour supérieure du Québec a autorisé l'exercice d'une de ces actions collectives, le jugement d'autorisation étant une étape purement procédurale qui ne décide pas du fond du litige. Le 31 décembre 2021, la Cour supérieure de l'Ontario a autorisé en partie l'exercice d'une autre de ces actions collectives. La Société conteste tous ces recours autant au stade de l'autorisation qu'au fond. Aucune provision pour pertes éventuelles n'a été comptabilisée dans les états financiers annuels consolidés de la Société.

Au cours de l'exercice financier 2016, une demande d'autorisation d'exercer une action collective a été signifiée au Groupe Jean Coutu par Sopropharm, une association constituée en vertu de la *Loi sur les syndicats professionnels* dont sont membres certains pharmaciens propriétaires franchisés du Groupe Jean Coutu. La demande vise à faire autoriser l'exercice de l'action collective sous la forme d'une action déclaratoire visant, entre autres (i) à faire annuler certaines dispositions contractuelles des conventions de franchise type du Groupe Jean Coutu, notamment la clause prévoyant le paiement de redevances sur les ventes de médicaments par les établissements franchisés; (ii) à obtenir la restitution de certaines prestations; et (iii) à faire réduire certaines obligations contractuelles. Le 1<sup>er</sup> novembre 2018, la Cour supérieure du Québec a autorisé l'exercice de l'action collective, le jugement d'autorisation étant une étape purement procédurale qui ne décide pas du fond du litige. La Société conteste ce recours au fond. Aucune provision pour pertes éventuelles n'a été comptabilisée dans les états financiers consolidés annuels de la Société.

<sup>(1)</sup> Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »



#### **SOURCES DE FINANCEMENT**

Nos activités opérationnelles ont permis de générer en 2023 des flux de trésorerie de 1 563,5 millions \$. Ces flux de trésorerie ont servi à financer nos activités d'investissement, dont des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles de 679,9 millions \$, à procéder à des rachats d'actions au montant de 586,0 millions \$, à verser des dividendes de 275,0 millions \$, à procéder aux paiements des intérêts sur la dette de 113,1 millions \$ et aux paiements (capital et intérêts) des obligations locatives nets des paiements et intérêts reçus au titre des contrats de sous-location de 206,6 millions \$ ainsi qu'à effectuer nos autres activités d'investissement et de financement.

À la fin de l'exercice 2023, notre situation financière était composée principalement de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 29,5 millions \$, d'une facilité de crédit renouvelable autorisée non utilisée de 560,1 millions \$ échéant en 2028, de billets de Série J de 300,0 millions \$ échéant en 2024, de billets de Série G de 450,0 millions \$ échéant en 2027, de billets de Série K de 300,0 millions \$ échéant en 2033, de billets de Série B de 400,0 millions \$ échéant en 2035, de billets de Série D de 300,0 millions \$ échéant en 2044, de billets de Série H de 450,0 millions \$ échéant en 2047 et de billets de Série I de 400,0 millions \$ échéant en 2050.

Nous croyons<sup>(2)</sup> que les flux de trésorerie liés à nos activités opérationnelles de l'an prochain seront suffisants pour couvrir entièrement nos besoins de fonds liés aux activités d'investissement courantes.

#### **OBLIGATIONS CONTRACTUELLES**

Paiements exigibles par exercice (capital et intérêts)

(en millions de dollars)	Facilité de crédit et emprunts	Billets	Obligations locatives	Obligations en vertu de contrats de service	Total
2024	21,2	106,8	323,1	140,5	591,6
2025	46,5	402,0	295,1	100,1	843,7
2026	3,0	101,1	257,9	89,1	451,1
2027	2,4	101,1	219,5	76,3	399,3
2028	2,0	538,4	181,7	2,5	724,6
2029 et par la suite	46,9	2 983,3	610,2	1,4	3 641,8
	122,0	4 232,7	1 887,5	409,9	6 652,1

#### TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Au cours de l'exercice 2023, nous avons approvisionné des pharmacies détenues par un membre du conseil d'administration et par un dirigeant de la Société. Ces transactions ont été effectuées dans le cours normal des affaires, elles ont été comptabilisées à la valeur d'échange et elles sont détaillées à la note 21 des états financiers annuels consolidés.

<sup>(1)</sup> Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »



# **QUATRIÈME TRIMESTRE**

	2023	2022	Variation (%)
(en millions de dollars, sauf le bénéfice net par action)	(13 semaines)	(12 semaines)	
Chiffre d'affaires	5 071,7	4 432,6	14,4
Bénéfice opérationnel avant amortissement et pertes de valeurs d'actifs, nettes des reprises	448,0	441,4	1,5
Bénéfice net	222,2	168,7	31,7
Bénéfice net ajusté <sup>(1)</sup>	228,8	219,4	4,3
Bénéfice net dilué par action	0,96	0,70	37,1
Bénéfice net dilué par action ajusté <sup>(1)</sup>	0,99	0,92	7,6
Flux de trésorerie liés aux :			
Activités opérationnelles	387,1	466,6	_
Activités d'investissement	(207,6)	(136,0)	_
Activités de financement	(174,7)	(317,2)	_

#### **RÉSULTATS D'EXPLOITATION**

#### **CHIFFRE D'AFFAIRES**

Le chiffre d'affaires du quatrième trimestre de l'exercice 2023 demeure fort atteignant 5 071,7 millions \$, en hausse de 14,4 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent. En excluant la 13° semaine du quatrième trimestre de 2023, l'augmentation du chiffre d'affaires a été de 5,4 %. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables<sup>(1)</sup> a été en hausse de 6,8 % (8,0 % au quatrième trimestre de 2022), principalement attribuable à nos magasins d'escompte. Les ventes alimentaires en ligne<sup>(1)</sup> ont augmenté de 116,0 % par rapport à l'an dernier (33,0 % au quatrième trimestre de 2022) principalement attribuables à une hausse des ventes provenant de nos partenariats. Notre inflation alimentaire était d'environ 5,5 %, inférieur à l'IPC déclaré et en baisse par rapport à 8,0 % au troisième trimestre. Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables<sup>(1)</sup> a connu une hausse de 5,5 % (7,4 % au quatrième trimestre de 2022), soit une hausse de 6,7 % pour les médicaments d'ordonnance<sup>(1)</sup> et une hausse de 3,1 % pour les produits de la section commerciale<sup>(1)</sup>, avec des augmentations dans la plupart des catégories à l'exception des médicaments en vente libre alors que nous croisons des ventes très élevées l'an dernier en raison d'une forte saison de toux et rhume.

# BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT ET PERTES DE VALEUR D'ACTIFS, NETTES DES REPRISES

Cette mesure du bénéfice exclut les frais financiers nets, les impôts et l'amortissement et les pertes de valeur d'actifs, nettes des reprises.

Le bénéfice opérationnel avant amortissement et pertes de valeur d'actifs, nettes des reprises du quatrième trimestre de l'exercice 2023, a été de 448,0 millions \$ ou 8,8 % du chiffre d'affaires, une hausse de 1,5 % comparativement au trimestre correspondant de l'exercice 2022. Le quatrième trimestre de 2023 a été impacté défavorablement par des pertes de bénéfices et des coûts directs estimés à 36,7 millions \$ résultant d'un conflit de travail dans 27 magasins Metro dans le Grand Toronto.

Notre marge brute pour le quatrième trimestre de 2023 a été impacté défavorablement par une perte de bénéfices et des coûts directs estimés à 36,3 millions \$ résultant d'un conflit de travail dans 27 magasins Metro dans le Grand Toronto. Notre taux de marge brute<sup>(1)</sup> a été de 19,5 % pour le quatrième trimestre de l'exercice 2023 comparativement à 20,4 % pour le trimestre correspondant de 2022, reflétant l'incidence de la perte de ventes liée à la grève et de la baisse de notre marge alimentaire, en partie compensée par une augmentation de la marge de notre division pharmaceutique.

Notre pourcentage de charges d'exploitation sur le chiffre d'affaires a été de 10,7 % au quatrième trimestre de l'exercice 2023, le même pourcentage que le trimestre correspondant de 2022. Le conflit de travail dans 27 magasins Metro dans le Grand Toronto a engendré une hausse de 0,4 million \$ des charges d'exploitation du quatrième

<sup>(1)</sup> Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »



trimestre de 2023. N'eût été de la perte de ventes due à la grève, notre pourcentage de charges d'exploitation sur le chiffre d'affaires aurait été inférieur à celui de l'an dernier.

#### **AMORTISSEMENT**

La dépense d'amortissement pour le quatrième trimestre de l'exercice 2023 a été de 125,0 millions \$ comparativement à 119,8 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2022.

#### PERTES DE VALEUR D'ACTIFS, NETTES DES REPRISES

Il n'y a pas eu de pertes de valeur d'actifs, nettes des reprises, au cours de l'exercice 2023. Au cours du quatrième trimestre de 2022, la Société a comptabilisé des pertes de valeur d'actifs, nettes des reprises, totalisant 70,1 millions \$, dont une tranche de 60,0 millions \$^{(1)} découlant de notre décision de retirer Jean Coutu du programme de fidélisation Air Miles® au printemps 2023. Cette perte de valeur représente la valeur comptable totale de l'actif au titre du programme de fidélisation de Jean Coutu. Des pertes de valeur ont également été comptabilisées pour des actifs de magasins, principalement des actifs au titre de droits d'utilisation, dont la valeur recouvrable était inférieure à leur valeur comptable. Des reprises de pertes de valeur ont été comptabilisées au cours du quatrième trimestre de 2022 pour d'autres sites, par suite de changements dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable.

#### FRAIS FINANCIERS NETS

Les frais financiers nets pour le quatrième trimestre de l'exercice 2023 ont été de 30,1 millions \$ comparativement à 25,3 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2022. La hausse est principalement attribuable à une augmentation de la dette partiellement compensée par des intérêts capitalisés plus élevés liés à nos projets d'automatisation des centres de distribution.

#### IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts a été de 70,7 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2023 avec un taux d'imposition effectif de 24,1 % comparativement à 57,5 millions \$ et un taux d'imposition effectif de 25,4 % au quatrième trimestre de l'exercice 2022.

#### BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE NET AJUSTÉ(1)

Le bénéfice net du quatrième trimestre de l'exercice 2023 a été de 222,2 millions \$ comparativement à 168,7 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2022, et le bénéfice net dilué par action de 0,96 \$ par rapport à 0,70 \$ en 2022, en hausse de 31,7 % et 37,1 % respectivement. En excluant les éléments spécifiques présentés dans le tableau ci-dessous, le bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup> du quatrième trimestre de l'exercice 2023 a été de 228,8 millions \$ comparativement à 219,4 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2022 et le bénéfice net dilué par action ajusté<sup>(1)</sup> de 0,99 \$ comparativement à 0,92 \$, soit des hausses de 4,3 % et 7,6 % respectivement. Le conflit de travail dans 27 magasins Metro dans le Grand Toronto a eu un impact défavorable d'environ 27,0 millions \$ après impôts, ou 0,12 \$ par action. La 13<sup>e</sup> semaine a eu un impact favorable de 27,0 millions \$ après impôts ou 0,12 \$ par action.

<sup>(1)</sup> Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »



# Ajustements au bénéfice net et au bénéfice net dilué par action (BPA)(1)

	2023 (13 semaines)		2022 (12 semaines)		Variation (%)	
	Bénéfice net (en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	Bénéfice net (en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	Bénéfice net	BPA dilué
Selon les états financiers	222,2	0,96	168,7	0,70	31,7	37,1
Perte de valeur au titre d'un programme de fidélisation, nette d'impôts de 15,9 \$	_		44,1			
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu, net d'impôts de 2,4 \$	6,6		6,6			
Mesures ajustées <sup>(1)</sup>	228,8	0,99	219,4	0,92	4,3	7,6

#### SITUATION DE TRÉSORERIE

#### Activités opérationnelles

Les activités opérationnelles ont généré des fonds de 387,1 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2023 comparativement à 466,6 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2022. La baisse est principalement attribuable à la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement.

#### Activités d'investissement

Les activités d'investissement ont nécessité des fonds de 207,6 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2023 comparativement à 136,0 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2022. La variation s'explique principalement par des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles plus élevées de 51,4 millions \$ en 2023.

#### Activités de financement

Au quatrième trimestre de 2023, les activités de financement ont nécessité des fonds de 174,7 millions \$ comparativement à 317,2 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2022. Cet écart s'explique principalement par des rachats d'actions moins élevés de 62,4 millions \$ au quatrième trimestre de 2023.

# INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

La Société s'est dotée d'une politique de gestion des risques financiers, approuvée par son conseil d'administration en avril 2010 et amendée en 2019, énonçant les lignes directrices sur l'utilisation des instruments financiers dérivés. Ces lignes directrices interdisent à la Société d'avoir recours à des instruments financiers dérivés à des fins de spéculation. Au cours de l'exercice 2023, la Société a utilisé des instruments financiers dérivés tels que décrits aux notes 2 et 23 des états financiers annuels consolidés.

<sup>(1)</sup> Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »



#### **INFORMATIONS PROSPECTIVES**

Nous avons utilisé, dans le présent rapport annuel, diverses expressions qui pourraient, au sens de la réglementation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, constituer des informations prospectives. De façon générale, toute déclaration contenue dans le présent rapport qui ne constitue pas un fait historique peut être considérée comme une déclaration prospective. Les expressions « prévoir », « poursuivre », « anticiper », « croire », « devoir », « viser », « estimer », « prédire » et autres expressions similaires de même que l'emploi du temps futur ou conditionnel indiquent en général des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives pouvant être contenues dans le présent rapport font référence à des hypothèses sur l'industrie alimentaire au Canada, l'économie en général, notre budget annuel ainsi que notre plan d'action 2024.

Les déclarations prospectives contenues aux présentes ne donnent pas de garantie quant à la performance future de la Société et elles supposent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes pouvant faire en sorte que notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, notre entreprise ou notre réputation diffèrent significativement. D'autres risques ou incertitudes que nous estimons actuellement comme étant non importants pourraient aussi avoir un impact négatif important. Vous trouverez une description des risques à la rubrique « Gestion des risques » du présent rapport annuel qui pourraient influer sur la réalisation de ces déclarations. Nous croyons que nos déclarations sont raisonnables et pertinentes à la date de publication du présent rapport et qu'elles représentent nos attentes. La Société n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives qui pourraient être contenues dans le présent rapport, sauf si cela est requis par la loi.

# MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

En plus de fournir des mesures du bénéfice selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), nous avons inclus certaines mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières. Ces mesures sont présentées à titre d'information relative, elles n'ont pas de sens normalisé par les IFRS et elles ne peuvent pas être comparées à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques.

Le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières prévoit des obligations d'information s'appliquant aux mesures financières non conformes aux PCGR, aux ratios non conformes aux PCGR et à d'autres mesures financières, soit les mesures de gestion du capital, les mesures financières supplémentaires et le total des mesures sectorielles, au sens du Règlement 52-112 (collectivement, les « mesures financières déterminées »).

Les mesures financières déterminées que nous présentons dans nos documents rendus publics sont décrites cidessous par type de mesures.

#### MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Le **bénéfice net ajusté** est une mesure financière non conforme aux PCGR qui, en ce qui concerne sa composition, est ajustée pour exclure un montant inclus ou inclure un montant qui est exclus de la composition de la mesure financière la plus directement comparable présentée dans nos états financiers consolidés.

Pour les mesures de performance financière, nous estimons que la présentation d'un bénéfice ajusté en fonction de ces éléments, qui ne reflètent pas nécessairement la performance de la Société, permet aux lecteurs des états financiers d'être mieux informés des résultats d'exploitation de la période considérée et de la période comparative, leur permettant ainsi de mieux analyser les tendances, d'évaluer la performance financière de la Société et d'évaluer ses perspectives. Le fait d'apporter des ajustements pour ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont de nature non récurrente.

# RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR

Le **bénéfice net dilué par action ajusté** est un ratio non conforme aux PCGR en raison du fait qu'au moins une mesure financière non conforme aux PCGR est une composante. La composante non conforme aux PCGR utilisée est le bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup>.

<sup>(1)</sup> Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »



Nous sommes d'avis que la présentation de ce ratio, dont une mesure financière non conforme aux PCGR est au moins une composante, permet aux lecteurs des états financiers d'être mieux informés des résultats d'exploitation de la période considérée et de la période comparative. Ainsi, les lecteurs des états financiers sont en mesure de mieux analyser les tendances, d'évaluer la performance financière de la Société et d'évaluer ses perspectives. Le fait d'apporter des ajustements pour ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont de nature non récurrente.

#### **MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES**

Les mesures financières supplémentaires décrites ci-dessous sont, ou devraient être, communiquées périodiquement en vue de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus de la Société.

Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables et le chiffre d'affaires des pharmacies comparables (incluant le chiffre d'affaires total, de la section commerciale et des médicaments d'ordonnance) sont définis comme étant les ventes au détail de magasins ou pharmacies comparables ayant plus de 52 semaines consécutives d'opérations incluant les magasins et pharmacies relocalisés, agrandis et rénovés.

Les ventes alimentaires en ligne sont la somme des ventes effectuées par l'entremise de tous nos canaux en ligne.

Le taux de marge brute est calculé en divisant la marge brute par le chiffre d'affaires.

Le rendement des capitaux propres est calculé en divisant le bénéfice net par la moyenne des capitaux propres.

# **CONTRÔLES ET PROCÉDURES**

Le président et chef de la direction et le vice-président exécutif, chef de la direction financière et trésorier de la Société sont responsables d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) et le contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF), tels que définis par le Règlement 52-109 sur l'Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs. Ils sont assistés dans cette responsabilité par le comité de divulgation, lequel est composé de cadres dirigeants de la Société.

Sous leur supervision, une évaluation a été réalisée pour mesurer l'efficacité des CPCI et du CIIF. En se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction et le vice-président exécutif, chef de la direction financière et trésorier de la Société ont conclu que les CPCI et le CIIF étaient efficaces à la fin de l'exercice clos le 30 septembre 2023.

Par conséquent, la conception des CPCI fournit une assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société lui est communiquée par d'autres personnes, en particulier pendant la période où les documents annuels sont établis, et que l'information qui doit être présentée par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports qu'elle dépose ou transmet en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation.

De plus, la conception du CIIF fournit une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

#### **JUGEMENTS ET ESTIMATIONS SIGNIFICATIFS**

Notre rapport de gestion est fondé sur nos états financiers annuels consolidés, préparés conformément aux IFRS, et il est présenté en dollars canadiens, notre unité de mesure. La préparation des états financiers consolidés et des informations financières contenues dans le rapport de gestion nécessite que la direction exerce son jugement, effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, du chiffre d'affaires, des autres revenus et des charges. Ces estimations et hypothèses sont fondées sur des expériences passées et d'autres facteurs considérés pertinents et raisonnables. Elles sont passées en revue à chaque date de clôture. L'utilisation d'estimations différentes pourrait entraîner des montants différents dans les états financiers consolidés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

<sup>(1)</sup> Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »



#### **JUGEMENTS**

Au moment d'appliquer les méthodes comptables, la direction a porté les jugements suivants qui ont l'incidence la plus significative sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés :

#### Consolidation d'entités structurées

Pour certains magasins d'alimentation, la Société ne détient aucun droit de vote, mais le contrat de franchise lui donne le droit de contrôler les principales activités de ces magasins. Ses décisions ne se limitent pas à protéger ses marques de commerce. La Société conserve la majorité des bénéfices et des pertes de ces magasins. Pour ces raisons, la Société consolide ces magasins d'alimentation dans ses états financiers.

La Société ne détient aucun droit de vote dans la fiducie créée à l'intention des participants du régime d'unités d'actions au rendement. Toutefois, en vertu de la convention de fiducie, elle donne les instructions au fiduciaire pour l'achat et la vente des actions de la Société ainsi que pour les paiements faits aux bénéficiaires, elle donne l'argent au fiduciaire pour qu'il achète les actions de la Société, elle assume le risque de variabilité des droits acquis et elle s'assure que la fiducie détient un nombre suffisant d'actions pour satisfaire à ses obligations envers les bénéficiaires. Pour ces raisons, la Société consolide cette fiducie dans ses états financiers.

La Société a également une entente avec un tiers exploitant une usine exclusivement pour les besoins et selon les spécifications de la Société. Elle prend en charge tous les coûts et contrôle les principales activités de l'usine. Pour ces raisons, la Société consolide l'usine dans ses états financiers.

# Détermination du regroupement des secteurs d'exploitation

La Société exerce son jugement pour déterminer le regroupement des secteurs d'activités. Le secteur d'exploitation se compose du secteur des activités alimentaires et du secteur des activités pharmaceutiques. La Société a regroupé ces deux secteurs d'activités en raison de la nature similaire des produits et services et de leurs caractéristiques économiques similaires : les activités sont exercées principalement au Québec et en Ontario et, par conséquent, elles sont assujetties au même contexte réglementaire ainsi qu'aux mêmes pressions concurrentielles et économiques des marchés, elles utilisent les mêmes méthodes de distribution des produits et elles desservent les mêmes clients.

#### **RECOURS À DES ESTIMATIONS**

Les hypothèses relatives à l'avenir et les autres sources principales d'incertitude relative aux estimations à la date de clôture, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif à la valeur des actifs et des passifs au cours de la période suivante, sont résumées ci-après :

#### Dépréciation d'actifs

Dans le cadre des tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et du goodwill, la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie sont estimées en utilisant un modèle d'actualisation des flux de trésorerie futurs, la méthode de la capitalisation du bénéfice avant frais financiers et impôts (BAII) excédentaire et la méthode de licence libre de redevance. Ces méthodes reposent sur différentes hypothèses, dont l'estimation des flux de trésorerie futurs, le BAII excédentaire, les taux de redevance, le taux d'actualisation, les multiples du bénéfice et le taux de croissance. Les hypothèses clés sont détaillées aux notes 10 et 11 des états financiers annuels consolidés.

### Régimes de retraite et autres régimes

Les obligations au titre des prestations définies, des avantages complémentaires de retraite et autres avantages à long terme ainsi que les coûts associés à ces obligations sont établis par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces calculs sont effectués à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des participants, l'inflation et les coûts prévus des soins de santé. Les hypothèses clés sont détaillées à la note 18 des états financiers annuels consolidés.

<sup>(1)</sup> Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »



# **GESTION DES RISQUES**

La direction identifie les principaux risques auxquels la Société est exposée. Elle détermine également les mesures adéquates afin de gérer ces risques de manière proactive. Les risques et les mesures de réduction des risques sont présentés de façon continue au comité d'audit et au conseil d'administration. Le service d'audit interne a le mandat d'auditer tous les risques d'affaires selon un plan triennal. Ainsi, à tous les trois ans, chaque secteur fait l'objet d'un audit pour s'assurer que des contrôles ont été mis en place afin de pallier les risques d'affaires liés à son domaine d'activité.

Dans le cours normal de nos opérations, nous sommes exposés à différents risques, dont les principaux sont décrits ci-après, qui pourraient avoir un impact significatif sur nos résultats d'exploitation, notre situation financière et nos flux de trésorerie. Pour contrer les principaux facteurs de risque, nous nous sommes dotés de stratégies propres à chacun.

#### **GESTION DES CRISES ET DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

METRO prend au sérieux la menace des risques liés aux changements climatiques, car ceux-ci peuvent présenter des risques pour nos opérations et notre chaîne d'approvisionnement à court, moyen et long termes. Nous reconnaissons également que les pertes de biodiversité et les changements climatiques sont intrinsèquement liés, et qu'une défaillance dans un domaine se répercutera sur l'autre. En tant que détaillant et distributeur alimentaire et pharmaceutique, notre dépendance à l'égard d'un environnement durable est fondamentale pour assurer la continuité de nos activités.

C'est pourquoi nous avons réalisé en 2023 notre première analyse de scénarios climatiques. Conformément aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques, également connu en anglais sous l'acronyme « TCFD », nous avons classé les risques liés aux changements climatiques en deux catégories : les risques physiques et les risques de transition.

Les risques physiques sont associés aux impacts physiques découlant des changements climatiques, qui peuvent être dus à des événements (ponctuels) ou à des changements à plus long terme (chroniques) dans les schémas climatiques. L'analyse des scénarios climatiques confirme que certains risques physiques, notamment l'élévation du niveau de la mer, les cyclones tropicaux, le froid extrême et les pénuries d'eau, ne constituent actuellement pas des menaces significatives pour les activités de l'entreprise. L'analyse a révélé que certains risques augmenteront en 2050 et pourraient avoir une incidence sur nos activités si aucune mesure d'atténuation n'est mise en œuvre. Une atténuation inadéquate de ces risques pourrait entraîner des répercussions négatives sur nos activités. Ces risques physiques sont les inondations, les feux de forêt et la chaleur extrême.

Selon notre évaluation, l'étendue des risques physiques dépend de la localisation géographique de nos fournisseurs et de la nature des produits qu'ils cultivent ou fabriquent. Selon notre évaluation, l'élévation du niveau de la mer et les inondations présentent des risques minimes pour nos fournisseurs. En revanche, la vulnérabilité aux risques tels que les incendies de forêt, les cyclones tropicaux, la chaleur extrême et les pénuries d'eau varie de faible à élevée en fonction des régions et des caractéristiques opérationnelles spécifiques.

Les risques liés à la transition sont associés à une transition vers une économie à faibles émissions de carbone, qui peut comprendre d'importants changements réglementaires, technologiques et commerciaux pour répondre aux exigences d'atténuation et d'adaptation liées aux changements climatiques. Les conditions macroéconomiques, avec leurs effets sur les dépenses et la confiance des consommateurs, les attentes des investisseurs, la transition vers des technologies à plus faibles émissions et les nouvelles exigences réglementaires, peuvent entraîner un risque de non-conformité et des coûts d'exploitation plus élevés. De plus, l'analyse des scénarios climatiques conclut que le prix du carbone et les changements de l'offre et de prix sur les marchés de l'énergie représentent les risques les plus importants pour la Société à long terme.

La Société a mis en place des mesures d'atténuation pour faire face à ces risques climatiques spécifiques, y compris, mais sans s'y limiter, des plans d'assurance et des plans d'urgence. Ces plans prévoient des sites physiques de relève en cas de catastrophe, des génératrices en cas de panne de courant et des ordinateurs de relève aussi puissants que les ordinateurs existants de la Société.

Afin d'accroître la résilience de notre entreprise face aux risques liés au climat et de continuer à intégrer les risques et les opportunités climatiques, la Société a publié son premier rapport TCFD aligné sur les 11 recommandations du TCFD. Pour plus de détails sur la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques, les mesures et les cibles en lien avec les changements climatiques, veuillez consulter le rapport TCFD 2023 sur les risques et occasions liés aux changements climatiques de la Société.

<sup>(1)</sup> Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »



# IMAGE DE MARQUE, RÉPUTATION ET CONFIANCE

#### Sécurité des produits

Nous sommes exposés à des responsabilités potentielles et des frais possibles liés à la salubrité des produits alimentaires et pharmaceutiques, à la contamination, à la manutention des produits et aux produits défectueux. De telles responsabilités pourraient provenir des activités de fabrication, d'emballage et d'étiquetage, de conception, de préparation, d'entreposage, de distribution et de présentation de produits. Les produits alimentaires représentent la majeure partie de notre chiffre d'affaires, et nous pourrions être vulnérables dans l'éventualité d'une propagation importante de toxi-infection alimentaire ou d'une hausse des préoccupations liées à la santé publique en ce qui concerne certains produits alimentaires.

Pour pallier ces risques, nous appliquons des procédures et des contrôles de sécurité alimentaire très stricts à l'ensemble de la chaîne de distribution. Des programmes de formation continue offerts par *L'École des professionnels Metro* sont donnés aux employés. Nos principaux centres de distribution de viande sont accrédités *Hazard Analysis and Critical Control Point* (HACCP), soit la norme mondiale la plus élevée dans l'industrie. Nos systèmes nous permettent également de retracer, pour chaque produit de viande distribué par l'un de nos principaux centres de distribution, le magasin où il a été acheminé.

Nous sommes également exposés à des enjeux potentiels de sécurité des produits en ce qui concerne la vente de produits pharmaceutiques. Nos activités de distribution sont assujetties à la surveillance réglementaire de Santé Canada et nos pharmaciens doivent respecter les normes professionnelles dans l'exercice de leurs fonctions dans l'ensemble de notre réseau pharmaceutique.

# Image de marque et réputation

La Société bénéficie de marques reconnues. Le défaut d'agir avec intégrité ou de maintenir des activités éthiques et socialement responsables pourrait nuire à notre réputation et avoir un impact important sur notre situation financière. Pour atténuer ces risques, nous avons mis en œuvre des politiques, des contrôles et des processus de gouvernance internes, y compris un code de conduite, un programme confidentiel pour les dénonciateurs et une démarche en matière de responsabilité d'entreprise.

## **RISQUES TECHNOLOGIQUES**

#### Systèmes informatiques

Nous dépendons de vastes systèmes de technologie de l'information pour gérer pratiquement tous les aspects de nos activités. Une panne de système ou toute perturbation de ces systèmes ou des données qu'ils recueillent pourrait avoir un impact négatif important sur nos opérations et nos résultats financiers.

Afin de mitiger ces risques, la direction a déployé diverses mesures de sécurité technologiques, dont un environnement de haute disponibilité pour tous ses systèmes critiques, et a mis en place des processus, des procédures et des contrôles en lien avec les différents systèmes concernés.

#### Cybersécurité et protection des données

Différents systèmes informatiques sont nécessaires au déroulement de nos activités et nous pourrions avoir à faire face à certains risques en matière de sécurité, notamment de cyberattaques, pouvant nuire à la disponibilité et à l'intégrité de ces systèmes ou pouvant compromettre la confidentialité des données.

Dans le cours normal de nos activités, nous recueillons des renseignements de nature confidentielle relatifs à nos clients, fournisseurs, employés, partenaires et participants à nos programmes de fidélisation. Des données personnelles et confidentielles sont également recueillies auprès des clients faisant affaires avec des pharmacies de notre réseau. De plus, les sites de commerce électronique représentent un risque supplémentaire au niveau de la sécurité de nos systèmes. Nous sommes ainsi davantage exposés au risque de cyberattaques visant le vol de renseignements ou l'interruption de nos systèmes informatiques.

Une cyberattaque ou une intrusion dans nos systèmes pourrait faire en sorte que des personnes non autorisées altèrent nos systèmes ou aient accès à des informations sensibles et confidentielles et les utilisent ou les endommagent. De telles situations pourraient aussi affecter des tiers qui fournissent des services essentiels pour nos opérations ou qui entreposent des informations de nature confidentielle. Ces événements auraient une incidence négative sur nos clients et partenaires qui pourraient résulter en des pertes financières, réduire notre avantage concurrentiel ou entacher notre réputation.

<sup>(1)</sup> Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »



Afin de mitiger ces risques, un comité exécutif formé de membres de la haute direction de la Société chapeaute les activités en matière de cybersécurité dont celles du Service de la sécurité de l'information. Des rencontres ont lieu régulièrement et permettent de suivre l'évolution des divers projets relatifs à la cybersécurité, de passer en revue les incidents significatifs et de revoir divers indicateurs de performance liés à la sécurité. Ce comité rend compte de ses travaux aux membres du conseil d'administration de façon biannuelle. Le service de la sécurité de l'information met en place et coordonne les mesures de prévention, de détection et de remédiation en matière de cybersécurité. Les mesures de cybersécurité comprennent, entre autres, en plus de la mise en place de contrôles robustes au niveau des accès aux systèmes, l'embauche de firmes spécialisées pour procéder occasionnellement à des tests d'intrusion. De plus, nous avons mis en place un programme de sensibilisation et de formation en matière de sécurité de l'information pour les employés.

Aucun incident significatif attribuable aux technologies de la Société n'est survenu au cours de l'exercice. Considérant l'évolution rapide des risques en matière de cybersécurité ainsi que la complexité des menaces, nous ne pouvons garantir que les mesures prises, par la Société et les tiers avec lesquels elle fait affaires, seront adéquates afin de prévenir ou détecter à temps une cyberattaque. À cet égard, nous nous tenons informés des nouvelles tendances et pratiques en matière de sécurité de l'information afin d'entreprendre des actions proactives.

#### **RISQUES DE RESSOURCES HUMAINES**

#### Relations de travail

La majorité de nos employés des magasins et des centres de distribution sont syndiqués. La renégociation des conventions collectives peut entraîner des arrêts ou des ralentissements de travail qui pourraient impacter négativement la Société. Nous nous assurons de négocier des conventions collectives à des conditions nous permettant d'être concurrentiels, selon des durées procurant un climat de travail favorable dans tous les secteurs et suivant des échéanciers variés. Nous élaborons des plans de contingence afin de minimiser l'impact d'éventuels conflits de travail. Au cours des dernières années, nous avons connu certains conflits de travail et nous prévoyons<sup>(2)</sup> maintenir de bonnes relations de travail pour l'avenir.

#### Santé et sécurité au travail

Des accidents de travail pourraient survenir dans l'un de nos sites. Afin de minimiser ce risque, nous avons élaboré une politique et des programmes en matière de prévention des accidents de travail. De plus, nous avons formé des comités de santé et sécurité au travail qui sont responsables de la mise en place de plans d'action et de la prévention des accidents de travail dans chacun de nos sites.

#### Embauche, rétention et structure organisationnelle

Notre programme de recrutement, notre structure salariale, nos programmes de gestion du rendement, notre plan de relève et notre plan de développement et de formation comportent des risques qui pourraient avoir des impacts négatifs au niveau de notre habileté à exécuter notre plan stratégique ainsi que notre capacité à attirer et conserver les ressources compétentes nécessaires pour soutenir la croissance et le succès de la Société. Nous possédons des pratiques éprouvées pour attirer les professionnels requis pour nos opérations. Nous avons des pratiques d'évaluation de rendement qui sont coordonnées par le groupe des ressources humaines. Notre structure de rémunération est réévaluée sur une base régulière afin de s'assurer que celle-ci est compétitive en fonction du marché et de nos concurrents. Nous avons mis en place un plan de relève afin de nous assurer d'avoir des ressources bien identifiées pour les postes clés dans l'organisation et nous investissons dans le développement et la formation de nos employés.

#### RISQUES JURIDIQUES, RÉGLEMENTAIRES ET DE RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE

# Procédures judiciaires

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à diverses actions et réclamations. La Société conteste le bien-fondé de ces actions et réclamations, et à ce stade-ci, la Société ne croit pas que ces dossiers auront un impact négatif important sur la situation financière et les résultats consolidés de la Société. Toutefois, étant donné que tout litige comporte une part d'incertitude, il n'est pas possible de prédire l'issue de ces litiges ni le montant de pertes éventuelles. Une description plus détaillée de certaines procédures intentées contre la Société ou ses filiales se retrouvent dans la section « Éventualités » de ce rapport de gestion.

<sup>(1)</sup> Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »



#### Réglementation

Des modifications sont apportées régulièrement aux normes comptables, lois, règlements, règles ou politiques touchant nos activités. Nous suivons attentivement l'évolution de ces modifications.

Une portion du chiffre d'affaires et du bénéfice opérationnel de la Société dépend des ventes de médicaments sur ordonnance. Les activités pharmaceutiques font face aux risques inhérents à la nature réglementée de certaines des activités pharmaceutiques et des activités de nos pharmaciens propriétaires franchisés.

Toute modification aux lois et règlements, ou aux politiques, touchant des activités de la Société ou de ses franchisés peut avoir une incidence notable sur son rendement et sur la croissance des ventes. Des processus sont en place afin de nous assurer du suivi des modifications aux lois et règlements en vigueur et des nouvelles lois et nouveaux règlements, ainsi que de notre conformité à ceux-ci.

### Responsabilité d'entreprise

La Société s'est dotée en 2010 d'une démarche en responsabilité d'entreprise. Au cours de la dernière décennie, nous avons implanté des programmes structurants et nous faisons état de nos progrès dans un rapport publié annuellement. Pour anticiper et gérer les risques liés aux questions ESG, nous demeurons à l'affût des enjeux émergents et des nouvelles pratiques et travaillons à continuellement améliorer nos façons de faire.

Nous visons<sup>(2)</sup> à ce que nos actions apportent de la valeur à METRO, et à nos parties prenantes – clients, employés, fournisseurs, actionnaires et partenaires communautaires. Les enjeux ESG sont au centre de notre démarche de responsabilité d'entreprise et nous permettent d'assumer notre position de leader de l'alimentation et de la pharmacie de façon responsable. Pour plus de détails, consulter *corpo.metro.ca/fr/responsabilite-entreprise*.

#### **RISQUES DU MARCHÉ**

### Concurrence et prix

L'intensification de la concurrence, l'arrivée possible de nouveaux concurrents, des niveaux d'inflation des coûts plus élevés que la normale et l'évolution des besoins des consommateurs sont pour nous des préoccupations constantes.

Pour faire face à la concurrence et maintenir notre position de chef de file au Québec et en Ontario, nous sommes à l'affût de nouvelles façons de faire et de nouveaux sites. Nous avons un programme d'investissement continu dans nos magasins afin de maintenir un réseau de détail des plus modernes au Canada.

La concurrence accrue pourrait entraîner une pression sur les prix de détail et les marges. Ainsi, nous adoptons des stratégies de mise en marché innovatrices afin de mieux répondre à l'évolution des besoins des consommateurs et protéger nos parts de marché.

Des niveaux d'inflation plus élevés que la normale des coûts pourraient également exercer des pressions sur les prix de vente au détail, les marges et les coûts d'exploitation. Par conséquent, nous avons mis en œuvre de solides programmes de mise en marché, développé une excellente offre de marques privées et travaillons en collaboration avec nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement pour en atténuer les impacts.

Nous avons aussi développé une stratégie efficace axée sur la segmentation des marchés. Dans l'alimentation, nos enseignes s'adressent à trois segments de marché différents, soit l'enseigne de supermarchés Metro, les enseignes d'escompte Super C et Food Basics ainsi que les magasins de produits ethniques Adonis. L'enseigne Première Moisson est spécialisée dans la boulangerie, pâtisserie, charcuterie et autres mets élaborés selon une approche artisanale et respectueuse des grandes traditions.

Dans le marché pharmaceutique, nous avons des pharmacies de grande, de moyenne et de petites surfaces exploitées sous les principales enseignes suivantes : Jean Coutu, Brunet, Metro Pharmacy et Food Basics Pharmacy.

Avec les programmes de fidélisation MOİ et *Air Miles*® dans nos marchés Metro et Metro Plus, Super C Première Moisson et dans notre réseau de pharmacies Jean Coutu et Brunet, nous sommes en mesure de connaître les habitudes d'achat de nos clients fidèles et ainsi leur offrir des promotions personnalisées en vue d'augmenter leurs achats chez nous.

#### Comportement des consommateurs et changement numérique

Les habitudes d'achat des consommateurs évoluent et si nous sommes incapables d'adapter notre offre, cela pourrait avoir un impact négatif sur nos résultats financiers.

<sup>(1)</sup> Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »



Notre service d'épicerie en ligne, nos sites internet ainsi que nos différentes applications mobiles s'inscrivent dans la stratégie numérique globale de l'entreprise qui vise à positionner METRO comme le détaillant qui offre l'expérience alimentaire la plus adaptée aux besoins et comportements des consommateurs.

#### CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

#### **Fournisseurs**

Des événements négatifs pourraient affecter l'un de nos fournisseurs et entraîner des interruptions de service et des délais de livraison en magasins. Afin de remédier à cette situation, nous nous approvisionnons auprès de plusieurs fournisseurs. Ainsi, en cas d'interruption de service d'un fournisseur, nous pouvons faire appel aux services d'un autre fournisseur dans de brefs délais.

#### Interruption des activités du centre de distribution

Une interruption prolongée dans l'un de nos centres de distribution pourrait avoir un impact sur notre capacité à approvisionner nos magasins et avoir un impact défavorable sur nos résultats financiers. Nous avons mis en place des mesures pour prévenir les perturbations des activités et avons élaboré des plans d'urgence pour intervenir en cas d'interruption.

#### Modernisation de nos centres de distribution

Les investissements dans la modernisation de nos centres de distributions au Québec et en Ontario se traduisent par des projets de grande envergure. Une mauvaise gestion des ressources humaines, matérielles et financières pourrait se transformer en coûts importants et ne pas rencontrer nos objectifs. Une gestion de projets efficiente et une gestion du changement adéquate de ces nouvelles technologies, qui comprennent l'automatisation, permettront d'atteindre les résultats attendus selon notre plan d'affaires.

#### **RISQUES FINANCIERS**

### Taux de change et instruments financiers

Nous effectuons certains achats de biens et services en différentes devises et nous contractons, selon les conditions du marché, des emprunts US, nous exposant ainsi à un risque de taux de change. Conformément à notre politique de gestion des risques financiers, nous pouvons avoir recours à des instruments financiers dérivés, tels que des contrats de change à terme et des opérations de swap de taux d'intérêt interdevises. Les lignes directrices de la politique nous interdisent d'avoir recours à des instruments financiers dérivés à des fins de spéculation, mais elles ne peuvent pas garantir que nous ne subirons pas de pertes découlant de nos instruments financiers dérivés.

#### Crédit

Nos comptes débiteurs proviennent en majeure partie de ventes faites à nos clients. Afin de nous prémunir contre des pertes de crédit, nous nous sommes dotés d'une politique de crédit définissant les conditions de crédit à respecter ainsi que les garanties à obtenir. La majorité de nos comptes débiteurs est garantie par des actifs de nos clients affiliés et franchisés.

### Liquidité

Nous sommes également exposés au risque de liquidité en raison principalement de notre dette non courante et de nos créditeurs. Nous évaluons régulièrement notre situation de trésorerie et nous estimons<sup>(2)</sup> que les flux de trésorerie liés à nos activités opérationnelles seront suffisants pour couvrir entièrement nos besoins de fonds liés aux activités de financement.

### Prix du carburant, de l'énergie et des services publics

Nous sommes un grand consommateur de services publics, d'électricité, de gaz naturel et de carburant. Des augmentations de leurs prix pourraient nous affecter.

Montréal, Canada, le 8 décembre 2023

<sup>(1)</sup> Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »



### RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À L'INFORMATION FINANCIÈRE

La préparation et la présentation des états financiers consolidés de METRO INC. ainsi que les autres informations financières contenues dans le rapport annuel sont la responsabilité de la direction. Cette responsabilité comprend le choix judicieux de principes et méthodes comptables appropriés dont l'application nécessite de faire des estimations et de formuler des jugements éclairés. De plus, il lui incombe de s'assurer que l'information financière incluse dans le rapport annuel concorde avec celle des états financiers consolidés. Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et ont été approuvés par le conseil d'administration.

METRO INC. maintient des systèmes de comptabilité et des contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière qui, de l'avis de la direction, offrent une assurance raisonnable quant à l'exactitude, la pertinence et la fiabilité de l'information financière, de même qu'à la conduite ordonnée et efficace des affaires de la Société.

Le conseil d'administration s'assure que la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et à l'examen des états financiers consolidés et du rapport annuel principalement par l'intermédiaire de son comité d'audit. Ce comité est formé uniquement d'administrateurs indépendants de la Société et est responsable de recommander la nomination des auditeurs externes. De plus, ce comité tient périodiquement des réunions avec les membres de la direction ainsi que les auditeurs internes et externes pour discuter des questions touchant le contrôle interne, l'audit et la communication de l'information financière. Les auditeurs internes et externes ont accès au comité sans la direction. Le comité d'audit a examiné les états financiers consolidés de METRO INC. et le rapport annuel et a recommandé leur approbation au conseil d'administration.

Les états financiers consolidés ci-joints ont été audités par le cabinet Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. et le rapport qu'ils ont préparé indique l'étendue de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés.

Eric La Flèche

Président et chef de la direction

Le 8 décembre 2023

François Thibault Vice-président exécutif,

chef de la direction financière et trésorier



### RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de METRO INC.

#### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de METRO INC. et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 30 septembre 2023 et 24 septembre 2022, et les états consolidés du résultat net, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe aux 30 septembre 2023 et 24 septembre 2022 ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de l'audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de l'opinion de l'auditeur sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Notre description de la façon dont la question ci-après a été traitée dans le cadre de l'audit est fournie dans ce contexte.

Nous nous sommes acquittés des responsabilités décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport, y compris à l'égard de cette question. Par conséquent, notre audit a comporté la mise en œuvre de procédures conçues dans le but de répondre à notre évaluation des risques d'anomalies significatives dans les états financiers consolidés. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures mises en œuvre en réponse à la question ci-après, fournissent le fondement de notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés ci-joints.



#### Question clé de l'audit

# Test de dépréciation du goodwill du secteur des activités pharmaceutiques

Pour le goodwill, un test de dépréciation doit être effectué au moins une fois par année, ou dès qu'un indice de dépréciation existe. Comme il est indiqué à la note 11, un goodwill d'une valeur comptable de 1 323,3 M\$ a été affecté au secteur opérationnel des activités pharmaceutiques. Aux fins du test de dépréciation, la valeur recouvrable a été déterminée en fonction de la valeur d'utilité, laquelle a été calculée à partir des prévisions de flux de trésorerie avant impôts actualisés pour le prochain exercice selon le budget approuvé par la direction.

L'audit du test de dépréciation annuel du goodwill réalisé par la direction a été complexe, compte tenu du degré de jugement et de subjectivité requis pour l'évaluation des estimations et hypothèses utilisées par la direction pour déterminer la valeur recouvrable du secteur des activités pharmaceutiques au 30 septembre 2023. Les hypothèses importantes ont compris le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (BAIIA) utilisé dans les prévisions de flux de trésorerie pour le prochain exercice et le taux d'actualisation, lesquels sont touchés par les attentes à l'égard de l'évolution future des marchés et des conditions économiques.

# Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit

Pour tester la valeur recouvrable estimative du secteur des activités pharmaceutiques, nous avons mis en œuvre, entre autres, les procédures suivantes :

- Nous avons recalculé la valeur d'utilité du secteur des activités pharmaceutiques à l'aide du modèle fondé sur les flux de trésorerie actualisés de la Société.
- Nous avons comparé les hypothèses sous jacentes de la direction utilisées pour déterminer la valeur recouvrable, en particulier le BAIIA utilisé dans les prévisions de flux de trésorerie pour le prochain exercice, avec le budget. Nous avons évalué la capacité de la direction à faire des prévisions exactes en comparant les prévisions antérieures avec les résultats réels.
- Avec l'aide de nos spécialistes en évaluation, nous avons évalué le modèle d'évaluation de la Société et le taux d'actualisation en nous référant aux tendances sectorielles et économiques et à l'information de sociétés comparables.
- Nous avons procédé à des analyses de sensibilité sur les hypothèses importantes pour évaluer les variations de la valeur recouvrable qui découleraient de modifications apportées aux données d'entrée sous-jacentes.
- Nous avons évalué le caractère adéquat des informations fournies relativement aux jugements importants posés par la direction comme il est décrit ci-dessus.

#### **Autres informations**

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.



# Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

#### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- a. nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe;
- c. nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- d. nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation;
- e. nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- f. nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

## metro

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée: ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Martine Quintal.

Montréal, Canada Le 8 décembre 2023

Crost & young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A112005



Page laissée blanche intentionnellement



États financiers consolidés

# METRO INC.

30 septembre 2023



### Table des matières

États consolidés du résultat net	
États consolidés du résultat global	
États consolidés de la situation financière	
États consolidés des variations des capitaux propres	
États consolidés des flux de trésorerie	
Notes afférentes aux états financiers consolidés	
1- Description de l'entreprise	
2- Principales méthodes comptables	
3- Jugements et estimations significatifs	
4- Frais financiers nets	
5- Impôts sur les bénéfices	
6- Bénéfice net par action	
7- Stocks	
8- Immobilisations corporelles	
9- Contrats de location	
10- Immobilisations incorporelles	
11- Goodwill	
12- Autres éléments d'actif	
13- Créditeurs	
14- Dette	
15- Autres éléments de passif	
16- Capital-actions	
17- Dividendes	
18- Avantages du personnel	
19- Engagements	
20- Éventualités	
21- Transactions entre parties liées	
22- Gestion du capital	
23- Instruments financiers	
24- Chiffres comparatifs	
25- Approbation des états financiers	



### États consolidés du résultat net

### Exercices clos les 30 septembre 2023 et 24 septembre 2022

(en millions de dollars, sauf le bénéfice net par action)

	2023	2022
	(53 semaines)	(52 semaines)
Chiffre d'affaires (note 21)	20 724,6	18 888,9
Coût des marchandises vendues	(16 642,4)	(15 105,6)
Marge brute	4 082,2	3 783,3
Charges d'exploitation	(2 116,8)	(1 964,0)
Gain sur cession d'actifs (notes 8, 9 et 10)	4,2	25,3
Bénéfice opérationnel avant amortissement et pertes de valeur d'actifs, nettes des reprises	1 969,6	1 844,6
Amortissement (notes 8, 9 et 10)	(525,2)	(503,3)
Pertes de valeur d'actifs, nettes des reprises (notes 8, 9 et 10)	_	(70,1)
Frais financiers nets (note 4)	(122,6)	(117,6)
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	1 321,8	1 153,6
Impôts sur les bénéfices (note 5)	(303,0)	(304,1)
Bénéfice net	1 018,8	849,5
Attribuable aux :		
Actionnaires ordinaires de la société mère	1 014,8	846,1
Participations ne donnant pas le contrôle	4,0	3,4
	1 018,8	849,5
Bénéfice net par action (en dollars) (notes 6 et 16)		
De base	4,36	3,53
Dilué	4,35	3,51

Voir les notes afférentes



États consolidés du résultat global Exercices clos les 30 septembre 2023 et 24 septembre 2022 (en millions de dollars)

	<b>2023</b> (53 semaines)	2022 (52 semaines)
Bénéfice net	1 018,8	849,5
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le bénéfice net		
Variations au titre des régimes à prestations définies		
Gains actuariels (note 18)	73,0	36,1
Effet du plafond de l'actif (note 18)	(21,8)	23,6
Exigence de financement minimal (note 18)	_	21,4
Impôts sur les bénéfices correspondants (note 5)	(13,6)	(21,5)
	37,6	59,6
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le bénéfice net		
Variation de la juste valeur des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie (note 23)	(3,0)	1,2
Reclassement de la variation de la juste valeur des dérivés désignés à titre de couvertures des flux de trésorerie dans le bénéfice net (note 23)	0,1	_
Impôts sur les bénéfices correspondants (note 5)	0,8	(0,3)
	(2,1)	0,9
	35,5	60,5
Résultat global	1 054,3	910,0
A ( 7 )		
Attribuable aux :	4.0=0.0	000.0
Actionnaires ordinaires de la société mère	1 050,3	906,6
Participations ne donnant pas le contrôle	4,0	3,4
	1 054,3	910,0

Voir les notes afférentes



### États consolidés de la situation financière

Aux 30 septembre 2023 et 24 septembre 2022

(en millions de dollars)

	2023	2022
ACTIFS		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	29,5	13,4
Débiteurs (notes 12 et 21)	728,3	680,3
Débiteurs liés aux contrats de sous-location (note 9)	96,1	94,8
Stocks (note 7)	1 451,0	1 331,1
Charges payées d'avance	65,9	54,1
Impôts exigibles	32,8	9,6
	2 403,6	2 183,3
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles (note 8)	3 768,3	3 457,7
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 9)	942,8	995,1
Immobilisations incorporelles (note 10)	2 733,0	2 739,0
Goodwill (note 11)	3 307,4	3 301,2
Impôts différés (note 5)	37,9	44,8
Actifs au titre des prestations définies (note 18)	160,5	127,9
Débiteurs liés aux contrats de sous-location (note 9)	426,5	478,3
Autres éléments d'actif (notes 12 et 24)	85,3	74,0
	13 865,3	13 401,3
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		
Passifs courants		
Créditeurs (notes 13 et 24)	1 619,4	1 575,8
Revenus reportés	36,8	38,5
Impôts exigibles	6,9	43,6
Partie courante de la dette (notes 14 et 24)	19,3	18,3
Partie courante des obligations locatives (note 9)	278,4	276,3
	1 960,8	1 952,5
Passifs non courants		
Dette (note 14)	2 646,3	2 324,5
Obligations locatives (note 9)	1 380,3	1 502,7
Passifs au titre des prestations définies (note 18)	29,4	30,0
Impôts différés (note 5)	1 001,6	942,2
Autres éléments de passif (notes 15 et 24)	30,6	31,0
	7 049,0	6 782,9
Capitaux propres		
Attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	6 801,2	6 604,5
Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	15,1	13,9
	6 816,3	6 618,4
	13 865,3	13 401,3

Engagements et éventualités (notes 8, 9, 19 et 20)

Voir les notes afférentes

Au nom du conseil d'administration,

ERIC LA FLÈCHE

Administrateur

RUSSELL GOODMAN

Administrateur



# États consolidés des variations des capitaux propres

Exercices clos les 30 septembre 2023 et 24 septembre 2022

(en millions de dollars)

_	Attribu	ıables aux a	ctionnaires	ordinaires d	e la société m	ère	_	
	Capital- actions (note 16)	Actions propres (note 16)	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 24 septembre 2022	1 649,3	(16,2)	23,3	4 947,2	0,9	6 604,5	13,9	6 618,4
Bénéfice net	_	_	_	1 014,8	_	1 014,8	4,0	1 018,8
Autres éléments du résultat global	_	_		37,6	(2,1)	35,5		35,5
Résultat global	_	_	_	1 052,4	(2,1)	1 050,3	4,0	1 054,3
Exercice d'options d'achat d'actions	8,8	_	(1,0)	_	_	7,8	_	7,8
Rachat d'actions	(57,0)	_	_	_	_	(57,0)	_	(57,0)
Prime sur rachat d'actions (note 16)	_	_	_	(529,0)	_	(529,0)	_	(529,0)
Acquisition d'actions propres	_	(7,6)	_	_	_	(7,6)	_	(7,6)
Charge de rémunération fondée sur des actions	_	_	7,2	_	_	7,2	_	7,2
Règlement d'unités d'actions au rendement	_	5,9	(5,9)	_	_	_	_	_
Dividendes (note 17)	_	_	_	(275,0)	_	(275,0)	(1,4)	(276,4)
Rachat de participations minoritaires	_	_	_	_	_	_	(1,4)	(1,4)
	(48,2)	(1,7)	0,3	(804,0)	_	(853,6)	(2,8)	(856,4)
Solde au 30 septembre 2023	1 601,1	(17,9)	23,6	5 195,6	(1,2)	6 801,2	15,1	6 816,3

_	Attribu	ıables aux a	ctionnaires	ordinaires de	e la société m	ère		
	Capital- actions (note 16)	Actions propres (note 16)	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 25 septembre 2021	1 674,3	(20,5)	24,2	4 721,9	_	6 399,9	12,9	6 412,8
Bénéfice net	_	_	_	846,1	_	846,1	3,4	849,5
Autres éléments du résultat global		_	_	59,6	0,9	60,5		60,5
Résultat global	_	_	_	905,7	0,9	906,6	3,4	910,0
Exercice d'options d'achat d'actions	23,5	_	(2,5)	_	_	21,0	_	21,0
Rachat d'actions	(48,5)	_	_	_	_	(48,5)	_	(48,5)
Prime sur rachat d'actions (note 16)	_	_	_	(421,5)	_	(421,5)	_	(421,5)
Charge de rémunération fondée sur des actions	_	_	8,6	_	_	8,6	_	8,6
Règlement d'unités d'actions au rendement	_	4,3	(7,0)	(1,0)	_	(3,7)	_	(3,7)
Dividendes (note 17)	_	_	_	(257,9)	_	(257,9)	(1,6)	(259,5)
Rachat de participations minoritaires		_	_	_	_	_	(0,8)	(8,0)
	(25,0)	4,3	(0,9)	(680,4)	_	(702,0)	(2,4)	(704,4)
Solde au 24 septembre 2022	1 649,3	(16,2)	23,3	4 947,2	0,9	6 604,5	13,9	6 618,4

Voir les notes afférentes



### Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Exercices clos les 30 septembre 2023 et 24 septembre 2022

(en millions de dollars)

	2023	2022
Activités opérationnelles	(53 semaines)	(52 semaines)
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	1 321,8	1 153,6
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	525,2	503,3
Gains sur cession d'actifs	(4,2)	(25,3)
Pertes de valeur d'actifs	_	71,5
Reprises de pertes de valeur d'actifs	_	(1,4)
Charge de rémunération fondée sur des actions	12,0	8,6
Écart entre les montants versés au titre des avantages du personnel et la charge de l'exercice	21,0	6,3
Frais financiers nets	122,6	117,6
	1 998,4	1 834,2
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	(125,5)	(115,2)
Impôts sur les bénéfices payés	(309,4)	(257,6)
	1 563,5	1 461,4
Activités d'investissement		
Rachat de participations minoritaires	(1,4)	(0,2)
Variation nette des autres éléments d'actif (note 24)	0,3	15,7
Acquisition d'immobilisations corporelles (notes 8 et 24)	(597,2)	(522,8)
Cession d'immobilisations corporelles (notes 8 et 24)	1,2	21,6
Acquisition d'immobilisations incorporelles (note 10)	(82,7)	(98,2)
Paiements reçus au titre des contrats de sous-location	92,9	91,2
Intérêts reçus au titre des contrats de sous-location	14,4	14,9
	(572,5)	(477,8)
Activités de financement		
Émission d'actions (note 16)	7,8	21,0
Rachat d'actions (note 16)	(586,0)	(470,0)
Acquisition d'actions propres (note 16)	(7,6)	_
Règlement d'unités d'actions au rendement		(3,7)
Augmentation de la dette	500,9	330,5
Remboursement de la dette (note 24)	(188,2)	(616,8)
Intérêts payés sur la dette	(113,1)	(105,6)
Paiements au titre des obligations locatives (capital)	(269,1)	(268,0)
Paiements au titre des obligations locatives (intérêts)	(44,8)	(45,6)
Variation nette des autres éléments de passif (note 24)	0,2	0,1
Dividendes (note 17)	(275,0)	(257,9)
	(974,9)	(1 416,0)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	16,1	(432,4)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	13,4	445,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	29,5	13,4

Voir les notes afférentes



30 septembre 2023 et 24 septembre 2022

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

#### 1. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

METRO INC. (la Société) est une société par actions incorporée en vertu des lois du Québec. La Société est l'un des principaux détaillants et distributeurs de produits alimentaires et pharmaceutiques au Canada grâce à son réseau de supermarchés, de magasins d'escompte et de pharmacies. Son siège social est situé au 11011, boulevard Maurice-Duplessis, Montréal, Québec, Canada, H1C 1V6. Ses différents secteurs d'activités, soit le secteur des activités alimentaires et le secteur des activités pharmaceutiques, sont regroupés en un seul secteur à présenter en raison de la nature similaire de leurs activités (note 3).

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés, présentés en dollars canadiens, ont été dressés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers consolidés ont été préparés dans les limites raisonnables de l'importance relative, selon le principe du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers et de l'actif au titre des prestations définies, qui sont évalués à leur juste valeur, ainsi que les obligations au titre des prestations définies, qui sont évaluées en appliquant une méthode d'évaluation actuarielle. Les principales méthodes comptables sont résumées ci-après :

#### Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société, de ses filiales ainsi que ceux des entités structurées (notes 3 et 21). Les transactions et soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

#### Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque le contrôle des biens ou des services est transféré au client. Les ventes au détail des magasins corporatifs et des magasins qui répondent à la définition d'une entité structurée sont comptabilisées au moment de la vente au consommateur. Les ventes aux magasins affiliés ou franchisés non consolidés et aux autres clients sont comptabilisées lorsque les marchandises leur sont livrées. Les rabais consentis par la Société sont comptabilisés en réduction du chiffre d'affaires.

#### Comptabilisation des contreparties reçues des fournisseurs

Les contreparties en espèces reçues des fournisseurs sont considérées comme un ajustement du prix des produits du fournisseur et, en conséquence, sont portées en réduction du coût des marchandises vendues et des stocks connexes lors de leur comptabilisation dans les états financiers consolidés.

#### Programmes de fidélisation

La Société a deux programmes de fidélisation.

Le premier programme est la propriété d'un tiers et la Société agit à titre de mandataire. La Société comptabilise le coût de ce programme en réduction de son chiffre d'affaires au moment de la vente au consommateur.

Le second programme appartient à la Société. Au moment d'une vente au consommateur, la Société comptabilise à titre de revenus reportés la partie de cette vente correspondant à la juste valeur des points émis dans le cadre du programme de fidélisation de la Société. La juste valeur est déterminée en fonction de la valeur d'échange des points accordés. Il n'y a pas d'estimation de taux d'échange attendu dans le calcul des revenues reportés. Les revenus reportés sont comptabilisés dans le chiffre d'affaires au moment de l'échange des points par le consommateur.

#### Conversion des devises

Les états financiers consolidés sont présentés dans la monnaie fonctionnelle de la Société, soit le dollar canadien. Les transactions en monnaie étrangère sont initialement comptabilisées selon cette monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Chaque date de clôture, les éléments monétaires en monnaie étrangère sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au taux de change à la date de la transaction. Les gains ou pertes résultant de la conversion des devises sont imputés au bénéfice net.



#### 30 septembre 2023 et 24 septembre 2022

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

#### Impôts sur les bénéfices

Les actifs et passifs d'impôt exigible pour l'exercice considéré et les exercices précédents sont évalués au montant que la Société s'attend à recouvrer auprès des administrations fiscales ou qui leur sera payé. Les taux d'impôt et les règles fiscales appliqués pour déterminer ces montants sont ceux qui ont été adoptés ou quasi adoptés par les autorités fiscales à la date de clôture.

Les impôts sur les bénéfices sont calculés selon la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, des actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des impôts estimatifs à recouvrer ou à payer qui découleraient de la réalisation ou du règlement de la valeur comptable des actifs et des passifs. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués d'après les taux d'imposition quasi adoptés pour les exercices au cours desquels il est prévu que les écarts temporaires se résorberont. Les modifications apportées à ces soldes sont comptabilisées dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle elles se produisent. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est passée en revue chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de la totalité ou d'une partie de ces actifs d'impôt différé.

L'impôt relatif à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres est comptabilisé dans les capitaux propres.

#### Paiement fondé sur des actions

Une charge de rémunération fondée sur des actions est comptabilisée pour les régimes d'options d'achat d'actions et d'unités d'actions au rendement (UAR) offerts à certains employés de même que pour le régime d'unités d'actions différées (UAD) offert aux administrateurs.

Les droits rattachés aux options d'achat d'actions attribuées sont acquis graduellement sur la période d'acquisition des droits et chaque tranche est considérée comme une attribution séparée. La valeur de la charge de rémunération est établie en fonction de la juste valeur des options d'achat d'actions à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation Black-Scholes. La charge de rémunération est comptabilisée sur la durée d'acquisition des droits de chaque tranche.

Pour le régime d'UAR réglées en instruments de capitaux propres, la charge de rémunération est établie en fonction de la juste valeur des actions ordinaires de la Société à la date d'attribution. La charge de rémunération est comptabilisée selon le mode linéaire sur la période d'acquisition des droits. L'incidence de toute variation du nombre d'UAR est comptabilisée dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée.

Pour le régime d'UAR réglées en trésorerie, la charge de rémunération et le passif correspondant sont comptabilisés à la date d'attribution et leur valeur est établie en fonction de la valeur marchande des actions ordinaires de la Société à cette date. Le passif lié aux UAR est présenté dans les créditeurs et autres éléments de passif et rajusté périodiquement pour tenir compte de toute variation de la valeur boursière des actions ordinaires de la Société.

Pour le régime d'UAD, la charge de rémunération et le passif correspondant sont comptabilisés à la date d'attribution et leur valeur est établie en fonction de la valeur marchande des actions ordinaires de la Société à cette date. Le passif lié aux UAD est présenté dans les créditeurs et rajusté périodiquement pour tenir compte de toute variation de la valeur boursière des actions ordinaires de la Société.

### Bénéfice net par action

Le bénéfice net de base par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Pour le bénéfice net dilué par action, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation sont ajustés pour refléter les effets de toutes les actions potentielles dilutives.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les soldes bancaires, les placements très liquides (dont la durée initiale est de trois mois ou moins) et les dépôts en circulation. Ils sont classés comme étant évalués au coût amorti.



#### 30 septembre 2023 et 24 septembre 2022

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

#### **Débiteurs**

Les débiteurs, les débiteurs liés aux contrats de sous-location et les prêts à certains clients sont classés comme étant des « Prêts et créances ». Ils sont évalués initialement à la juste valeur puis, par la suite, au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Société, les montants comptabilisés correspondent généralement au coût.

#### Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks en entrepôts est déterminé selon la méthode du coût moyen, déduction faite de certaines contreparties reçues des fournisseurs. Le coût des stocks en magasins est évalué selon le prix de détail, diminué de la marge bénéficiaire brute et de certaines contreparties reçues des fournisseurs. Tous les coûts pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent sont inclus dans le coût des stocks en entrepôts et en magasins.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées au coût. Les principales composantes d'une immobilisation corporelle ayant des durées d'utilité différentes sont amorties distinctement. Les bâtiments et l'équipement sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité. Les améliorations locatives sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité estimative ou sur la durée restante du contrat de location, si elle est plus courte. La méthode d'amortissement et l'estimation des durées d'utilité sont passées en revue annuellement.

Bâtiments	20 à 50 ans
Équipement	3 à 20 ans
Améliorations locatives	5 à 20 ans

#### Contrats de location

#### La Société en tant que preneur

La Société comptabilise des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives correspondantes à la date de début de contrat, soit le moment où le bailleur met le bien loué à la disposition de la Société. Les paiements de loyers au titre de contrats de location à court terme ou dont le bien sous-jacent est de faible valeur ainsi que les paiements variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux, sont comptabilisés dans les charges d'exploitation de facon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les obligations locatives correspondent à la valeur actualisée des paiements de loyers fixes et des paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir. Après l'évaluation initiale, la Société évalue les obligations locatives au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les obligations locatives sont réévaluées lorsqu'un changement est apporté au contrat de location. Les paiements de loyers sont actualisés au taux d'emprunt marginal de la Société à la date de début du contrat de location. La charge d'intérêts est comptabilisée dans les frais financiers nets. La durée du contrat de location comprend les options de renouvellement que la Société a la certitude raisonnable d'exercer.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués à la valeur initiale des obligations locatives, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus et des coûts de remise en état. Après l'évaluation initiale, la Société applique le modèle du coût aux actifs au titre de droits d'utilisation. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût diminué de l'amortissement cumulé, des pertes de valeur cumulées et de toute réévaluation des obligations locatives. Les actifs sont amortis, à compter de la date de début du contrat de location, selon le mode linéaire sur la durée d'utilité de l'actif ou la durée du contrat de location, si elle est plus courte.



#### 30 septembre 2023 et 24 septembre 2022

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

#### La Société en tant que bailleur

Pour les contrats de sous-location, pour lesquels la Société agit en tant que bailleur intermédiaire, elle évalue le classement par rapport aux actifs au titre de droits d'utilisation issus du contrat de location principal. La Société comptabilise le contrat de location principal et le contrat de sous-location comme deux contrats de location distincts. Un contrat de sous-location est classé à titre de contrat de location-financement s'il transfère au preneur la quasitotalité des risques et avantages inhérents au bien sous-jacent. Dans le cas contraire, les contrats de location sont classés comme contrats de location simple et les revenus locatifs sont comptabilisés selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

Pour les contrats de sous-location qui sont classés comme contrats de location-financement, la Société décomptabilise les actifs au titre de droits d'utilisation correspondants et inscrit un investissement net dans les contrats de sous-location. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés dans les frais financiers nets. L'investissement net est présenté dans les débiteurs liés aux contrats de sous-location courants et non courants.

#### Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont détenus pour réaliser une plus-value du capital et générer des revenus locatifs. Ils ne sont pas occupés par leur propriétaire dans le cadre de ses activités ordinaires. Ils sont comptabilisés au coût. À l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, les principales composantes sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité respective qui varie de 20 à 50 ans. La méthode d'amortissement et l'estimation des durées d'utilité sont passées en revue annuellement. Les immeubles de placement sont présentés dans les autres éléments d'actif dans les états consolidés de la situation financière.

#### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont comptabilisées au coût et sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité. La méthode d'amortissement et l'estimation des durées d'utilité sont passées en revue annuellement.

Logiciels	3 à 7 ans
Primes de rétention dans les réseaux de détail	5 à 30 ans
Relations clients	10 à 27 ans

Les enseignes que la Société a l'intention de conserver et d'exploiter, les marques privées pour lesquelles elle continue de développer de nouveaux produits et les programmes de fidélisation qu'elle a l'intention de maintenir répondent à la définition d'une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée. Ils sont comptabilisés au coût et ne sont pas amortis.

#### Goodwill

Le goodwill, lequel représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition, est comptabilisé au coût et n'est pas amorti.

#### Dépréciation d'actifs non financiers

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société doit déterminer s'il existe un indice de dépréciation pour ses immobilisations corporelles, ses immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée et indéterminée, ses immeubles de placement, ses actifs au titre de droits d'utilisation et son goodwill. S'il existe un indice, elle doit effectuer un test de dépréciation. Pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et le goodwill, la Société doit effectuer un test de dépréciation au minimum chaque année, qu'il y ait un indice de dépréciation ou non.

Les tests de dépréciation sont effectués au niveau de l'actif lui-même, d'une unité génératrice de trésorerie (UGT) ou d'un groupe d'UGT. Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Chaque magasin représente une UGT distincte. Les tests de dépréciation des entrepôts sont effectués au niveau de différents groupes d'UGT. Les tests de dépréciation des actifs communs sont effectués au niveau du plus petit groupe d'UGT auquel les actifs ont été affectés. Les tests de dépréciation du goodwill sont effectués au niveau du plus petit groupe d'UGT auquel le goodwill se rapporte. Les tests de dépréciation des immeubles de placement, des enseignes, des marques privées et des programmes de fidélisation sont effectués au niveau de l'actif lui-même.



#### 30 septembre 2023 et 24 septembre 2022

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Dans le cadre des tests de dépréciation, la valeur comptable de l'actif, de l'UGT ou du groupe d'UGT est comparée à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie. La valeur d'utilité correspond généralement aux prévisions de flux de trésorerie avant impôts tirées des budgets du prochain exercice approuvés par la direction. Ces prévisions reflètent l'expérience passée et elles sont actualisées à un taux avant impôts correspondant au taux attendu par le marché pour ce type d'investissement. La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale. Si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable, une perte de valeur est comptabilisée dans le bénéfice net pour le montant de l'excédent. Les pertes de valeur liées à une UGT ou un groupe d'UGT sont réparties d'abord au goodwill, le cas échéant, et ensuite au prorata des actifs de l'UGT ou du groupe d'UGT, sans toutefois réduire la valeur comptable des actifs en dessous du plus élevé de leur juste valeur diminuée des coûts de sortie, leur valeur d'utilité ou zéro.

À l'exception du goodwill, toute reprise de perte de valeur est comptabilisée immédiatement dans le bénéfice net. Les reprises de pertes de valeur liées à une UGT ou un groupe d'UGT sont réparties au prorata des actifs de l'UGT ou du groupe d'UGT. La valeur recouvrable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée sur cet actif au cours des exercices antérieurs.

#### Avantages du personnel

Les avantages du personnel comprennent les avantages du personnel à court terme, qui correspondent aux salaires et charges sociales et sont comptabilisés immédiatement dans le bénéfice net, ainsi que les indemnités de fin de contrat de travail, lesquelles sont comptabilisées dans le bénéfice net et un montant correspondant est inscrit dans le passif lorsque la Société ne peut plus retirer son offre d'indemnités.

Les avantages du personnel comprennent aussi les avantages postérieurs à l'emploi, qui incluent les prestations de retraite (y compris les régimes à prestations définies et à cotisations définies) et les avantages complémentaires de retraite tels que l'assurance-vie et médicale postérieure à l'emploi. Les avantages du personnel comprennent également les autres avantages à long terme, soit les indemnités pour invalidité de longue durée non couvertes par des régimes d'assurances et les avantages complémentaires offerts aux employés en invalidité de longue durée. Les actifs et les obligations découlant des régimes de retraite à prestations définies, des régimes d'avantages complémentaires de retraite et des autres avantages à long terme sont comptabilisés selon les méthodes suivantes :

- Les obligations au titre des prestations définies et le coût des prestations de retraite, des avantages complémentaires de retraite et autres avantages à long terme gagnés par les participants sont établis par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées. Les calculs sont effectués à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des participants, l'inflation et les coûts prévus des soins de santé.
- Les obligations au titre des prestations définies sont actualisées d'après les taux de rendement du marché des obligations de sociétés de qualité supérieure dont les flux de trésorerie correspondent à l'échelonnement et au montant des versements prévus au titre des prestations.
- L'actif ou le passif au titre des prestations définies comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière correspond à la différence entre la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime. Dans le cas où un régime est en situation de surplus, l'actif est limité au moindre de la valeur actuarielle déterminée à des fins comptables et de la valeur de l'avantage économique qu'il peut procurer dans le futur sous la forme de remboursements de surplus ou de congés de cotisations. De plus, un passif supplémentaire pourrait être comptabilisé lorsqu'une exigence de financement minimal au titre des services passés dépasse les avantages économiques disponibles.
- La charge d'intérêts sur les obligations au titre des prestations définies, sur le plafond de l'actif et sur l'exigence de financement minimal est présentée déduction faite des produits d'intérêts sur les actifs des régimes, qui sont calculés en appliquant le même taux que celui utilisé pour l'évaluation des obligations, et est comptabilisée dans les frais financiers nets.
- Les gains ou pertes actuariels sur les régimes de retraite et les avantages complémentaires de retraite résultent des modifications apportées à la fin de l'exercice considéré aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations définies. Ils résultent également des écarts entre l'expérience des régimes au cours de l'exercice considéré et les hypothèses retenues à la fin de l'exercice précédent pour déterminer la charge au titre des avantages du personnel de l'exercice considéré et les obligations au titre des prestations définies à la fin de l'exercice précédent.



#### 30 septembre 2023 et 24 septembre 2022

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

- Les réévaluations du passif net au titre des prestations définies incluent les gains ou pertes actuariels, le rendement des actifs des régimes, et les variations du plafond de l'actif et de l'exigence de financement minimal, à l'exclusion du montant déjà considéré dans la charge d'intérêts. Les réévaluations sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global au cours de la période pendant laquelle elles surviennent, puis elles sont reclassées du cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués à la fin de chaque période.
- Les gains ou pertes actuariels relatifs aux autres avantages à long terme sont comptabilisés en totalité immédiatement dans le bénéfice net.
- Le coût qui résulte d'une modification du régime visant à accorder des avantages en considération des services passés est comptabilisé immédiatement dans le bénéfice net.
- Le coût des régimes de retraite à cotisations définies, qui inclut celui des régimes de retraite multi-employeurs, est comptabilisé lorsque les cotisations sont dues. Étant donné que l'information nécessaire pour évaluer de manière fiable l'obligation et les actifs des régimes multi-employeurs à prestations définies n'est pas disponible et qu'aucune évaluation actuarielle selon les IFRS n'est effectuée, ces régimes sont comptabilisés à titre de régimes à cotisations définies et l'engagement de la Société se limite aux cotisations négociées. La très grande majorité des cotisations effectuées par la Société à des régimes multi-employeurs sont versées au Régime de retraite des employés de commerce du Canada (RRECC). La Société et ses franchisés représentent environ 25 % du nombre total des participants à ce régime.

#### Revenus reportés

Les revenus reportés incluent les points émis dans le cadre des programmes de fidélisation de la Société et les cartes-cadeaux en circulation à la fin de l'exercice pour lesquelles les revenus sont comptabilisés au moment de l'échange.

#### **Provisions**

Des provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'elle sera tenue d'éteindre l'obligation et que le montant peut être estimé de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture. Lorsqu'une provision est évaluée en fonction des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable correspond à la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Les provisions sont incluses dans les autres éléments de passif.

#### Autres passifs financiers

Les emprunts bancaires, les créditeurs, la facilité de crédit renouvelable, les billets et les emprunts sont classés à titre de « Passifs évalués au coût amorti » et sont évalués initialement à la juste valeur diminuée des frais de financement. Ils sont évalués par la suite au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les frais de financement relatifs à la dette sont reportés et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts correspondants. Au moment du remboursement de l'un de ces emprunts, les frais de financement correspondants sont imputés au bénéfice net.

#### Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle sont comptabilisées dans les capitaux propres.

#### Compensation d'un actif financier et d'un passif financier

Un actif financier et un passif financier sont compensés et le solde net est présenté dans les états consolidés de la situation financière si nous avons actuellement un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et nous avons l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

#### Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués à la juste valeur ajustée des coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'instruments financiers qui ne sont pas classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Par la suite, les



#### 30 septembre 2023 et 24 septembre 2022

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

actifs financiers sont évalués en fonction de leur classement qui est compris dans l'une des catégories suivantes : au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG), et à la JVRN.

Les actifs financiers qui ne sont pas désignés à la JVRN lors de la comptabilisation initiale, sont classés et évalués au coût amorti, s'ils sont détenus dans un modèle économique ayant pour but de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie et que les conditions contractuelles donnent lieu, à des dates précisées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts. Dans le cas contraire, ils sont classés et évalués à la JVAERG, dans la mesure où la détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie et par la vente d'actifs financiers, et les modalités contractuelles, à des dates précisées, donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts. Le classement et l'évaluation des passifs financiers sont effectués selon le coût amorti ou la JVRN.

En résumé, les actifs et les passifs de la Société sont classés et évalués de la façon suivante :

- La trésorerie, les équivalents de trésorerie, les débiteurs, les débiteurs liés aux contrats de sous-location et les prêts à certains clients sont classés comme étant évalués au coût amorti;
- Les emprunts bancaires, les créditeurs, la facilité de crédit renouvelable, les billets et les emprunts sont classés comme étant évalués au coût amorti;
- Les participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les gains et les pertes découlant de la réévaluation à la fin de chaque période sont comptabilisés dans les résultats non distribués:
- Les instruments financiers dérivés et les contrats hybrides qui ne sont pas désignés à des fins de couverture sont classés comme étant évalués à la JVRN et présentés dans les comptes consolidés de résultat.

### Dépréciation des actifs financiers

À chaque date de clôture, la Société estime les pertes de crédit attendues en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les pertes de crédit attendues sont ajustées pour tenir compte des facteurs propres aux débiteurs, aux débiteurs liés aux contrats de sous-location et aux prêts à certains clients, de l'état général de l'économie et d'une appréciation de l'orientation aussi bien actuelle que prévue des conditions économiques ayant cours à la date de clôture, y compris la valeur temps de l'argent, s'il y lieu. L'évaluation est effectuée selon la méthode simplifiée pour les équivalents de trésorerie, les autres éléments d'actif ainsi que les débiteurs liés aux contrats de sous-location et selon la méthode générale pour les prêts. La variation nette des pertes de crédit attendues sur les équivalents de trésorerie, les débiteurs, les débiteurs liés aux contrats de sous-location et les prêts à certains clients est comptabilisée dans le bénéfice net.

### Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Conformément à sa stratégie de gestion des risques, la Société utilise des instruments financiers dérivés à des fins de couverture visant à réduire la volatilité afin de minimiser le risque de taux d'intérêt, le risque de taux de change et le risque lié au prix des produits de base qui pourraient avoir une incidence sur la capacité de la Société à optimiser ses résultats financiers et à atteindre ses objectifs financiers. Au moment de la mise en place d'une relation de couverture, la Société indique si elle appliquera la comptabilité de couverture à cette relation. Le cas échéant, la Société documente formellement plusieurs informations, notamment le choix d'appliquer la comptabilité de couverture, l'élément couvert, l'élément de couverture, les risques faisant l'objet de la couverture, la durée prévue pendant laquelle la relation devrait être efficace ainsi que les objectifs et la stratégie de gestion des risques.

L'efficacité de la relation de couverture est évaluée au moment de sa mise en place afin de déterminer si elle sera hautement efficace pendant la durée de la relation. De plus, elle est évaluée périodiquement afin de s'assurer que la comptabilité de couverture est toujours appropriée. Les résultats de ces évaluations sont formellement documentés.

La Société peut utiliser des contrats de change à terme, des opérations de swap de taux d'intérêt interdevises et des opérations à terme sur actions. En raison de leur courte échéance ou de leur faible valeur monétaire, la Société a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture. Ces instruments financiers dérivés sont classés comme étant des « Actifs ou passifs financiers évalués à la JVRN » et évalués à la juste valeur. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque période sont comptabilisés dans le bénéfice net. En fonction de la date d'échéance des contrats ou s'ils sont en position de gain ou de perte, la Société comptabilise leur solde dans les débiteurs, les autres éléments d'actif, les créditeurs ou les autres éléments de passif aux états consolidés de la situation financière. La Société comptabilise la variation de la juste valeur de ces dérivés aux comptes consolidés de résultat.



30 septembre 2023 et 24 septembre 2022

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt sont comptabilisées aux comptes consolidés de résultat net. Les variations de la juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts sont comptabilisées à titre d'ajustement de la valeur comptable des éléments couverts et sont également comptabilisées aux comptes consolidés de résultat net.

Pour les contrats à terme sur obligations désignés comme couvertures de flux de trésorerie, les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture seront comptabilisées de la manière suivante. La partie efficace du gain ou de la perte sur l'instrument de couverture sera comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. À la suite de l'émission de la dette, les montants cumulés dans les capitaux propres seront reclassés en résultat, de façon linéaire, dans la période où les flux de trésorerie futurs attendus qui sont couverts influent sur le résultat, en ajustant les frais financiers nets. La partie inefficace du gain ou de la perte sur l'instrument de couverture sera comptabilisée aux comptes consolidés de résultat net.

#### **Exercice**

L'exercice de la Société se termine le dernier samedi de septembre. L'exercice clos le 30 septembre 2023 comprend 53 semaines d'exploitation et l'exercice clos le 24 septembre 2022 comprend 52 semaines d'exploitation. Une semaine de plus est incluse dans le quatrième trimestre tous les cinq ou six ans pour aligner l'exercice de la Société avec le calendrier. Cette inclusion a eu lieu au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2023.



30 septembre 2023 et 24 septembre 2022

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

#### 3. JUGEMENTS ET ESTIMATIONS SIGNIFICATIFS

La préparation des états financiers consolidés nécessite que la direction exerce son jugement, effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, du chiffre d'affaires, des autres revenus et des charges. Ces estimations et hypothèses sont fondées sur des expériences passées et d'autres facteurs considérés pertinents et raisonnables. Elles sont passées en revue à chaque date de clôture. L'utilisation d'estimations différentes pourrait entraîner des montants différents dans les états financiers consolidés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

#### **JUGEMENTS**

Au moment d'appliquer les méthodes comptables, la direction a porté les jugements suivants qui ont l'incidence la plus significative sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés :

#### Consolidation d'entités structurées

Pour certains magasins d'alimentation, la Société ne détient aucun droit de vote, mais le contrat de franchise lui donne le droit de contrôler les principales activités de ces magasins. Ses décisions ne se limitent pas à protéger ses marques de commerce. La Société conserve la majorité des bénéfices et des pertes de ces magasins. Pour ces raisons, la Société consolide ces magasins d'alimentation dans ses états financiers.

La Société ne détient aucun droit de vote dans la fiducie créée à l'intention des participants du régime d'UAR. Toutefois, en vertu de la convention de fiducie, elle donne les instructions au fiduciaire pour l'achat et la vente des actions de la Société ainsi que pour les paiements faits aux bénéficiaires, elle donne l'argent au fiduciaire pour qu'il achète les actions de la Société, elle assume le risque de variabilité des droits acquis et elle s'assure que la fiducie détient un nombre suffisant d'actions pour satisfaire à ses obligations envers les bénéficiaires. Pour ces raisons, la Société consolide cette fiducie dans ses états financiers.

La Société a également une entente avec un tiers exploitant une usine exclusivement pour les besoins et selon les spécifications de la Société. Elle prend en charge tous les coûts et contrôle les principales activités de l'usine. Pour ces raisons, la Société consolide l'usine dans ses états financiers.

#### Détermination du regroupement des secteurs d'exploitation

La Société exerce son jugement pour déterminer le regroupement des secteurs d'activités. Le secteur d'exploitation se compose du secteur des activités alimentaires et du secteur des activités pharmaceutiques. La Société a regroupé ces deux secteurs d'activités en raison de la nature similaire des produits et services et de leurs caractéristiques économiques similaires : les activités sont exercées principalement au Québec et en Ontario et, par conséquent, elles sont assujetties au même contexte réglementaire ainsi qu'aux mêmes pressions concurrentielles et économiques des marchés, elles utilisent les mêmes méthodes de distribution des produits et elles desservent les mêmes clients.

### **RECOURS À DES ESTIMATIONS**

Les hypothèses relatives à l'avenir et les autres sources principales d'incertitude relative aux estimations à la date de clôture, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif à la valeur des actifs et des passifs au cours de la période suivante, sont résumées ci-après :

#### Dépréciation d'actifs

Dans le cadre des tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et du goodwill, la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie sont estimées en utilisant un modèle d'actualisation des flux de trésorerie futurs, la méthode de la capitalisation du bénéfice avant frais financiers et impôts (BAII) excédentaire et la méthode de licence libre de redevance. Ces méthodes reposent sur différentes hypothèses, dont l'estimation des flux de trésorerie futurs, le BAII excédentaire, les taux de redevance, le taux d'actualisation, les multiples du bénéfice et le taux de croissance. Les hypothèses clés sont détaillées aux notes 10 et 11.

#### Régimes de retraite et autres régimes

Les obligations au titre des prestations définies, des avantages complémentaires de retraite et autres avantages à long terme ainsi que les coûts associés à ces obligations sont établis par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces calculs sont effectués à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des participants, l'inflation et les coûts prévus des soins de santé. Les hypothèses clés sont détaillées à la note 18.



30 septembre 2023 et 24 septembre 2022

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

#### 4. FRAIS FINANCIERS NETS

Les frais financiers nets s'établissaient comme suit :

	2023	2022
	(53 semaines)	(52 semaines)
Intérêts courants	5,6	3,3
Intérêts non courants	113,6	98,7
Intérêts nets sur les obligations locatives (note 9)	30,8	30,5
Intérêts sur les obligations au titre des prestations définies nettes des actifs des régimes (note 18)	(3,2)	0,3
Amortissement des frais de financement reportés	1,4	1,7
Revenus d'intérêts et intérêts capitalisés	(25,9)	(17,2)
Effet du passage du temps	0,3	0,3
	122,6	117,6

### 5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les taux d'imposition effectifs s'établissaient comme suit :

	2023	2022
(en pourcentage)	(53 semaines)	(52 semaines)
Taux d'imposition combiné prévu par la loi	26,5	26,5
Variations		
Ajustement favorable d'impôt au titre d'exercices antérieurs	(3,5)	_
Autres	(0,1)	(0,1)
	22,9	26,4

La Société a enregistré, dans le troisième trimestre de 2023, des actifs d'impôts de 40,7 \$ (8,2 \$ d'actifs d'impôts exigibles et 32,5 \$ d'actifs d'impôts différés) avec une réduction équivalente de la charge d'impôts à la suite d'un jugement favorable obtenu à la Cour canadienne de l'impôt. Des pertes en capital ayant été précédemment refusées par l'Agence du revenu du Canada (« ARC ») sur la disposition des actions d'une filiale dans les années 2012 à 2014 ont été accordées. L'ARC a subséquemment accepté que la Société modifie un formulaire de roulement produit pour l'année d'imposition terminée le 3 mars 2018, résultant en une augmentation de la base fiscale des immobilisations incorporelles.

Les principales composantes de la charge d'impôts sur les bénéfices se présentaient comme suit :

### Comptes consolidés de résultat

	2023	2022
	(53 semaines)	(52 semaines)
Exigibles		
Charge d'impôt exigible	249,5	299,1
Différés		
Ajustement afférent aux écarts temporaires	53,5	5,0
	303,0	304,1



### 30 septembre 2023 et 24 septembre 2022

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

### États consolidés du résultat global

	2023	2022
	(53 semaines)	(52 semaines)
Impôts différés liés aux éléments comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global pendant l'exercice		
Variations au titre des régimes à prestations définies		
Pertes actuarielles	19,4	9,6
Effet du plafond de l'actif	(5,8)	6,2
Exigence de financement minimal	_	5,7
Variation de la juste valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(0,8)	0,3
	12,8	21,8

Les impôts différés reflètent l'incidence fiscale nette des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Les principales composantes de la charge d'impôt différé ainsi que des actifs et passifs d'impôt différé s'établissaient comme suit :

	États consolidés de la situation financière		Comptes cons résult	
	Au 30 septembre 2023	Au 24 septembre 2022	2023	2022
Charges à payer, provisions et autres réserves déductibles aux fins fiscales uniquement au moment du décaissement	11,0	17,6	(53 semaines)	(52 semaines) (0,5)
Obligations locatives	439,5	471,4	(31,9)	(39,3)
Pertes fiscales reportées	6,8	7,0	(0,2)	1,4
Stocks	(10,3)	(9,6)	(0,7)	0,6
Avantages du personnel	(36,7)	(27,7)	4,6	0,9
Débiteurs liés aux contrats de sous- location	(138,5)	(151,9)	13,4	18,3
Participation dans une coentreprise Écart entre la valeur comptable nette et la valeur fiscale	0,3	0,3	_	(0,7)
Immobilisations corporelles	(364,2)	(290,9)	(73,3)	(28,7)
Immeubles de placement	0,4	0,5	(0,1)	0,1
Actifs au titre de droits d'utilisation	(249,9)	(263,7)	13,8	18,4
Immobilisations incorporelles	(564,6)	(592,7)	28,1	26,0
Goodwill	(57,5)	(57,7)	0,2	(1,5)
	(963,7)	(897,4)	(53,5)	(5,0)
Actifs d'impôt différé	37,9	44,8		
Passifs d'impôt différé	(1 001,6)	(942,2)		
	(963,7)	(897,4)		



30 septembre 2023 et 24 septembre 2022

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

### 6. BÉNÉFICE NET PAR ACTION

Le bénéfice net de base par action et le bénéfice net dilué par action ont été calculés selon le nombre d'actions suivant :

	2023	2022
(en millions)	(53 semaines)	(52 semaines)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – de base Effet de dilution en vertu du :	232,5	239,9
Régime d'options d'achat d'actions	0,5	0,5
Régime d'unités d'actions au rendement	0,3	0,4
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – dilué	233,3	240,8

### 7. STOCKS

	2023	2022
Stocks en entrepôts	864,8	799,1
Stocks de magasins	586,2	532,0
	1 451,0	1 331,1



30 septembre 2023 et 24 septembre 2022

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

### 8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Bâtiments	Équipement	Améliorations locatives	Total
Coût					
Solde au 25 septembre 2021	534,7	1 568,7	1 852,5	959,3	4 915,2
Acquisitions	25,5	208,3	225,9	63,1	522,8
Transferts des immobilisations incorporelles	<u>-</u>	_	75,2	<del>-</del>	75,2
Cessions et radiations	(2,3)	(17,7)	(9,9)	(8,4)	(38,3)
Solde au 24 septembre 2022	557,9	1 759,3	2 143,7	1 014,0	5 474,9
Acquisitions	16,5	166,4	346,8	67,5	597,2
Transferts aux immeubles de placement	(8,3)	_	_	_	(8,3)
Cessions et radiations	(0,1)	(0,6)	(68,9)	(25,7)	(95,3)
Solde au 30 septembre 2023	566,0	1 925,1	2 421,6	1 055,8	5 968,5
Amortissement cumulé et dépréciation					
Solde au 25 septembre 2021	_	(347,1)	(961,0)	(477,3)	(1 785,4)
Amortissement	_	(45,0)	(150,5)	(64,9)	(260,4)
Cessions et radiations	_	3,4	19,2	6,9	29,5
Pertes de valeur	_	_	(0,4)	(1,9)	(2,3)
Reprises de pertes de valeur	_		0,7	0,7	1,4
Solde au 24 septembre 2022	_	(388,7)	(1 092,0)	(536,5)	(2 017,2)
Amortissement	_	(47,8)	(158,5)	(71,5)	(277,8)
Cessions et radiations	_	0,2	68,9	25,7	94,8
Solde au 30 septembre 2023		(436,3)	(1 181,6)	(582,3)	(2 200,2)
Valeur comptable nette					
Solde au 24 septembre 2022	557,9	1 370,6	1 051,7	477,5	3 457,7
Solde au 30 septembre 2023	566,0	1 488,8	1 240,0	473,5	3 768,3

Au cours de l'exercice, la Société a investi en immobilisations un montant de 679,9 \$ (621,0 \$ en 2022), soit 597,2 \$ en immobilisations corporelles et 82,7 \$ en immobilisations incorporelles (522,8 \$ et 98,2 \$ en 2022). Les acquisitions d'immobilisations incorporelles courues en fin d'année totalisaient 5,0 \$ en 2023 (6,0 \$ en 2022).

Au 30 septembre 2023, les travaux en cours dont l'amortissement n'a pas débuté compris dans les bâtiments, l'équipement et les améliorations locatives totalisaient 104,8 \$, 87,0 \$ et 1,3 \$ (251,1 \$, 163,0 \$ et 0,8 \$ en 2022) respectivement.

Au 30 septembre 2023, la Société avait des engagements contractuels visant l'achat d'immobilisations corporelles, principalement pour des bâtiments et de l'équipement qui totalisaient 262,7 \$ en 2023.



30 septembre 2023 et 24 septembre 2022

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

### 9. CONTRATS DE LOCATION

### La Société en tant que preneur

Les principaux actifs au titre de droits d'utilisation détenus en vertu des contrats de location conclus par la Société se composent de biens immobiliers, de véhicules et d'équipement.

Au 30 septembre 2023, les variations des actifs au titre de droits d'utilisation s'établissaient comme suit :

	Bâtiments	Matériel roulant et autres	Total
Solde au 25 septembre 2021	1 035,2	29,5	1 064,7
Nouveaux contrats de location	58,1	8,1	66,2
Résiliations et ajustements	31,1	0,7	31,8
Pertes de valeur	(7,1)	_	(7,1)
Amortissement	(151,1)	(9,4)	(160,5)
Solde au 24 septembre 2022	966,2	28,9	995,1
Nouveaux contrats de location	32,6	0,6	33,2
Résiliations et ajustements	75,5	_	75,5
Amortissement	(151,1)	(9,9)	(161,0)
Solde au 30 septembre 2023	923,2	19,6	942,8

La Société verse des paiements de loyers variables à l'égard de l'impôt foncier, des frais d'exploitation des aires communes et des frais d'assurances pour les biens loués. La Société verse également des paiements de loyers qui varient selon un pourcentage des ventes au détail. Ces charges sont comptabilisées dans les charges d'exploitation et ont totalisé 126,3 \$ en 2023 (122,0 \$ en 2022).

Au 30 septembre 2023, les variations des obligations locatives s'établissaient comme suit :

Solde au 25 septembre 2021	1 927,2
Ajouts	94,7
Résiliations et ajustements	25,2
Paiements de loyers	(313,5)
Intérêts sur les obligations locatives	45,4
Solde au 24 septembre 2022	1 779,0
Partie courante	276,3
Partie non courante	1 502,7
Solde au 24 septembre 2022	1 779,0
Ajouts	61,6
Résiliations et ajustements	87,2
Paiements de loyers	(314,3)
Intérêts sur les obligations locatives	45,2
Solde au 30 septembre 2023	1 658,7
Partie courante	278,4
Partie non courante	1 380,3



#### 30 septembre 2023 et 24 septembre 2022

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré était de 2,80 % au 30 septembre 2023 (2,49 % en 2022). La durée résiduelle moyenne pondérée des contrats de location au 30 septembre 2023 était de 5 ans (5 ans en 2022).

Les paiements contractuels non actualisés aux termes des contrats de location définis ci-dessus s'établissent comme suit :

2024	323,1
2025	295,1
2026	257,9
2027	219,5
2028	181,7
2029 et par la suite	610,2
	1 887,5

La Société a également conclu des contrats de location à court terme et des contrats de location dont le bien sousjacent est de faible valeur, en particulier pour la location de matériel et d'équipements ainsi que de véhicules et de remorques. Les charges liées à ces contrats de location sont comptabilisées dans les charges d'exploitation et ont totalisé 6,5 \$ en 2023 (6,3 \$ en 2022).

#### La Société en tant que bailleur

La Société agit à titre de bailleur intermédiaire pour les contrats de sous-location de biens immobiliers.

### Contrats de location-financement

En 2023, la Société a comptabilisé des produits financiers de 14,4 \$ (14,9 \$ en 2022). Les paiements de loyers minimums futurs à recevoir par la Société relativement aux immeubles sous-loués à des tiers s'établissent comme suit :

2024	108,7
2025	101,7
2026	85,3
2027	71,4
2028	56,4
2029 et par la suite	156,5
Total des paiements de loyers non actualisés à recevoir	580,0
Produits financiers non gagnés	(57,4)
Débiteurs liés aux contrats de sous-location	522,6
Partie courante	96,1
Partie non courante	426,5



### 30 septembre 2023 et 24 septembre 2022

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

### Contrats de location simple

La Société loue des immeubles aux termes de contrats de location simple. La Société a comptabilisé des revenus locatifs de 53,1 \$ en 2023 (51,2 \$ en 2022).

Les paiements de loyers qui devraient être reçus au cours des cinq prochains exercices relativement aux immeubles détenus s'établissent comme suit :

2024	47,2
2025	38,4
2026	32,4
2027	24,2
2028	13,1
2029 et par la suite	58,1
	213,4



30 septembre 2023 et 24 septembre 2022

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

### 10. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée se détaillaient comme suit :

	Logiciels	Primes de rétention dans les réseaux de détail	Relations clients	Total
Coût				
Solde au 25 septembre 2021	347,2	270,6	1 067,4	1 685,2
Acquisitions	80,8	22,2	_	103,0
Transferts aux immobilisations corporelles	(75,2)	_	_	(75,2)
Cessions et radiations	(0,1)	(6,3)	_	(6,4)
Pertes de valeur	_	(2,1)	_	(2,1)
Solde au 24 septembre 2022	352,7	284,4	1 067,4	1 704,5
Acquisitions	64,3	17,2	_	81,5
Cessions et radiations	(0,1)	(7,0)	_	(7,1)
Solde au 30 septembre 2023	416,9	294,6	1 067,4	1 778,9
Amortissement cumulé et dépréciation Solde au 25 septembre 2021	(218,5)	(134,8)	(155,5)	(508,8)
Amortissement	(23,6)	(18,4)	(39,9)	(81,9)
Cessions et radiations	0,1	5,6	_	5,7
Solde au 24 septembre 2022	(242,0)	(147,6)	(195,4)	(585,0)
Amortissement	(26,9)	(19,6)	(39,7)	(86,2)
Cessions et radiations	0,1	5,7	_	5,8
Solde au 30 septembre 2023	(268,8)	(161,5)	(235,1)	(665,4)
Valeur comptable nette				
Solde au 24 septembre 2022	110,7	136,8	872,0	1 119,5

Au cours de l'exercice, la Société a investi en immobilisations un montant de 679,9 \$ (621,0 \$ en 2022), soit 597,2 \$ en immobilisations corporelles et 82,7 \$ en immobilisations incorporelles (522,8 \$ et 98,2 \$ en 2022). Les acquisitions d'immobilisations incorporelles courues en fin d'année totalisaient 5,0 \$ en 2023 (6,0 \$ en 2022).

Au 30 septembre 2023, il n'y avait pas de travaux en cours dont l'amortissement n'a pas débuté compris dans les logiciels (3,0 \$ en 2022).



#### 30 septembre 2023 et 24 septembre 2022

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée se détaillaient comme suit :

	Enseignes	Marques privées	Programmes de fidélisation	Total
Solde au 25 septembre 2021	1 473,3	121,5	83,5	1 678,3
Acquisitions	_	1,2	_	1,2
Pertes de valeur	_	_	(60,0)	(60,0)
Solde aux 24 septembre 2022 et 30 septembre 2023	1 473,3	122,7	23,5	1 619,5

Pour l'un des programmes de fidélisation et les marques privées exclusives, le test de dépréciation a été effectué au niveau de l'actif lui-même. La valeur recouvrable a été déterminée en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de sortie, laquelle a été calculée à l'aide de la méthode de la capitalisation du BAII excédentaire. L'estimation du BAII directement attribuable au programme et aux marques privées, déduction faite d'un rendement sur les actifs contributifs, a été établie à partir des données historiques reflétant l'expérience passée. Pour le programme de fidélisation, le multiple du bénéfice utilisé était de 16,0 (15,7 en 2022), compte tenu d'un taux de croissance de 2,0 % (2,0 % en 2022) correspondant à l'indice des prix à la consommation. Pour les marques privées, les multiples du bénéfice utilisés s'échelonnaient entre 14,3 et 15,4 en 2022), compte tenu d'un taux de croissance de 2,0 % (2,0 % en 2022) correspondant à l'indice des prix à la consommation.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022, la Société a comptabilisé des pertes de valeur d'actifs, nettes des reprises, totalisant 70,1 \$, dont une tranche de 60,0 \$ découlant de la décision de retirer Jean Coutu du programme de fidélisation Air Miles® au printemps 2023. La perte de valeur représente l'excédent de la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle à durée de vie indéterminée par rapport à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable, fondée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie, a été calculée à l'aide de la méthode de la capitalisation du BAII excédentaire sur la durée restante du programme. L'évaluation de la juste valeur a été classée comme une juste valeur de niveau 3 sur la base des données d'entrée de la technique d'évaluation utilisée. L'hypothèse clé est le taux d'actualisation utilisé de 9,2 % en 2022.

Les tests de dépréciation des enseignes et des marques privées ont été effectués au niveau de l'actif lui-même. La valeur recouvrable a été déterminée en fonction de la juste valeur calculée à l'aide de la méthode de licence libre de redevance pour les enseignes et de la méthode de capitalisation du BAII excédentaire pour les autres marques privées. L'estimation du taux de redevance a été établie à partir de sources d'informations externes et de données historiques reflétant l'expérience passée. Pour les enseignes et les marques privées, un taux de redevance s'échelonnant entre 1,0 % et 3,0 % (1,0 % et 3,0 % en 2022) a été utilisé et les multiples du bénéfice utilisés s'échelonnaient entre 14,3 et 15,4 (14,3 et 15,4 en 2022), compte tenu d'un taux de croissance de 2,0 % (2,0 % en 2022) correspondant à l'indice des prix à la consommation.

### 11. GOODWILL

	2023	2022
Solde au début de l'exercice	3 301,2	3 301,2
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	6,2	
Solde à la fin de l'exercice	3 307,4	3 301,2

Aux fins des tests de dépréciation, un goodwill d'une valeur comptable de 1 984,1 \$ (1 977,9 \$ au 24 septembre 2022) a été affecté au secteur d'exploitation lié aux activités alimentaires. La valeur recouvrable a été déterminée en fonction de la valeur d'utilité, laquelle a été calculée en utilisant les prévisions de flux de trésorerie avant impôts tirées des budgets du prochain exercice approuvés par la direction. Les flux de trésorerie pour les années ultérieures sont fondés sur une croissance de 2 % correspondant à l'indice des prix à la consommation. Le taux d'actualisation avant impôts utilisé a été de 9,6 % (9,5 % en 2022). Aucun changement raisonnablement possible de l'une de ces hypothèses n'entraînerait une valeur comptable supérieure à la valeur recouvrable.



#### 30 septembre 2023 et 24 septembre 2022

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Aux fins des tests de dépréciation, un goodwill d'une valeur comptable de 1 323,3 \$ (1 323,3 \$ au 24 septembre 2022) a été affecté au secteur d'exploitation lié aux activités pharmaceutiques. La valeur recouvrable a été déterminée en fonction de la valeur d'utilité, laquelle a été calculée en utilisant les prévisions de flux de trésorerie avant impôts tirées des budgets du prochain exercice approuvés par la direction. Les flux de trésorerie pour les années ultérieures sont fondés sur une croissance de 2 % correspondant à l'indice des prix à la consommation. Le taux d'actualisation avant impôts utilisé a été de 10,1 % (10,3 % en 2022). Aucun changement raisonnablement possible de l'une de ces hypothèses n'entraînerait une valeur comptable supérieure à la valeur recouvrable.

### 12. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2023	2022
Prêts à certains clients portant intérêt à des taux variables, taux moyen pondéré de 4,28 % en 2023, échéants jusqu'en 2031	43,9	49,3
Placement dans une coentreprise	10,0	9,4
Immeubles de placement	21,1	14,5
Instruments financiers dérivés	18,4	10,6
Autres actifs	1,5	4,3
	94,9	88,1
Partie courante comprise dans les débiteurs	9,6	14,1
	85,3	74,0

La juste valeur des immeubles de placement était de 23,2 \$ au 30 septembre 2023 (20,2 \$ au 24 septembre 2022). La Société a classé l'évaluation de la juste valeur au niveau 2, car elle repose sur des données observables sur le marché, soit des transactions récentes pour ces actifs ou des actifs similaires.

### 13. CRÉDITEURS

	2023	2022
Créditeurs (montant brut)	1 685,5	1 637,4
Rabais de fournisseurs à recevoir	(66,1)	(61,6)
Créditeurs (montant net)	1 619,4	1 575,8



30 septembre 2023 et 24 septembre 2022

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

#### 14. DETTE

	2023	2022
Facilité de crédit renouvelable, portant intérêt à un taux moyen pondéré de 6,71 % (5,09 % en 2022), remboursable le 27 octobre 2028	39,9	20,9
Billets de Série J, portant intérêt au taux nominal fixe de 1,92 %, échéant le 2 décembre 2024	288,9	285,1
Billets de Série G, portant intérêt au taux nominal fixe de 3,39 %, échéant le 6 décembre 2027	450,0	450,0
Billets de Série K, portant intérêt au taux nominal fixe de 4,66 %, échéant le 7 février 2033	300,0	_
Billets de Série B, portant intérêt au taux nominal fixe de 5,97 %, échéant le 15 octobre 2035	400,0	400,0
Billets de Série D, portant intérêt au taux nominal fixe de 5,03 %, échéant le 1er décembre 2044	300,0	300,0
Billets de Série H, portant intérêt au taux nominal fixe de 4,27 %, échéant le 4 décembre 2047	450,0	450,0
Billets de Série I, portant intérêt au taux nominal fixe de 3,41 %, échéant le 28 février 2050	400,0	400,0
Emprunts, échéants à diverses dates jusqu'en 2060, au taux d'intérêt moyen de 4,18 % (3,43 % en 2022)	49,6	49,3
Frais de financement reportés	(12,8)	(12,5)
	2 665,6	2 342,8
Partie courante	19,3	18,3
	2 646,3	2 324,5

Les billets de la Société sont rachetables en tout temps avant leur échéance au gré de l'émetteur, selon des prix et des conditions spécifiées pour chaque série.

La Société a accès à une facilité de crédit renouvelable non garantie d'un montant maximum de 600,0 \$ qui porte intérêt à des taux qui fluctuent selon les variations des taux des acceptations bancaires. Au 30 septembre 2023, la facilité de crédit renouvelable autorisée non utilisée s'établissait à 560.1 \$ (579.1 \$ au 24 septembre 2022).

La dette liée à l'acquisition d'immobilisations incorporelles exclue de la variation de la dette présentée aux tableaux consolidés des flux de trésorerie s'est élevée à 5,0 \$ en 2023 (6,0 \$ en 2022).

Le 30 novembre 2021, la Société a émis dans le cadre d'un placement privé des billets non garantis de premier rang de Série J, portant intérêt à un taux nominal fixe de 1,92 %, échéant le 2 décembre 2024, d'un capital total de 300,0 \$. Parallèlement à ce placement, Metro a conclu un swap de taux d'intérêt de 300,0 \$ ayant pour effet de fixer le taux d'intérêt à un taux variable équivalent au taux des acceptations bancaires à 3 mois (CDOR) majoré de 11 points de base (0,11 %) sur la durée des billets de Série J. Au 30 septembre 2023, le solde des billets non garantis de premier rang de Série J était de 288,9 \$ (285,1 \$ au 24 septembre 2022), reflétant une augmentation des réévaluations à la juste valeur se rapportant à des swaps de taux d'intérêt de 3,8 \$ en 2023 (diminution de 14,9 \$ en 2022) désignés comme des couvertures de juste valeur.

Le 1<sup>er</sup> décembre 2021, la Société a remboursé la totalité des billets de Série C, portant intérêt à un taux nominal fixe de 3,20 %, d'un montant de 300,0 \$ venant à échéance ce même jour.

Le 6 juin 2022, la Société a remboursé la totalité des billets de Série F, portant intérêt à un taux nominal fixe de 2,68 %, d'un montant de 300,0 \$ venant à échéance le 5 décembre 2022. La prime de remboursement anticipé représente un montant de 0,4 \$ avant impôt.

Le 6 février 2023, la Société a émis en placement privé des billets non garantis de premier rang Série K, à un taux d'intérêt nominal fixe de 4,66 %, échéant le 7 février 2033, d'un capital total de 300,0 \$. En prévision de cette émission la Société a conclu, le 14 novembre 2022, un contrat à terme sur obligations désigné comme couvertures de flux de trésorerie sur une composante d'une émission de dette future hautement probable d'un montant de 250,0 \$



#### 30 septembre 2023 et 24 septembre 2022

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

ayant pour effet de fixer le taux d'intérêt à un taux sur 10 ans de 2,996 %. La partie efficace de la perte sur l'instrument de couverture était comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. À la suite de l'émission des billets Série K, les montants cumulés dans les capitaux propres sont reclassés dans les frais financiers nets sur une base linéaire sur la durée de la dette.

Au cours du deuxième trimestre 2023, la Société a procédé au remboursement de la totalité de sa facilité de crédit renouvelable tirée en USD et les swaps de taux d'intérêt interdevises conclus au premier trimestre 2023 sont arrivés à échéance.

Les remboursements de la dette au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

	Facilité de crédit et emprunts	Billets	Total
2024	19,3	_	19,3
2025	42,4	300,0	342,4
2026	1,5	_	1,5
2027	1,0	_	1,0
2028	0,6	450,0	450,6
2029 et par la suite	24,7	1 850,0	1 874,7
	89,5	2 600,0	2 689,5

### 15. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	2023	2022
Provisions	12,4	12,8
Revenus reportés	3,0	2,8
Instruments financiers dérivés	12,8	15,4
Rémunération fondée sur des actions	2,4	_
	30,6	31,0



30 septembre 2023 et 24 septembre 2022

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

# 16. CAPITAL-ACTIONS

Le capital-actions autorisé de la Société se résumait comme suit :

- nombre illimité d'actions ordinaires, comportant un droit de vote par action, participatives, sans valeur nominale;
- nombre illimité d'actions privilégiées, sans droit de vote, sans valeur nominale, pouvant être émises en séries.

#### Actions ordinaires émises

Les actions ordinaires émises et les variations survenues au cours de l'exercice se résumaient comme suit :

	Nombre	
	(en milliers)	
Solde au 25 septembre 2021	243 391	1 674,3
Rachat d'actions en espèces à l'exclusion de la prime de 421,5 \$	(7 000)	(48,5)
Exercice d'options d'achat d'actions	538	23,5
Solde au 24 septembre 2022	236 929	1 649,3
Rachat d'actions en espèces à l'exclusion de la prime de 529,0 \$	(8 170)	(57,0)
Exercice d'options d'achat d'actions	190	8,8
Solde au 30 septembre 2023	228 949	1 601,1

## **Actions propres**

Les variations des actions propres survenues au cours de l'exercice se résumaient comme suit :

Solde au 25 septembre 2021	Nombre	
Solde au 25 septembre 2021	(en milliers)	
	442	(20,5)
Libérées	(107)	4,3
Solde au 24 septembre 2022	335	(16,2)
Acquisitions	99	(7,6)
Libérées	(138)	5,9
Solde au 30 septembre 2023	296	(17,9)

Les actions propres sont détenues dans une fiducie créée à l'intention des participants du régime d'UAR. Elles seront libérées lors du règlement des UAR. Cette fiducie, considérée comme étant une entité structurée, est consolidée dans les états financiers de la Société.

# Régime d'options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions à l'intention de certains employés de la Société qui prévoit l'attribution d'options visant l'achat d'un nombre maximum de 30 000 000 actions ordinaires. Au 30 septembre 2023, un solde de 5 250 342 actions pouvaient être émises à la suite de l'exercice d'options (2 940 626 au 24 septembre 2022). Le prix de souscription de chaque action ordinaire visée par une option attribuée en vertu du régime correspond au cours des actions le jour précédant la date d'attribution et doit être payé intégralement au moment de l'exercice de l'option. Le conseil d'administration détermine les autres modalités d'exercice des options attribuées, mais généralement aucune option ne peut avoir une durée supérieure à cinq ans à compter de la date à laquelle l'option peut être exercée, en tout ou en partie, pour la première fois, et la durée totale ne doit en aucun cas excéder dix ans à compter de la date à laquelle l'option a été attribuée. Les options peuvent généralement être exercées deux ans après leur attribution et les droits y rattachés sont acquis à raison de 20 % par année.



30 septembre 2023 et 24 septembre 2022

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les options d'achat d'actions en cours et les variations survenues au cours de l'exercice se résumaient comme suit :

	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
	(en milliers)	(en dollars)
Solde au 25 septembre 2021	2 318	46,69
Attribuées	431	62,82
Exercées	(538)	38,98
Annulées	(119)	55,79
Solde au 24 septembre 2022	2 092	51,47
Attribuées	363	77,62
Exercées	(190)	42,23
Annulées	(39)	58,03
Solde au 30 septembre 2023	2 226	56,42

Les informations relatives aux options d'achat d'actions en cours et pouvant être exercées au 30 septembre 2023 se résumaient comme suit :

	Op	otions en cours	s	Options p être exe	
Fourchettes des prix d'exercice (en dollars)	Nombre (en milliers)	Durée restante moyenne pondérée (en mois)	Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)	Nombre (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)
40,23 à 55,94	1 180	28,4	47,64	677	44,38
56,92 à 77,75	1 046	59,8	66,32	116	56,93
	2 226	43,2	56,42	793	46,22

La juste valeur moyenne pondérée des options d'achat d'actions attribuées au cours de l'exercice 2023 s'est établie à 13,17 \$ par option (8,17 \$ en 2022) et a été déterminée à la date d'attribution selon le modèle Black-Scholes en fonction des hypothèses moyennes pondérées suivantes : taux d'intérêt sans risque de 3,0 % (1,3 % en 2022), durée prévue de 5,6 ans (5,6 ans en 2022), volatilité prévue de 15,4 % (15,9 % en 2022) et taux de dividende prévu de 1,4 % (1,6 % en 2022). La volatilité prévue repose sur la volatilité historique des prix des actions sur une période similaire à la durée de vie des options.

La charge de rémunération relative aux options d'achat d'actions s'est élevée à 3,1 \$ pour l'exercice 2023 (2,4 \$ en 2022).

# Régime d'unités d'actions au rendement

La Société a un régime d'UAR. En vertu de ce programme, des dirigeants et des employés clés (les participants) reçoivent périodiquement un nombre déterminé d'UAR. Les UAR donnent aux participants le droit de recevoir des actions ordinaires de la Société ou, au gré de celle-ci, la valeur équivalente en espèces si la Société atteint certaines cibles de performance financière. Les droits rattachés aux UAR sont acquis à la fin d'une période de trois ans.



## 30 septembre 2023 et 24 septembre 2022

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les UAR en cours et les variations survenues au cours de l'exercice se résumaient comme suit :

	Nombre
	(en milliers)
Solde au 25 septembre 2021	615
Attribuées	200
Réglées	(162)
Annulées	(96)
Solde au 24 septembre 2022	557
Attribuées	209
Réglées	(138)
Annulées	(56)
Solde au 30 septembre 2023	572

La juste valeur moyenne pondérée des UAR attribuées au cours de l'exercice 2023, s'est établie à 74,16 \$ par UAR (64,00 \$ en 2022) et correspondait au cours de l'action ordinaire de la Société à la date d'attribution.

La charge de rémunération relative aux UAR s'est élevée à 8,8 \$ pour l'exercice 2023 (6,2 \$ en 2022).

Au cours de l'exercice 2023, le passif relatif aux attributions d'UAR réglées en trésorerie a été reclassé du surplus d'apport aux autres éléments de passif. Au 30 septembre 2023, le passif relatif aux UAR réglées en trésorerie s'élevait à 5,5 \$ (nul au 24 septembre 2022). Au cours du troisième trimestre de 2023, la Société a conclu un contrat à terme sur actions payé d'avance pour couvrir économiquement une partie du risque de prix découlant des fluctuations de la juste valeur des attributions d'UAR réglées en trésorerie (note 23).

# Régime d'unités d'actions différées

La Société a un régime d'UAD qui a pour objet d'encourager l'actionnariat des administrateurs qui ne sont pas des dirigeants de la Société. En vertu de ce programme, les administrateurs peuvent choisir de recevoir la totalité en tout ou une partie de leur rémunération en UAD. Les droits rattachés aux UAD sont acquis au moment de l'attribution. La Société verse un montant forfaitaire en espèces à l'administrateur lorsqu'il quitte ses fonctions.

La charge relative aux UAD s'est élevée à 1,8 \$ pour l'exercice 2023 (4,0 \$ en 2022). Au cours du troisième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2022, la Société a conclu des contrats à terme sur actions payés d'avance pour couvrir économiquement une partie du risque de prix découlant des fluctuations de la juste valeur des attributions d'UAD (note 23).

Au 30 septembre 2023, le passif relatif aux UAD s'élevait à 14,7 \$ (12,7 \$ au 24 septembre 2022).

## 17. DIVIDENDES

Pour l'exercice 2023, la Société a versé des dividendes de 275,0 \$ aux détenteurs d'actions ordinaires (257,9 \$ en 2022), soit 1,1825 \$ par action (1,075 \$ en 2022). Le 6 octobre 2023, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,3025 \$ par action ordinaire payable le 14 novembre 2023.



30 septembre 2023 et 24 septembre 2022

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

## 18. AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société offre aux salariés admissibles plusieurs régimes à prestations définies et à cotisations définies qui garantissent à la plupart des participants le paiement de prestations de retraite, d'avantages complémentaires de retraite et d'autres avantages à long terme qui, dans certains cas, sont en fonction du nombre d'années de service ou du salaire moyen de fin de carrière. Les régimes de retraite à prestations définies sont capitalisés au moyen de cotisations versées par la Société et certains régimes sont également capitalisés au moyen de cotisations versées par les participants. La Société offre également aux salariés et retraités admissibles des avantages sous forme de soins de santé et d'assurance-vie ainsi que d'autres avantages à long terme. Les régimes d'avantages complémentaires de retraite ainsi que les autres avantages à long terme ne sont pas capitalisés et sont présentés à titre d'autres régimes. Des comités de retraite composés de représentants de l'employeur et d'employés assument la responsabilité fiduciaire à l'égard de certains régimes.

Les régimes de retraite à prestations définies et les régimes d'avantages complémentaires de retraite exposent la Société à des risques actuariels comme le risque de taux d'intérêt, le risque de longévité, le risque d'investissement et le risque d'inflation. Par conséquent, la politique de placement de la Société prévoit la composition d'un portefeuille diversifié dont la composante obligataire s'apparie à l'échelonnement et aux versements prévus au titre des prestations.

Les variations de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies se présentaient comme suit :

_	2023		2022	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Solde au début de l'exercice	1 286,3	25,4	1 553,7	30,9
Cotisations des participants	10,5	_	10,5	_
Prestations payées	(61,1)	(3,2)	(60,0)	(3,4)
Montants versés au titre d'un règlement	_	(2,2)	_	_
Éléments comptabilisés dans le bénéfice net				
Coût des services rendus au cours de l'exercice	41,0	2,0	56,6	2,4
Coût des services passés	0,6	0,1	1,4	0,1
Perte résultant d'un règlement	_	0,4	_	
Charge d'intérêts	64,7	1,2	53,5	1,1
Gains actuariels	_	0,1	_	(2,5)
	106,3	3,8	111,5	1,1
Éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global				
Pertes (gains) actuariels découlant des hypothèses démographiques	_	0,3	_	(0,2)
Gains actuariels découlant des hypothèses financières	(109,6)	(0,9)	(341,0)	(3,0)
Ajustements liés à l'expérience	4,2	0,3	11,6	
	(105,4)	(0,3)	(329,4)	(3,2)
Solde à la fin de l'exercice	1 236,6	23,5	1 286,3	25,4



## 30 septembre 2023 et 24 septembre 2022

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies peut être répartie comme suit :

	2023		2022	
(en pourcentage)	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Participants actifs	51	70	53	69
Participants titulaires de droits à prestations différées	5	_	5	_
Retraités	44	30	42	31

Les variations de la juste valeur des actifs des régimes se présentaient comme suit :

	2023		2022	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Juste valeur au début de l'exercice	1 446,7	_	1 687,3	_
Cotisations de l'employeur	20,6	5,4	51,2	3,4
Cotisations des participants	10,5	_	10,5	_
Prestations payées	(61,1)	(3,2)	(60,0)	(3,4)
Montants versés au titre d'un règlement	_	(2,2)	_	_
Éléments comptabilisés dans le bénéfice net				
Revenus d'intérêts	70,9	_	57,0	_
Frais d'administration	(3,0)	_	(2,8)	_
	67,9	_	54,2	_
Élément comptabilisé dans les autres éléments du résultat global				
Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion des montants inclus dans les revenus d'intérêts	(32,7)	_	(296,5)	
Juste valeur à la fin de l'exercice	1 451,9	_	1 446,7	

Les variations du plafond de l'actif et de l'exigence de financement minimal relativement aux régimes de retraite se détaillaient comme suit :

	2023		2022	
	Plafond de l'actif	Exigence de financement minimal	Plafond de l'actif	Exigence de financement minimal
Solde au début de l'exercice	(37,1)	_	(58,0)	(21,4)
Intérêts	(1,8)		(2,0)	(0,7)
Variation des actifs au titre des prestations définies	(21,8)	_	22,9	_
Variation des passifs au titre des prestations définies	_	_	_	22,1
Solde à la fin de l'exercice	(60,7)	_	(37,1)	

La valeur de l'avantage économique qui a déterminé le plafond de l'actif représente le montant de l'excédent que l'entité a un droit légal inconditionnel d'obtenir à titre de remboursement, diminué des coûts connexes et majoré de la valeur actualisée des congés de cotisations futures. L'exigence de financement minimal représente la valeur actualisée des cotisations requises selon la loi et qui, une fois effectuées, ne résultent pas en un avantage économique pour la Société.



# 30 septembre 2023 et 24 septembre 2022

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les variations de la situation de capitalisation des régimes à prestations définies se présentaient comme suit :

	2023		2022	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Solde de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice	(1 236,6)	(23,5)	(1 286,3)	(25,4)
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	1 451,9	_	1 446,7	
Situation de capitalisation	215,3	(23,5)	160,4	(25,4)
Effet du plafond de l'actif	(60,7)	_	(37,1)	
	154,6	(23,5)	123,3	(25,4)
Actifs au titre des prestations définies	160,5	_	127,9	_
Passifs au titre des prestations définies	(5,9)	(23,5)	(4,6)	(25,4)
	154,6	(23,5)	123,3	(25,4)

La charge au titre des régimes à cotisations définies et de ceux à prestations définies comptabilisée dans le bénéfice net se détaillait comme suit :

	2023		2022	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Régimes à cotisations définies, incluant les régimes multi-employeurs	34,3	_	33,8	_
Régimes à prestations définies				
Coût des services rendus au cours de l'exercice	41,0	2,0	56,6	2,4
Coût des services passés	0,6	0,1	1,4	0,1
Perte résultant d'un règlement	_	0,4	_	_
Gains actuariels	_	0,1	_	(2,5)
Frais d'administration	3,0	_	2,8	
	44,6	2,6	60,8	
Charge au titre des avantages du personnel	78,9	2,6	94,6	_
Intérêts sur les obligations, le plafond de l'actif et				
l'exigence de financement minimal nets des actifs des régimes, présentés dans les frais financiers nets	(4,4)	1,2	(0,8)	1,1
Charge totale nette	74,5	3,8	93,8	1,1



#### 30 septembre 2023 et 24 septembre 2022

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global se détaillaient comme suit :

	2023		2022	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Gains actuariels sur les obligations au titre des prestations constituées	(105,4)	(0,3)	(329,4)	(3,2)
Rendement des actifs des régimes	32,7	_	296,5	
Variation de l'effet du plafond de l'actif	21,8	_	(23,6)	_
Variation de l'exigence de financement minimal	_	_	(21,4)	_
	(50,9)	(0,3)	(77,9)	(3,2)

Le total des paiements en espèces au titre des avantages du personnel, lesquels comprennent les cotisations de la Société à ses régimes de retraite capitalisés et les sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ses autres régimes non capitalisés, se chiffrait à 26,0 \$ en 2023 (54,6 \$ en 2022). La Société prévoit verser des cotisations de 27,1 \$ aux régimes à prestations définies et 35,2 \$ aux régimes multi-employeurs au cours du prochain exercice.

La durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies était de 13 ans au 30 septembre 2023 et de 14 ans au 24 septembre 2022.

Les évaluations actuarielles les plus récentes aux fins de la capitalisation des régimes de retraite de la Société ont été préparées à diverses dates entre décembre 2020 et septembre 2023 et les prochaines évaluations seront effectuées en décembre 2023.

Les actifs des régimes comprennent des actions, classées au niveau 1 en raison du fait que leur prix est coté sur un marché actif, des obligations et autres, classées au niveau 2 en raison du fait que leur prix est obtenu à partir de données observables sur le marché, et des contrats de rente sans rachat, classés au niveau 3 en raison du fait que leur valeur est obtenue à partir de données non observables sur le marché. Les actifs des régimes sont détenus en fiducie et leur répartition moyenne pondérée aux dates d'évaluation était la suivante :

Catégories d'actifs (en pourcentage)	2023	2022
Contrats de rente sans rachat	24	25
Actions de sociétés canadiennes	16	16
Actions de sociétés étrangères	24	22
Obligations gouvernementales et corporatives	22	23
Autres	14	14

Au cours de l'exercice 2022, la Société a souscrit à des contrats de rente admissibles sans rachat totalisant 444,1 \$ pour six de ses régimes de retraite à prestations définies afin de réduire le risque lié aux régimes de retraite. Les flux de trésorerie futurs provenant des rentes correspondront au montant et au moment des prestations payables en vertu des régimes, ce qui réduira de façon importante l'exposition au risque d'investissement et de longévité associé aux obligations de retraite connexes. Par conséquent, la juste valeur de ces contrats fluctue en fonction des variations de l'obligation au titre des prestations définies connexe et est classée comme une évaluation de juste valeur de niveau 3.

Les actifs des régimes de retraite comprenaient des titres émis par la Société d'une juste valeur de 4,0 \$ au 30 septembre 2023 (4,3 \$ au 24 septembre 2022).



## 30 septembre 2023 et 24 septembre 2022

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les principales hypothèses actuarielles pour déterminer l'obligation et le coût des services au titre des prestations définies étaient les suivantes :

_	202	.3	202	2
(en pourcentage)	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Taux d'actualisation pour l'obligation au titre des prestations définies	5,60	5,60	4,95	4,95
Taux d'actualisation pour le coût des services rendus	4,93	4,93	3,49	3,49
Taux de croissance de la rémunération	3,00	3,00	3,00	3,00
Table de mortalité	CPM2014Priv	CPM2014Priv	CPM2014Priv	CPM2014Priv

Pour déterminer le taux d'actualisation le plus approprié, la direction prend en compte les taux d'intérêt des obligations de qualité supérieure émises par des entités exerçant leurs activités au Canada, obligations dont les flux de trésorerie correspondent à l'échelonnement et au montant des versements prévus au titre des prestations. Le taux de mortalité est fondé sur les tables de mortalité disponibles. Les augmentations futures de salaires et de prestations de retraite sont établies en prenant en compte les niveaux prévisionnels d'inflation.

L'incidence d'une variation de 1 % du taux d'actualisation, sans tenir compte de la modification des autres hypothèses, serait comme suit :

	Régimes de retraite		Autres rég	gimes	
	Augmentation de 1 %				
Effet sur l'obligation au titre des prestations définies	(138,8)	172,7	(1,6)	1,9	

Le taux de croissance annuelle hypothétique du coût des soins de santé couverts par participant a été fixé à 5,2 % (5,3 % en 2022). Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer graduellement pour s'établir à 4,0 % en 2040 et demeurer à ce niveau par la suite. L'incidence d'une variation de 1 % de ce taux serait comme suit :

	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Effet sur l'obligation au titre des prestations définies	(1,0)	0,9

La charge au titre des salaires et avantages sociaux ainsi que la charge au titre des avantages du personnel comptabilisées dans le bénéfice net se détaillaient comme suit :

	2023	2022
Salaires et avantages sociaux	1 962,4	1 842,3
Charge au titre des avantages du personnel	81,5	94,6
	2 043,9	1 936,9



30 septembre 2023 et 24 septembre 2022

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

## 19. ENGAGEMENTS

#### Contrats de service

La Société s'est engagée en vertu de contrats de service essentiellement pour du transport et des services informatiques. La durée de ces contrats s'échelonne jusqu'en 2032 et ils ne comportent aucune option de renouvellement. Les paiements futurs minimaux au titre de ces contrats de service s'établissent comme suit :

	2023	2022
Moins de 1 an	140,5	176,1
Entre 1 an et 5 ans	268,0	132,8
Plus de 5 ans	1,4	1,2
	409,9	310,1

# 20. ÉVENTUALITÉS

#### Cautionnements

La Société s'est portée garante de prêts consentis à certains de ses magasins par des institutions financières, dont les durées s'échelonnent jusqu'en 2028. Le solde de ces prêts au 30 septembre 2023 s'élevait à 0,5 \$ (0,6 \$ au 24 septembre 2022). Aucun passif n'a été inscrit relativement à ces garanties pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 24 septembre 2022.

## Conventions de rachat

En vertu de conventions de rachat de stocks, la Société s'est engagée auprès d'institutions financières à racheter au prix coûtant les stocks de certains de ses magasins, lorsqu'ils sont en défaut, jusqu'à concurrence du montant utilisé de la marge de crédit consentie par les institutions financières à ces mêmes magasins. Au 30 septembre 2023, les financements relatifs aux stocks se chiffraient à 169,7 \$ (143,8 \$ au 24 septembre 2022). Toutefois en vertu de ces conventions, la Société ne s'est pas engagée à combler le déficit qui pourrait être créé si la valeur des stocks était inférieure au montant des avances.

En vertu de conventions de rachat, la Société s'est engagée auprès d'institutions financières à racheter les équipements de certains de ses magasins qui sont financés par des contrats de location-financement n'excédant pas cinq ans et des emprunts bancaires n'excédant pas huit ans. Dans le cas de contrats de location-financement, la valeur de rachat est liée au solde net du contrat de location à la date de rachat. Dans le cas d'équipements financés par emprunt bancaire, la valeur de rachat minimum est, soit fixée par contrat avec l'institution financière, soit liée au solde de l'emprunt à la date de rachat. Au 30 septembre 2023, le financement relatif aux équipements se chiffrait à 14,2 \$ (12,4 \$ au 24 septembre 2022).

Aucun passif n'a été inscrit relativement à ces divers cautionnements pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 24 septembre 2022 et, par le passé, la Société n'a jamais eu à verser d'indemnisation en vertu de telles ententes.

## Réclamations

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à diverses actions et réclamations. La Société conteste le bien-fondé de ces actions et réclamations, et à ce stade-ci, la Société ne croit pas que ces dossiers auront une incidence importante sur la situation financière et les résultats consolidés de la Société. Toutefois, étant donné que tout litige comporte une part d'incertitude, il n'est pas possible de prédire l'issue de ces litiges ni le montant de pertes éventuelles. Aucune charge à payer ni aucune provision pour pertes éventuelles n'a été comptabilisée dans les états financiers consolidés annuels de la Société.

En mai 2019, deux (2) demandes d'autorisation d'actions collectives liées aux opioïdes ont été déposées en Ontario et au Québec par des usagers d'opioïdes contre un important groupe de défendeurs, dont, au Québec, une filiale de la Société, Pro Doc, et, en Ontario, Groupe Jean Coutu et Pro Doc. En février 2020, une demande d'autorisation d'action collective liée aux opioïdes a été déposée en Colombie-Britannique par des usagers d'opioïdes contre un important groupe de défendeurs, dont des filiales de la Société, Pro Doc et Groupe Jean Coutu. En avril 2021, une demande d'autorisation d'une action collective liée aux opioïdes contre plusieurs défendeurs, dont Pro Doc et Groupe Jean Coutu, a été notifiée par la Ville de Grande Prairie, en Alberta. En septembre 2021, une demande d'autorisation d'une (1) action collective liée aux opioïdes contre plusieurs défendeurs, dont Pro Doc et Groupe Jean Coutu, a



30 septembre 2023 et 24 septembre 2022

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

également été déposée par la Peter Ballantyne Cree Nation et la Lac LaRonge Indian Band, en Saskatchewan. Les allégations formulées dans ces demandes d'autorisation d'actions collectives sont similaires à celles formulées dans la demande d'autorisation d'action collective déposée en août 2018 par la province de la Colombie-Britannique contre de nombreux fabricants et distributeurs d'opioïdes, dont des filiales de la Société, Pro Doc et Groupe Jean Coutu. Toutes ces actions collectives proposées portent notamment sur des allégations d'infractions à la Loi sur la concurrence, de représentations frauduleuses et inexactes, d'absence d'information ainsi que de négligence. La province de Colombie-Britannique réclame au nom du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux un montant (indéterminé) de dommages-intérêts au chapitre des charges qui auraient été engagées dans le paiement d'ordonnances d'opioïdes et d'autres coûts de soins de santé qui seraient liés à la dépendance aux opioïdes alors que les actions collectives proposées en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique qui ont été intentées par des usagers d'opioïdes visent le recouvrement de dommages-intérêts au nom de tous les usagers d'opioïdes directement. La Ville de Grande Prairie poursuit en son nom et au nom de tous les gouvernements locaux et municipalités canadiens et réclame un montant indéterminé en dommages-intérêts pour des coûts de sécurité publique, de services sociaux et de justice pénale prétendument engagés en raison de la crise des opioïdes. La Peter Ballantyne Cree Nation et la Lac La Ronge Indian Band ont déposé une demande d'autorisation d'action collective similaire contre plusieurs défendeurs et réclament en leur nom et au nom de tous les gouvernements et communautés des Premières Nations, Inuit et Métis du Canada un montant indéterminé. La Société estime que ces procédures sont sans fondement et que, dans certains cas, il y a même absence de juridiction. Aucune provision pour pertes éventuelles n'a été comptabilisée dans les états financiers consolidés annuels de la Société.

En 2017, le Bureau de la concurrence du Canada a débuté une enquête relativement à la fourniture de pain commercial impliquant certains fournisseurs et détaillants canadiens, dont la Société. En se basant sur l'information disponible jusqu'à présent, la Société ne croit pas qu'elle, ni qu'aucun de ses employés, ait enfreint la *Loi sur la concurrence*. Des demandes d'actions collectives ont été déposées contre la Société, des fournisseurs et certains détaillants. Le 19 décembre 2019, la Cour supérieure du Québec a autorisé l'exercice d'une de ces actions collectives, le jugement d'autorisation étant une étape purement procédurale qui ne décide pas du fond du litige. Le 31 décembre 2021, la Cour supérieure de l'Ontario a autorisé en partie l'exercice d'une autre de ces actions collectives. La Société conteste tous ces recours autant au stade de l'autorisation qu'au fond. Aucune provision pour pertes éventuelles n'a été comptabilisée dans les états financiers annuels consolidés de la Société.

Au cours de l'exercice financier 2016, une demande d'autorisation d'exercer une action collective a été signifiée au Groupe Jean Coutu par Sopropharm, une association constituée en vertu de la *Loi sur les syndicats professionnels* dont sont membres certains pharmaciens propriétaires franchisés du Groupe Jean Coutu. La demande vise à faire autoriser l'exercice de l'action collective sous la forme d'une action déclaratoire visant, entre autres (i) à faire annuler certaines dispositions contractuelles des conventions de franchise type du Groupe Jean Coutu, notamment la clause prévoyant le paiement de redevances sur les ventes de médicaments par les établissements franchisés; (ii) à obtenir la restitution de certaines prestations; et (iii) à faire réduire certaines obligations contractuelles. Le 1<sup>er</sup> novembre 2018, la Cour supérieure du Québec a autorisé l'exercice de l'action collective, le jugement d'autorisation étant une étape purement procédurale qui ne décide pas du fond du litige. La Société conteste ce recours au fond. Aucune provision pour pertes éventuelles n'a été comptabilisée dans les états financiers consolidés annuels de la Société.



30 septembre 2023 et 24 septembre 2022

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

# 21. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société détient des participations importantes dans les filiales et la coentreprise suivantes :

Noms	Pays de constitution	Pourcentage de participation dans le capital	Pourcentage des droits de vote
Filiales			
Metro Richelieu inc.	Canada	100,0	100,0
Metro Ontario inc.	Canada	100,0	100,0
Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc.	Canada	100,0	100,0
McMahon Distributeur pharmaceutique inc.	Canada	100,0	100,0
Pro Doc Itée	Canada	100,0	100,0
Centre d'Information RX Itée	Canada	100,0	100,0
Metro Québec Immobilier inc.	Canada	100,0	100,0
Metro Ontario Real Estate Limited	Canada	100,0	100,0
Metro Ontario Pharmacies Limited	Canada	100,0	100,0
Groupe Adonis inc.	Canada	100,0	100,0
Groupe Phoenicia inc.	Canada	100,0	100,0
Groupe Première Moisson inc.	Canada	100,0	100,0
Cuisine centrale Prêt-à-Manger inc.	Canada	100,0	100,0
Coentreprise			
Le Groupe Medicus inc.	Canada	46,2	46,2

Dans le cours normal des affaires, les transactions suivantes ont été conclues avec des parties liées :

<u>-</u>	2023		202	2
	Ventes	Débiteurs	Ventes	Débiteurs
Entreprises contrôlées par un dirigeant ou un membre du conseil d'administration	41,7	3,1	39,0	2,5
	41,7	3,1	39,0	2,5

La rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs se détaillait comme suit :

	2023	2022
Rémunération et avantages à court terme	7,3	7,1
Avantages postérieurs à l'emploi	1,5	1,3
Rémunération fondée sur des actions	8,9	6,2
	17,7	14,6



30 septembre 2023 et 24 septembre 2022

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

## 22. GESTION DU CAPITAL

La Société tend à maintenir un niveau de capital qui lui permet d'atteindre plusieurs objectifs, entre autres :

- Conserver une cote de crédit suffisante pour que ses billets à terme puissent obtenir une notation de première qualité.
- Verser un dividende annuel total représentant un pourcentage cible variant de 30 % à 40 % du bénéfice net de l'exercice précédent, excluant des éléments non récurrents.

Dans sa structure du capital, la Société prend en compte ses régimes d'options d'achat d'actions et d'UAR offerts à des employés clés et des dirigeants. De plus, le programme de rachat d'actions constitue l'un des outils que la Société utilise dans l'atteinte de ses objectifs.

La Société n'est soumise à aucune exigence imposée par des autorités réglementaires concernant son capital.

Pour l'exercice 2023, la Société a réalisé les résultats suivants relativement à ses objectifs de gestion du capital :

- une cote de crédit de BBB confirmée par S&P et BBB élevé/stable par DBRS (BBB/stable par DBRS en 2022);
- le dividende versé a représenté 29,8 % du bénéfice net de l'exercice précédent, excluant des éléments non récurrents (30,2 % en 2022).

## 23. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### **JUSTE VALEUR**

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers, à l'exception des instruments financiers dont la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur, étaient les suivantes :

	2023		2022	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Autres éléments d'actif				
Actifs évalués au coût amorti				
Prêts à certains clients (note 12)	43,9	43,9	49,3	49,3
Dette (notes 14 et 24)				
Passifs évalués au coût amorti				
Facilité de crédit renouvelable	39,9	39,9	20,9	20,9
Billets de série J	288,9	288,9	285,1	285,1
Billets de série G	450,0	421,0	450,0	418,8
Billets de série K	300,0	281,0	_	_
Billets de série B	400,0	418,7	400,0	424,5
Billets de série D	300,0	276,4	300,0	288,6
Billets de série H	450,0	366,9	450,0	384,7
Billets de série I	400,0	273,4	400,0	292,8
Emprunts	49,6	49,6	49,3	49,3
	2 678,4	2 415,8	2 355,3	2 164,7



#### 30 septembre 2023 et 24 septembre 2022

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

## Hiérarchie des évaluations de la juste valeur

Les évaluations de la juste valeur des actifs et passifs comptabilisés à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière ou dont la juste valeur est présentée par voie de notes aux états financiers consolidés sont classées selon la hiérarchie suivante :

- Niveau 1 : les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 : les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 : les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La juste valeur des contrats de change à terme et des contrats à terme sur actions payés d'avance est classée comme évaluation de la juste valeur au niveau 1, car ils sont évalués à l'aide de prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques.

La juste valeur des prêts à certains clients et des emprunts correspond à la valeur comptable puisqu'ils portent intérêt à des taux comparables à ceux du marché. La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 2, car elle repose sur des données observables sur le marché.

La juste valeur des billets représente les obligations auxquelles la Société aurait à faire face advenant la négociation de billets similaires dans les conditions actuelles du marché. La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 2, car elle repose sur des données observables sur le marché.

La juste valeur des contrats à terme sur obligations et des swaps de taux d'intérêt est classée comme une évaluation de juste valeur au niveau 2, car elle est établie à l'aide de modèles d'évaluation standards dans l'industrie et d'informations observables sur le marché.

## RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est principalement exposée au risque de taux d'intérêt en raison des prêts et créances qu'elle consent ainsi que de la facilité de crédit renouvelable et des emprunts qu'elle contracte à des taux d'intérêt variables.

La Société reste à l'affût des fluctuations de taux d'intérêt et, au besoin, elle utilise des instruments financiers dérivés tels que des swaps de taux d'intérêt.

Le 30 novembre 2021, la Société a émis dans le cadre d'un placement privé des billets non garantis de premier rang de Série J, portant intérêt à un taux nominal fixe de 1,92 %, échéant le 2 décembre 2024, d'un capital total de 300,0 \$. Parallèlement à ce placement, Metro a conclu un swap de taux d'intérêt de 300,0 \$ ayant pour effet de fixer le taux d'intérêt à un taux variable équivalent au taux des acceptations bancaires à 3 mois (CDOR) majoré de 11 points de base (0,11 %) sur la durée des billets de Série J. Au 30 septembre 2023, le solde des billets non garantis de premier rang de Série J était de 288,9 \$ (285,1 \$ au 24 septembre 2022), reflétant une augmentation des réévaluations à la juste valeur se rapportant à des swaps de taux d'intérêt de 3,8 \$ (une diminution de 14,9 \$ en 2022) désignés comme des couvertures de juste valeur. Le solde du swap de taux d'intérêt, comptabilisé dans les autres éléments de passif, était de 12,8 \$ (15,4 \$ au 24 septembre 2022). La Société a établi un ratio de couverture de 1:1 pour les relations de couverture étant donné que le risque sous-jacent du swap de taux d'intérêt correspond parfaitement à la composante de risque couverte.

Il existe une relation économique entre l'élément couvert et l'instrument de couverture puisque les conditions du swap de taux d'intérêt correspondent aux conditions des billets de Série J (c'est-à-dire le montant notionnel, l'échéance, les dates de paiement et de révision).

L'inefficacité de la couverture peut découler :

- de l'application de différentes courbes de taux d'intérêt pour actualiser l'élément couvert et l'instrument de couverture:
- d'une différence entre l'échéancier des flux de trésorerie de l'élément couvert et celui de l'instrument de
- du risque de crédit des contreparties qui a une incidence différente sur les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture et de l'élément couvert.



30 septembre 2023 et 24 septembre 2022

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Au 30 septembre 2023, l'inefficacité de la couverture de 1,2 \$ (0,5 \$ en 2022) a été comptabilisée dans les charges d'exploitation.

Le 6 février 2023, la Société a émis en placement privé des billets non garantis de premier rang Série K, à un taux d'intérêt nominal fixe de 4,66 %, échéant le 7 février 2033, d'un capital total de 300,0 \$. En prévision de cette émission la Société a conclu, le 14 novembre 2022, un contrat à terme sur obligations désigné comme couvertures de flux de trésorerie sur une composante d'une émission de dette future hautement probable d'un montant de 250,0 \$ ayant pour effet de fixer le taux d'intérêt à un taux sur 10 ans de 2,996 %. Au 30 septembre 2023, la valeur comptable de la réserve de flux de trésorerie de l'instrument de couverture est un solde débiteur de 1,8 \$ et la variation de la juste valeur du dérivé pour l'exercice considéré s'établissait à une diminution de 3,0 \$ (une augmentation de 1,2 \$ en 2022). En 2023, un montant de 0,1 \$ (nul en 2022) a été reclassé des états consolidés du résultat global aux comptes consolidés de résultat net. La Société a établi un ratio de couverture de 1:1 pour les relations de couverture étant donné que le risque sous-jacent du contrat à terme sur obligations correspond parfaitement à la composante de risque couverte.

Il existe une relation économique entre l'élément couvert et l'instrument de couverture puisque les conditions du contrat à terme sur obligations correspondent aux conditions d'une émission de dette future (c'est-à-dire le montant notionnel, l'échéance, les dates de paiement).

L'inefficacité de la couverture peut découler :

- de l'application de différentes courbes de taux d'intérêt pour actualiser l'élément couvert et l'instrument de couverture;
- d'une différence entre l'échéancier des flux de trésorerie de l'élément couvert et celui de l'instrument de couverture;
- du risque de crédit des contreparties qui a une incidence différente sur les variations de juste valeur de l'instrument de couverture et de l'élément couvert.

Au 30 septembre 2023, il n'y avait aucune inefficacité de couverture.

## **RISQUE DE CRÉDIT**

# Prêts et créances / cautionnements

La Société vend des marchandises à des consommateurs et des commerçants situés au Canada. Elle accorde du crédit aux commerçants au moment de la vente de marchandises. De plus, elle consent à certains d'entre eux des prêts à long terme afin de les aider à financer des d'acquisitions d'entreprises ou elle se porte garante de prêts consentis par des institutions financières à ces mêmes commerçants. La Société est ainsi exposée au risque de crédit

Afin d'atténuer ce risque, la Société effectue une évaluation continue du crédit de sa clientèle et elle s'est dotée d'une politique de crédit définissant les conditions de crédit à respecter et les garanties à obtenir. Aux 30 septembre 2023 et 24 septembre 2022, aucun de ses clients ne représentait plus de 10 % du total des prêts et créances.

Pour couvrir son risque de crédit, la Société détient des garanties visant les actifs de ses clients sous forme de dépôts, d'hypothèques mobilières sur les actions de la Société et/ou d'hypothèques de deuxième rang sur les stocks, les biens meubles, les biens incorporels et les débiteurs des clients.

Au cours des dernières années, la Société n'a connu aucune perte significative relativement au risque de crédit.

Au 30 septembre 2023, le montant maximum de la responsabilité éventuelle en vertu des cautionnements était de 0,5 \$ (0,6 \$ au 24 septembre 2022) et aucun passif n'avait été comptabilisé à cette date.

# Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Pour ses actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, soit les contrats de change à terme et les contrats à terme sur actions payés d'avance, la Société est exposée à un risque de crédit lorsque ces contrats donnent lieu à des sommes à recevoir des institutions financières.



## 30 septembre 2023 et 24 septembre 2022

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Conformément à sa politique de gestion des risques financiers, la Société a conclu ces contrats avec de grandes institutions financières canadiennes afin de réduire son risque de crédit.

Aux 30 septembre 2023 et 24 septembre 2022, l'exposition maximale au risque de crédit pour les contrats de change à terme et les contrats à terme sur actions payés d'avance correspondait à leur valeur comptable.

# RISQUE DE LIQUIDITÉ

La Société est exposée au risque de liquidité principalement en raison de sa dette, de ses obligations locatives et de ses créditeurs.

La Société évalue régulièrement sa situation de trésorerie et elle estime que ses flux de trésorerie liés à ses activités opérationnelles sont suffisants pour couvrir entièrement ses besoins de trésorerie liés à ses activités de financement. Sa facilité de crédit renouvelable et ses billets de Série J, G, K, B, D, H et I viennent à échéance seulement en 2024, 2027, 2033, 2035, 2044, 2047 et 2050 respectivement. La Société a également accès à un solde autorisé non utilisé de 560,1 \$ sur sa facilité de crédit renouvelable.

	Flux de trésorerie non actualisés (capital et intérêts)				ts)
	Créditeurs	Facilité de crédit et emprunts	Billets	Obligations locatives	Total
Échéant dans moins d'un an	1 619,4	21,2	106,8	323,1	2 070,5
1 an à 10 ans	_	61,6	1 863,4	1 398,7	3 323,7
11 ans à 20 ans	_	12,8	928,3	154,6	1 095,7
Plus de 20 ans	_	26,4	1 334,2	11,1	1 371,7
	1 619,4	122,0	4 232,7	1 887,5	7 861,6

# **RISQUE DE CHANGE**

La Société effectue certains achats en différentes devises et contracte, selon les conditions du marché, des emprunts en dollars américains à même sa facilité de crédit renouvelable s'exposant ainsi à un risque de taux de change.

Conformément à sa politique de gestion des risques financiers, la Société peut avoir recours à des instruments financiers dérivés, soit des contrats de change à terme et des swaps de taux d'intérêt interdevises, afin de se protéger des variations de taux de change sur ses achats futurs de biens et services libellés en devises et sur ses emprunts en dollars américains. Aux 30 septembre 2023 et 24 septembre 2022, la juste valeur des contrats de change à terme était non significative. Au 17 décembre 2022, la facilité de crédit renouvelable comprenait des emprunts de 100,0 millions \$ (74,0 millions \$ US) (nul au 24 septembre 2022) et nous avions conclu un contrat d'opération de swap de taux d'intérêt interdevises afin de nous protéger des variations de taux d'intérêts sur nos emprunts USD. Au cours du deuxième trimestre 2023, la Société a procédé au remboursement de la totalité de sa facilité de crédit renouvelable tirée en USD et les swaps de taux d'intérêt interdevises conclus au premier trimestre 2023 sont arrivés à échéance. La Société n'a détenu aucun swap de taux d'intérêt interdevises durant l'exercice clos le 24 septembre 2022.

## **AUTRE RISQUE DE PRIX**

Au cours du troisième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2022, la Société a conclu des contrats à terme sur actions payés d'avance pour couvrir économiquement une partie du risque de prix découlant des fluctuations de la juste valeur des attributions d'UAD et d'UAR réglées en trésorerie. Aux fins comptables, ces contrats ne sont pas désignés comme des instruments de couverture. Les contrats à terme sur actions payés d'avance sont des instruments hybrides comprenant une composante de dérivé incorporé et une composante d'actif financier non dérivé hôte. Ces instruments sont comptabilisés à leur juste valeur et présentés dans les autres éléments d'actifs aux états consolidés de la situation financière et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à titre de charges d'exploitation dans les comptes consolidés de résultat net.



30 septembre 2023 et 24 septembre 2022

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

# 24. CHIFFRES COMPARATIFS

Les immeubles de placement, les emprunts bancaires, les provisions courantes et non courantes qui étaient auparavant présentés distinctement dans les états consolidés de la situation financière sont désormais présentés respectivement dans les autres éléments d'actif, la partie courante de la dette, les créditeurs et les autres éléments de passif.

# 25. APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2023 (y compris les chiffres comparatifs) ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration le 8 décembre 2023.



# ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Le Conseil d'administration

Pierre Boivin<sup>(3)</sup>

Montréal Québec Président du conseil d'administration

Lori-Ann Beausoleil<sup>(1)(3)</sup>

Mississauga, Ontario

Maryse Bertrand<sup>(2)(3)</sup> Westmount, Québec

Montréal, Québec

François J. Coutu

Russell Goodman<sup>(1)(3)</sup> Mont-Tremblant, Québec

Ville Mont-Royal, Québec

Stephanie Coyles<sup>(1)(3)</sup>

Marc Guay<sup>(1)(2)</sup> Oakville, Ontario

**Michel Coutu** 

Toronto, Ontario

Christian W.E. Haub(2) Greenwich, Connecticut

Eric La Flèche Ville Mont-Royal, Québec

Président et chef de la direction

Christine Magee<sup>(2)(3)</sup>

Oakville, Ontario

Brian McManus<sup>(1)(2)</sup> Beaconsfield, Québec

Pietro Satriano<sup>(1)</sup>

Winnetka, Illinois

(1) Membre du comité d'audit

(2) Membre du comité des ressources humaines

(3) Membre du comité de gouvernance et de responsabilité d'entreprise

Membres de la direction de METRO INC.

Eric La Flèche

Président et chef de la direction

François Thibault

Vice-président exécutif, chef de la direction financière et trésorier

Jean-Michel Coutu

Président, Le Groupe Jean Coutu (PJC) Inc.

**Carmen Fortino** 

Vice-président exécutif, chaîne d'approvisionnement nationale et achats

Marc Giroux

Vice-président exécutif et chef de l'exploitation - alimentation

Pietro John Rollo

Vice-président principal, centrales nationales d'achats

Michel Avigliano

Vice-président, immobilier et ingénierie

Marie-Claude Bacon

Vice-présidente, affaires publiques et communications

Christina Bédard

Vice-présidente, amélioration continue

**Genevieve Bich** 

Vice-présidente, ressources

**Guillaume Duchesne** 

Vice-président, applications et systèmes

**Dan Gabbard** 

Vice-président, logistique et distribution

Karin Jonsson

Vice-présidente, contrôleure corporatif

Frédéric Legault

Vice-président, Chef de l'information

Simon Rivet

Vice-président, affaires juridiques et Secrétaire corporatif

**Alain Tadros** 

Vice-président et chef du marketing et de la stratégie numérique

# RENSEIGNEMENTS AUX ACTIONNAIRES

Les renseignements sur la Société, les rapports annuels et trimestriels, la notice annuelle et les communiqués de presse sont disponibles sur notre site Web à l'adresse suivante : www.corpo.metro.ca

The corporate information, annual and quarterly reports, the annual information form, and press releases are available on our website: www.corpo.metro.ca

Siège social

11011, boul. Maurice-Duplessis Montréal (Québec) H1C 1V6

Tél.: (514) 643-1000

Agent comptable des transferts et des registres

Compagnie Trust TSX

Inscription des titres Bourse de Toronto Symbole: MRU

Auditeurs Ernst & Young s.r.l./

S.E.N.C.R.L.

Assemblée annuelle L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu le 30 janvier 2024 à

10 h par webdiffusion en

direct.

# **DIVIDENDES\***

**EXERCICE 2024** 

Date de déclaration 29 janvier 2024 23 avril 2024

13 août 2024 30 septembre 2024 Date de clôture des registres

15 février 2024 15 mai 2024 5 septembre 2024

24 octobre 2024

Date de paiement

12 mars 2024 4 juin 2024

24 septembre 2024 12 novembre 2024

<sup>\*</sup> Assujettis à l'approbation du conseil d'administration

# metro